C) <u>L'ECHOTIER POUR LEON BERARD, LES OSSALOIS</u> AGITES

On peut considérer que le premier article d'AB à Pau comme localier fut son compte-rendu de la manifestation autour de JL Tixier Vignancour dans l'Indépendant du 13 octobre 1936 (cf A) ci-dessus). Mais il s'agissait d'un évènement politique en Béarn assez exceptionnel. Les nombreuses informations « cantonales » ont une place quotidienne et privilégiée dans une page à l'intérieur de l'Indépendant. Il existait sans doute dans chaque canton au moins un « correspondant » de l'Indépendant. Faute d'études documentées et détaillée sur la presse locale dans les Basses-Pyrénées de l'époque, vu la qualité de l'écriture de ces échos publiés, nous émettons l'hypothèse que pour L'Indépendant écrivaient souvent des instituteurs laïcs et pour Le Patriote des curés.

Comme dans L'Echo Rochelais AB va utiliser plusieurs signatures et rubriques du journal pour faire son travail ayant trait à la vie locale paloise et béarnaise.

Ses pseudonymes seront : « Le carnet du badaud » et « Jean Méliès », ou J.M. »

En termes de volume d'écriture, ce sont surtout les comptes-rendus de manifestations (officielles) locales mais aussi les audiences des tribunaux, des sessions du Conseil municipal de Pau et du Conseil général des Basses-Pyrénées (dire le « Parlement de Navarre ») qui occuperont de nombreuses heures du localier AB. On perçoit qu'AB trouvait, comme à La Rochelle, du plaisir à écrire avec bonne humeur et souvent humour ce qu'il avait vu et entendu montrant son empathie avec les personnes rencontrées, y compris les « non officiels ».

I) 1936, AB remplit son Carnet du Badaud et s'installe au Tribunal Correctionnel.

1) OCTOBRE 1936 : « Cage à swing » et « vagabondage spécial »

a) Dès le 16 octobre 1936 le premier « Le Carnet du Badaud »

AB commence par s'excuser : « Le chroniqueur sportif (JPC : Ch. Lagarde) voisin de colonne, va célébrer l'évènement avec enthousiasme, à moins qu'il n'eût préféré quelques autres rédactions sportives. Pour moi la nouvelle a simplement incité ma badauderie native à aller voir le vélodrome ...

<u>Il est vrai que toute sa vie AB a été un badaud, il évoque</u> « avec mélancolie ... car je songe que je portais des culottes au début du siècle ... que du haut du dernier virage (du vélodrome) ... Ellejaerd, Frëal et cet illustre coureur italien que les comptes-rendus sportifs nommaient « Tutti Quanti » se livraient à des luttes féroces ». *On est loin de Pau*.

<u>Lire le texte intégral de ce Carnet du Badaud sur le site « Pireneas »,</u> bibliothèque numérique des Ressources Pyrénéennes (source : « Archives et bibliothèques Pau Béarn Pyrénées – Bibliothèque de Pau ») et le chapitre III « AB le sportif, un passionné de cyclotourisme, l'Aubisque son col préféré ».

b) <u>17 octobre 1936</u>

Pour l'audience du 15 octobre au Tribunal correctionnel « A.B. » garde une plume légère, pleine de compréhension pour le prévenu, sans excuser les faits examinés par les juges. Un certain M. Saulier est accusé d'avoir « paradé en costume d'adjudant-chef » avec des médailles dont on ne sait s'il y avait droit. Les explications et les mobiles de Saulier sont confus. Il voulait éblouir une fiancée au cœur inconstant qui l'avait quitté. « En langage populaire, il avait voulu lui en mette plein la vue » ... Maître Turette argue une cruelle déception d'amour de son client et ses bons services au Maroc (1) et d'une trépanation consécutive à un accident d'aviation. Soulier qui a déjà un casier judiciaire est condamné à huit jours de prison sans sursis (2).

(1) : était-il un zouave ?

(2) : avec un casier judiciaire vierge il aurait eu 8 jours de prison avec sursis

Ce récit du « nommé Pierre Saulier, 31 ans » avait pour titre « **Quand on prend du galon**, on n'en saurait trop prendre ».

A la même audience du 17 octobre, sous le titre « <u>Sur un air de Tino Rossi</u> », AB se montre compréhensif pour deux joueurs de quille de six :

« Par une belle nuit d'août, un jeune homme de 20 ans, L..., qui venait de se couvrir de gloire en se hissant au titre de champion des quilles de six, sortait d'un café de Pau où, après les épuisantes épreuves du championnat disputé à Bizanos, il était venu avec ses adversaires, se rafraîchir un brin. Dans le plus pur esprit sportif, vainqueurs et vaincus avaient bu ensemble la coupe de l'amitié, peut-être plusieurs coupes. Une fois dans la rue, L... se sentit l'âme lyrique et entonna une chanson à la mode : « Guitare d'Amour », popularisée par le célèbre chanteur Tino Rossi. Trois de nos honorables gardiens de l'ordre déambulaient aux environs veillant sur le sommeil et la sécurité des Palois endormis. Attirés par ce bruit intempestif – quoique harmonieux – ils accoururent et sommèrent le chanteur de se taire; Ce dernier les regarda « d'un air narquois » dit le procès-verbal et leur dit en prenant un départ foudroyant : -Attrapez-moi donc ! Hélas ! L... est sans doute meilleur loueur de guilles de six que « sprinter », car il fut rejoint par les agents qui l'appréhendèrent. Naturellement il se débattit. Alors entra en scène le deuxième prévenu dans l'affaire, un honorable citoyen du nom de B... - également amateur de guilles de six et copartageant des libations de la nuit - qui interpella les agents : selon ces derniers, il les aurait traités de « paysans » et « fainéants » L... prétend qu'il a dit simplement : - Vous n'avez pas honte d'emmener un jeune homme de cette façon. Malgré les apparences, les deux thèses ne sont pas contradictoires, car il est notoire que, dans les cas de ce genre, les paroles n'arrivent jamais telles qu'elles sont proférées et vice-versa. Il y a là un phénomène à étudier. Bref, voici nos deux gaillards sur le banc des prévenus alors que les trois agents témoignent. Les deux prévenus exposent leur théorie et Me Darmendrail, présente la défense de L... en reprochant aux agents de n'avoir pas été suffisamment sensibles à la voix de Tino Rossi. Me Labayle fils remplit le même office pour B... et les prévenus sont condamnés tous deux à 16 francs d'amende sans sursis. »

Donc pour une petite amende, AB y a consacré plusieurs paragraphes!!

AB défend les « petits », comportement que l'on a remarqué déjà dans ses Carnets de guerre (cf ci-dessus le chapitre II) et dans L'Echo Rochelais.

c) Le 18 octobre 1936, Carnet du Badaud « Pourquoi pas nous ? »

Le badaud se fait l'écho de la dernière séance du Conseil Municipal de Pau. « Un conseiller a prié le Conseil d'émettre un vœu pour qu'un tirage de la loterie ait lieu à Pau pendant la saison Bref le tirage est une « great attraction » au même titre que le passage du Tour de

France, l'arrivée d'un souverain-évènement qui tarde à se raréfier – ou une exécution capitale ... ».

<u>Lire le texte intégral de ce Carnet du Badaud sur le site « Pireneas »,</u> bibliothèque numérique des Ressources Pyrénéennes (source : « Archives et bibliothèques Pau Béarn Pyrénées – Bibliothèque de Pau »)

d) <u>Le 20 octobre 1936, le Carnet du Badaud, au titre de « Devant le cercle enchanté »</u>

« C'est un terme inventé par les Anglais pour désigner un espace quadrangulaire et délimité par des cordes entre lesquelles on échange des coups variés : directs, uppercuts ou swing. A l'âge de pierre de la boxe en France, le « cercle enchanté » s'appelait aussi « la cage au swing » … le hall du Palais des Pyrénées faillit crouler lorsque fut proclamer vainqueur une victoire paloise, celle de Georges Vigne … Les organisateurs de cette séance de boxe ont eu soin des badauds trop curieux, des journalistes et des spectateurs du premier rang. Ils réservent un espace libre et les premières chaises de sorte que personne ne reçoit l'eau des cuvettes des soigneurs ».

e) <u>Le 24 octobre 1936, séance du Tribunal Correctionnel</u>

<u>Il est un mot à ne pas écrire dans un journal à l'époque en province : celui de prostitution</u>.

Très long texte sous le titre « <u>Vagabondage spécial</u> ». Le prévenu René C. a 27 ans. « Il est établi que C. (récidiviste) vit au crochet des filles publiques ... (il fit) la connaissance à Pau de la jeune D. ... mais ayant quitté ses parents de Seine et Oise pour aller vivre la grande vie. Jeanne D. possède, parait-il, sa première partie du baccalauréat, mais pouvait difficilement concourir pour un prix de vertu ... A Pau, comme à Lourdes (!!), elle eut quelques aventures », puis elle rencontra René C. ... « désireuse sans doute d'étendre son commerce spécial (1), lui proposa de la faire « travailler » dans notre ville ... elle consentit et « travailla » jusqu'au jour où elle se sentie dégoûtée du métier, peut-être après avoir connu un sous-officier aviateur à qui elle fit des confidences (2) ... la jeune J. fut confiée au Bon Pasteur en attendant de retourner chez ses parents ... René C. nie ... il prétend avoir secouru une pauvre fille ... M. Le Substitut Baque conclut à une peine sévère avec interdiction de séjour ». Maître Lapuyade « plutôt qu'une plaidoirie pour son client C. prononce un réquisitoire contre Jeanne D. Pour lui (Lapuyade) la jeune fille – aux moeurs déplorables – a voulu se venger de ce que René C. ne répondit pas à ses avances et elle a menti en l'accusant (3) ... Jugement à huitaine ».

- (1) : pour ne pas employer le mot de « prostitution »
- (2) : comment AB sait-il cela ?
- (3) JPC : Me Lapuyade n'était pas très inspiré à cette audience

A la fin de cet article : « Nous remercions vivement le Tribunal et tout particulièrement M. Le Président Verdeau pour les mesures qu'il a bien voulu prendre pour faciliter le travail de la presse. A.B. »

Un petit mot gentil est toujours agréable à lire par des juges.

f) <u>Le 31 octobre 1936</u>, pour terminer ce mois d'octobre sur un ton badin, le Carnet du Badaud plaisante à propos des nouveaux appareils utilisés par son coiffeur.

Titre : « <u>Dans le fauteuil du coiffeur</u> » disponible intégralement sur le site « Pireneas », bibliothèque numérique des Ressources Pyrénéennes (source : « Archives et bibliothèques Pau Béarn Pyrénées – Bibliothèque de Pau »)

2) <u>NOVEMBRE 1936. La foire mouillée. Une querelle antique à</u> Lasclaverie mobilise les talents de Me Verdenal et Ritter

a) <u>Le 4 novembre 1936, le Badaud s'en alla « dans l'air mouillé de la Place de Verdun faire « un tour à la foire »</u>

« La foire est un plaisir que je goûte depuis mon enfance » mais ont disparu les vieilles roulottes tirées par les bondelles ..., les saltimbanques ». Reste la « valse de Tino Rossi ... les balançoires ... Aussi, tout est parfait et la foire nous donne ce que l'on attend d'elle : du bruit, de l'amusement et des illusions bien plus belles que toutes les réalités ». AB à 48 ans n'avait-il pas gardé une âme d'enfant avec beaucoup de nostalgie ? Lire le texte intégral de ce Carnet du Badaud sur le site « Pireneas », bibliothèque numérique des Ressources Pyrénéennes (source : « Archives et bibliothèques Pau Béarn Pyrénées – Bibliothèque de Pau »)

b) <u>Le 6 novembre 1936</u> au Tribunal correctionnel, dans les deux pleines colonnes sur sept, relatant six « affaires », nous avons choisi « <u>Un fils dénaturé</u> » :

« Ce « fils » est une bouteille de « Pernot fils » qu'un « honorable cafetier de notre ville « mélangea avec une autre bouteille de Pernod. Me Lapuyade soutient cette théorie très compréhensible au fond qu'étant donné la faible différence de prix qu'il y a entre deux qualités de « Pernod », celui titrant 37° et l'autre 40°, le cafetier n'avait pas voulu tromper le client. Malgré l'affirmation de l'avocat comme quoi « le cafetier a été victime d'un de ses garçons qui effectua vraisemblablement le mélange lui-même et prévient les inspecteurs ensuite », la sentence tombe « Le cafetier est condamné à 50 Frs d'amende qui se confondent avec une autre condamnation pour le même motif datant de la même époque (JPC : donc récidiviste) » ».

AB aime bien pour ce condamné rappeler « dura lex, sed lex », la formule latine est-elle toujours bien connue de tous les lecteurs de l'Indépendant du quartier du Hédas à Pau aux cantonx de Lembeye et de Sauveterre ... ?

c) Des Palois ont dû être surpris par le Carnet du Badaud du <u>8 novembre 1936</u> « Coup de guidon et de pédale »

Le fait relaté est très banal. « Un cycliste trop pressé ayant failli « me rentrer dedans » ... » et un autre cycliste, à pied, a laissé la pédale de son vélo heurter « violemment mon tibia ». Puis et c'est cela qui a dû surprendre : « A Pau, ville quasi-plate, les cyclistes n'ont pas d'excuses pour aller à pied ... ». Si Pau n'est pas en montagne, entre la mairie (le centre-ville) et le gave (et la gare) il existe un dénivelé de 30 mètres, certes peu important. Entre le domicile d'AB (du 44 rue Mal Joffre) et le bas du Hédas, sur une petite distance la rue est bien pentue. Mais pour AB ce n'est rien comparé au dénivelé entre Laruns et le col de l'Aubisque (Cf le chapitre III « AB le sportif, cycliste passionné »).

d) <u>Le 11/12 novembre 1936, avec « le Poisson Rouge, professeur de philosophie »</u>

AB revient encore sur son enfance à la foire : « J'ai connu aussi un petit garçon qui ne voulait plus aller à la foire, car disait-il « je ne vois que des fonds de pantalon » ... ». AB, plus sérieusement a vu « ... un poisson rouge qu'avait gagné un jeune homme à peine arrivé sur le champ de foire et du coup, toute son après-midi fût gâchée ... parce que le bocal s'est cassé et le « précieux » cyprinidé reconquérir une liberté provisoire et précaire, le jeune homme ne put contempler les réjouissances que de loin ... et il semblait méditer cette leçon de philosophie apprise à ses dépens : à savoir qu'il n'est pas de rose sans épines, de médailles sans revers et que la Providence donne la compensation de la liberté et de l'esprit et des mains aux humains qui n'ont pas gagné de poisson rouge».

Le moral d'AB ne devait pas être au plus haut.

<u>Lire le texte intégral de ce Carnet du Badaud sur le site « Pireneas »,</u> bibliothèque numérique des Ressources Pyrénéennes (source : « Archives et bibliothèques Pau Béarn Pyrénées – Bibliothèque de Pau »)

e) <u>Le 14 novembre 1936</u>, le Badaud est retourné place de Verdun pour la « <u>foire</u> de Saint-Martin »

A nouveau il pleut, d'où le titre « <u>La foire mouillée</u> ». C'est le moment des transactions sur les mulets. Elles ne sont pas en 1936 « très animées » ... et que pourtant, les conversations s'improvisent sur le même thème « où sont les foires d'antan ? ... les robustes et laborieux habitants des vallées courent et c'est à peine si, de temps à autre, le ton monte un peu sur une différence de quelques pistoles ... les pieds mouillés comme la foire, les passants traversent la place (de Verdun) en se hâtant vers le déjeuner et à table, ils évoqueront l'époque où les mulets se vendaient six mille francs et franchissaient le (col) Pourtalet en longues files ».

f) <u>Le 18 novembre 1936, en page 1 « Au Conseil général des Basses-Pyrénées, M. Léon Bérard est réélu Président »,</u> avec comme sous-titre « des extraits du discours de M. Léon Bérard dont on trouvera plus loin le texte complet (JPC : en page intérieure). Compte-rendu de séance par « André Bach ».

g) <u>Le 19 novembre 1936, « Chronique locale. A la Cour d'Appel »</u>

« A.B. » relate deux affaires, l'une pour introduction frauduleuse d'alcool à Espelette, « Le Ministère public ne requiert pas (JPC : de condamnation) mais constate qu'il ne dispose que d'une documentation insuffisante pour étayer la culpabilité du prévenu ». JPC : nous sommes au Pays basque donc ... on attend la documentation ... pour confondre les contrebandiers ... alors !!

L'autre est « une cavalerie, terreur des banques ». AB décrit parfaitement ce qu'est une cavalerie qui permet à un client de « voler »sa banque. « Le « coupable » reconnait les faits. Son défenseur va « plaider l'indulgence pour son client, jeune homme au passé irréprochable dont <u>le père a été tué à la guerre</u> (1) et qui, marié et père de famille, est tombé dans les mains d'agents malhonnêtes où, affolé par des besoins d'argent il eut, par surcroît, <u>la douleur de voir sa femme gravement malade (1)</u>. L'arrêt sera rendu à quinzaine ».

(1) : l'avocat fait son métier

<u>Dans la même page du 19 novembre 1936</u>, rubrique « <u>Echos et nouvelles</u> » : Titre : « LA SANTE DE M. SALLENAVE »

« M. Louis Sallenave, adjoint au maire de Pau, que l'accident dont il fut victime l'hiver dernier a Gourette, alors qu'en qualité de délégué de la Fédération Pyrénéenne de ski, il chronométrait l'arrivée d'une course de descente, a privé de longs mois de toute activité, est maintenant rétabli et reprendra incessamment ses fonctions. Il présidera le 6 décembre prochain le banquet de ses anciens camarades du 18e et du 218e. Nous félicitons M. Louis Sallenave dont les nombreux amis ont appris avec joie le complet rétablissement. »

h) <u>Le 20 novembre 1936 au Tribunal Correctionnel</u>, « A.B. », à l'évidence, se délecte d'une belle querelle de village à Lasclaveries, au titre « <u>A quand l'armistice</u> ? ». Impossible de résumer, mais donnons l'essentiel du compterendu de l'échotier :

« S'il y a amnistie en perspective, il n'y a pas eu encore, hélas! d'armistice dans la querelle qui sépare deux ménages de cultivateurs habitant au voisinage l'un de l'autre dans la commune de Lasclaveries. Il est vrai que, comme le disait un jour un villageois: « Si on ne dispute pas avec les voisins, avec qui voulez-vous qu'on se dispute? » Ce qui est l'évidence même l'évidence même puisqu'on ne peut pas se disputer avec les gens qui habitent au loin. Bref, une querelle antique sépare le ménage B... D... du ménage B..., le chef de ce dernier étant le premier magistrat du pays, homme fort bien considéré et investi de la confiance de ces concitoyens, ancien combattant et père de cinq enfants. Dans le camp adverse, c'est la femme Mme Marie B... D., qui a sept enfants qui semble être chargée de la défense territoriale et il y a deux ans, elle fut condamnée pour avoir porté des coups de bâtons à la femme du maire. Le 9 juillet dernier, à l'heure approximative du couvre-feu, la hache de guerre était déterrée et une partie déserte du village retentissait des cris de Mme B... D... M. le Président (a un témoin): - C'était à propos d'un cochon?

Le témoin, qui aime la précision, répond : - Non! De deux cochons!

Car il apparait qu'une discussion surgit entre Mme B... D... et le maire parce que la dame ne voulait pas laisser sortir les porcs du maire qui avaient pénétré sur sa propriété ... Donc Mme B... D... prétend avoir été frappée brutalement tandis que le maire, tout en reconnaissant la discussion et le fait qu'il a dit à Mme B... D... « Je ne te toucherais pas, je ne veux pas me salir le doigt! » nie complètement avoir porté des coups et explique que la dame s'est laissé tomber elle-même sur un tas de cailloux. On voit que l'affaire est très claire et qu'elle laisse de larges possibilités aux avocats, car les deux héros de cette histoire se poursuivent mutuellement, l'un pour coups, l'autre pour injures, chacun réclamant à l'autre 2 000 francs de dommages et intérêts plus 1 000 francs pour citation abusive. De plus, au nom du maire de Lasclaveries, Me Verdenal demande une insertion dans un journal. Me Verdenal, donc, plaide pour M. le maire B... et, à l'aide des témoignages entendus, écarte complètement les coups, son client ayant été victime du machiavélisme provocateur de la femme B... D... C'est Me Ritter qui défend cette dernière et qui représente le maire comme conduisant à la manière d'un satrape dans sa localité et voulant se venger d'atteintes portées « à sa dignité proconsulaire ». Le jugement sera rendu à huitaine. N'omettons pas de mentionner qu'un adjoint de Lasclaveries a donné d'excellents renseignements et (1) sur son maire et (1) sur son administrée (Mme B... D...) »

(1) : JPC : rien n'échappe à l'échotier pour faire remarquer le « courage » de l'adjoint au maire de Lasclaveries qui ne veut pas se fâcher avec son maire <u>et</u> de son administrée.

3) <u>DECEMBRE 1936 : les ressemelages, idylle dans l'autobus et</u> les éternels recommencements.

<u>Le localier AB s'installe dans l'Indépendant pour « faire le Badaud » et nourrir la rubrique judiciaire.</u>

Il ne manque pas les séances du Conseil municipal de Pau et du Conseil général des Basses-Pyrénées, ainsi que celle des Tribunaux Correctionnel et d'Appel de Pau. Le localier se rend à quelques inaugurations et autres évènements locaux. L'autre expression de donner des échos de ce qu'il a vu dans Pau relève de sa « badauderie native » pour en tenir une rubrique régulière comme depuis à La Rochelle dans L'Echo Rochelais (cf ci-dessus le sous-chapitre I) ...

« <u>Badaud : nom et adjectif, personne qui s'attarde à regarder le spectacle de la rue</u> » (selon la définition dans le Larousse de poche de 2001). Mais son « Carnet du Badaud » qui va au-delà de cette définition, est un mélange de faits qu'il a vus, de propos entendus, qui bien souvent, suscitent sa réflexion, des méditations sur les humains, le temps qui passe, des moments et des évènements de sa vie passée (sa « guerre », ses aventures loin de France ou à vélo, etc ...)

En décembre 1936, l'échotier a été aussi, comme plus tard en 1937, « mobilisé » par les élections municipales à Pau et cantonales en Béarn (cf ci-dessus dans le A).

a) <u>Le Carnet du Badaud du 5 décembre 1936</u>, au titre « <u>Le cortège est passé</u> » n'est pas écrit comme les autres :

« Ce n'étaient plus des badauds, hier par milliers sur le passage des funérailles de M. Lacoste (cf le A) ci-dessus), la badauderie n'ayant plus cours en ces circonstances, mais des administrés des deux sexes qui veulent rendre un dernier hommage à un administrateur. » Puis AB délivre ce qu'il pense très sincèrement, non pas de M. Lacoste, l'homme et le maire qu'il n'a pas ou peu connus, mais d'une manière générale des édiles (édiles, Larousse de poche, 2001, magistrat municipal. Hist: magistrat romain chargé des édifices publics). Il remarque tout d'abord « qu'il est de bon ton de médire des édiles municipaux ... quelques-uns même que si les édiles font un métier souvent bien fatiguant, c'est « que ça leur rapporte » ... il est des ambitieux, il est vrai, et des fripouilles, mais il est excessif de généraliser ». Pour AB de nombreux maires comme M. Lacoste ont travaillé « ... des heures gratuites, pénibles, de lutte et de découragement, avec des difficultés et de l'inaptitude ... » Si après le décès d'un édile il est légitime de lui rendre Honneur « Honneur bien sûr, mais toujours accompagné de corvées et, bien souvent d'amertume ».

<u>Lire le texte intégral de ce Carnet du Badaud sur le site « Pireneas »,</u> bibliothèque numérique des Ressources Pyrénéennes (source : « Archives et bibliothèques Pau Béarn Pyrénées – Bibliothèque de Pau »)

b) Le 11 décembre 1936 « Trouvailles » dans le « Carnet du Badaud » :

« Les journaux publient des listes en un désordre pittoresque, ainsi que dans un chapitre célèbre de Rabelais (1) ... Pour un philosophe qui avait du temps, il y a un livre à écrire sur les trouvailles et la façon dont elles ont pu être perdues ... mais comment peut-on perdre un soutien-gorge ou une jument ? ... les bureaux de police doivent être encombrés de lunettes et de lorgnons ... ». Et le Badaud : « comment un commissaire de police se débarrassa d'un stock de lunettes en affront à plusieurs certaines de réfugiés qui avaient quitté

précipitamment la ville avec quelques hordes ... (et qui) avaient laissé leurs lunettes en Espagne! ».

(1) : peut-être l'auteur préféré d'AB.

<u>Lire le texte intégral de ce Carnet du Badaud sur le site « Pireneas »,</u> bibliothèque numérique des Ressources Pyrénéennes (source : « Archives et bibliothèques Pau Béarn Pyrénées – Bibliothèque de Pau »)

c) Lors de l'audience du 16 décembre 1936 au Tribunal de Commerce « A.B. », sous le titre « Les ressemelages et la protection des artisans » :

« Pendant presque quatre heures d'horloge (1), le Tribunal entendit une affaire dans laquelle on discutait non pas à propos de bottes, mais de ressemelage et paires de talons ».

 Au total dans sa vie de journaliste AB a dû passer des centaines d'heures dans les Tribunaux

« Une loi du 7 avril 1936 a pour but la protection des artisans cordonniers et d'interdire au fabricant de chaussures occupant plus de six ouvriers et aux marchands de chaussures d'exploiter des ateliers de réparation et de créer des services de réparation de chaussures. Que l'on fasse bien attention à « créer » aujourd'hui duquel le procès va tourner. Or les quatre prévenus d'aujourd'hui recevaient de leurs clients des chaussures à réparer et les faisaient réparer chez des artisans dont ils n'étaient pas les seuls clients ... » AB tentera de résumer l'exposé des faits et des plaidoiries des avocats : « Divers témoins désopilant dont le second du syndicat des artisans qui parle de « prostitution du travail », terme un peu gros ... une discussion s'engage sur le sens du verbe « créer » que Me Bignon, premier défenseur, commente ... ». On sent le localier, sans humour dans son compte-rendu, trouver le temps long « ... quatre heures d'audience. Heureusement les trois autres affaires sont rondement menées ».

Autre « affaire », « <u>Idylle dans l'autobus</u> » …, en fait d'idylle, ce sont deux ivrognes qui tendent de se voler leur portefeuille dans l'autobus Pau-Bordeaux … le premier écope de deux mois de prison plus 5 francs de contravention pour ivresse et le second, qui a un casier judiciaire garni, hérite de trois mois plus un jour, ce qui constituerait une première étape vers Cayenne via Saint-Martin de Ré (1) ».

- (1) Ce qu'a bien connu AB à La Rochelle
- « <u>Menu fretin</u> » (expression déjà employée dans L'Echo Rochelais pour dire « toutes les petites affaires »), c'est plus simple « 10 jours de prison à Georges Gruave, 43 ans, déjà condamné plusieurs fois pour vagabondage et mendicité ».

Me Gaute plaide à pied levé. « <u>Vin piqué</u> ». L'affaire devait aussi être simple. « Après la plaidoirie de Me Lapuyade, le Tribunal met en délibéré l'affaire de M. L... négociant en vins, chez qui un inspecteur des fraudes trouva du vin impropre à la consommation ».

Le 16 décembre 1936 : « Point de rencontre ».

Le Carnet du Badaud décrit les premiers résultats d'une récente suggestion (d'AB) sur la création éventuelle d'un Centre d'Etudes susceptible d'attirer à Pau des jeunes gens et jeunes filles de langue espagnole et portugaise.

M. Félix Barthe dans la « Revue régionaliste » félicite le Badaud pour sa suggestion « qu'il avait déjà faite ... ». Un autre correspondant qui signe « le taquin » se montre sceptique sur « l'attraction de la terre des ancêtres ... des ennemis basco-béarnais qui n'éprouvent nullement de revoir le village natal ... (mais) reconnait que si elle (la suggestion) n'intéresse pas les descendants des Français, elle peut intéresser les autres. Car il y a les autres dont je (AB) pourrais parler aussi comme ces jeunes Brésiliens au sang très mêlé, « cabos-clos »,

ayant du sang noir indien et portugais (1) en parties inégales qui sont, eux, très attirés vers les centres intellectuels d'Europe »

(1) : souvenir d'avant-guerre d'AB au Brésil

Le localier revient dans les Basses-Pyrénées. « ... ma modeste suggestion a été reprise par le correspondant de « la Petite Gironde » à Biarritz ... et c'est ainsi que j'ai appris que sous l'impulsion de M Dudouit, le distingué inspecteur de primaire, il y a déjà à Pau des organismes qui reçoivent des étudiants étrangers. »

AB arrivé à Pau début octobre ne pouvait pas tout savoir.

d) <u>Le 18 décembre 1936</u>, c'est un « <u>Carnet du Badaud</u> » dont AB aurait pu faire un « Point de Vue », au titre de « L'éternel recommencement » :

« Et en mars 1791, la « Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen » confirmait cette suppression (des privilèges de coopération, maîtrise, etc ...) en disant que dorénavant « ... il serait libre à toute personne de faire tel négoce, d'exercer telle profession, au métier qu'elle trouverait bien ... tout cela me revenait ironiquement en mémoire, alors qu'au premier rang du Tribunal correctionnel j'écoutais les éloquentes plaidoiries « pro » et « contra » de ce procès où les artisans réparateurs de chaussures s'opposant aux marchands et aux grandes firmes qui s'occupent des réparations », cf ci-dessus le 16 décembre au Tribunal de Commerce.

« Une autre loi sur les blés (cf Office du blé), fait que le cultivateur ne peut plus vendre sa récolte à tel ou tel marché de son choix » (JPC : depuis, jusqu'en 1990, la France aime créer ou recréer des Offices agricoles). « Un sénateur (propose) la création d'un monopole au profit d'une catégorie de syndicat, en l'espèce la CGT.

Le Badaud concluait « Où es-tu, nuit du 4 août, Déclaration des Droits de l'Homme ? ». Lire le texte intégral disponible sur internet.

« L'éternel recommencement » perdure dans la France du 20^{ème} et 21^{ème} siècle, monopole de « corporation », notaires, architectes, pharmacies, ... bien « bétonnée » par Vichy, y compris pour « organiser l'agriculture » : Chambres d'agriculture, ... La Vème République, jusqu'en 2010, y ajoutera les Safer (marché des terres agricoles) puis les Interprofessions des filières agricoles/agroalimentaires.

e) Pendant la campagne électorale pour élire un édile à la Mairie de Pau (cf ci-dessus au A)), AB a été bader « <u>Au préau d'Henri IV » le 21 décembre 1936</u> :

« L'inanité des réunions publiques est apparue dès mon jeune âge alors que, dans mon quartier (à Paris), un citoyen Tartempion réunissait chaque jour dans une école un auditoire de vieilles personnes qui acclamait sa candidature à main levée et, que le jour du scrutin, il eut 300 voix sur 10 000 ... le froid (sous le préau de l'école Henri IV) n'empêche d'ailleurs pas les fleurs de rhétoriques de s'épanouir et samedi, nous n'avons pas hésité à décerner la palme à M. Chaze (SFIO, cf ci-dessus) qui, célébrant le libre arbitre de l'électeur palois, dit ceci « les électeurs n'ont pas besoin qu'on leur apporte sur un plat le sens dans lequel ils doivent s'engager. C'était bien beau et c'est textuel ».

JPC: l'éternel recommencement aussi des débats politiques ... AB, comme souvent, relativise, prend ses distances sur la vie politique et électorale et comme il aime Rabelais : « A onze heures et quart, tout était terminé, et comme aurait dit le bon Rabelais « chacun s'en fut dans sa chaumière », alors que les neuf dixièmes des électeurs étaient au cinéma, écoutaient le TSF au coin du feu ou dormaient à côté de leur épouse respective (1). Du

moins, nous le supposons (1). Et certains de ces abstentionnistes du préau Henri IV méditaient déjà sur la partie de ski qu'ils feraient le lendemain ».

- (1) : Bigre !! Ce n'est pas le très catholique Patriote qui oserait une telle « supposition » ! ou alors, après, il faut aller à « confesse » !
- f) <u>Dans « Races éteintes » le 31 décembre 1936, le Carnet du Badaud constate qu'a disparu le caniche qui « n'a pas survécu à la guerre »</u>

Mais plus sérieux pour le cycliste la disparition « des gens qui apprenaient à monter à vélo ... et nous avons perdu cet agréable spectacle de la rue qui était une leçon de bicyclette – entre parenthèses, une des premières choses que fixa le cinéma il y a quarante ans (*JPC*: dans un film de G. Méliès?) - ... Au risque d'encourir de grands reproches (*JPC*: de son épouse Germaine?), je crois me souvenir que les dames se montraient particulièrement maladroites, mais avec des circonstances atténuantes de lourdes et amples jupes que des épingles à nourrice protégeaient du piège de la chaine et des pédales ».

<u>Lire le texte intégral de ce Carnet du Badaud sur le site « Pireneas »,</u> bibliothèque numérique des Ressources Pyrénéennes (source : « Archives et bibliothèques Pau Béarn Pyrénées – Bibliothèque de Pau »)

- I) 1937. AB au Conseil Général / Parlement de Navarre. Pau « modéré ». Oloron « agité ». Sans oublier Léon Bérard.
 - 1) JANVIER 1937. AB « Au préau d'Henri IV » et les « Ephémérides » pour philosophes.
- a) <u>Le 9 janvier 1937</u>, dans le Carnet du Badaud « <u>Palais dormez-en paix !</u> <u>Mais ouvrez l'œil</u> », AB raconte que si « le journaliste préposé aux faits divers aux chiens crevés- ne trouve pas dans le rapport de police (JPC : consigné au Commissariat mis à disposition du localier) la petite histoire nocturne qui pourrait agrémenter la rubrique (locale) ... il doit se contenter des chiens vivants, mais errants qui se font capturer et mettre en fourrière ..., de rappels à l'ordre aux citoyens indisciplinés ... ou de contraventions aux demoiselles qui font une propagande un peu extensible pour leur petite industrie (1)».
 - (1) : A nouveau pour ne pas dire « prostitution »

<u>Lire le texte intégral de ce Carnet du Badaud sur le site « Pireneas »,</u> bibliothèque numérique des Ressources Pyrénéennes (source : « Archives et bibliothèques Pau Béarn Pyrénées – Bibliothèque de Pau »)

b) <u>Dans le Carnet du Badaud du 14 janvier 1937</u>, le Badaud donne le compterendu d'une conférence de Joseph Peyré sur « <u>les coulisses de la Radio</u> ». L'écrivain

béarnais relate à l'Hôtel Continental ses émissions faites à la Radio et « voyant au loin, très loin dans l'avenir J. Peyré esquissa un aperçu de ce que pouvait advenir de la télévision (1) nous permettant de voir en plus d'entendre et où nos intérieurs pourraient être « violés » par la vue comme ils le sont par le son. »

- (1) : Que dirait-il aujourd'hui?
- c) Très amateur de cinéma, <u>le « Carnet du Badaud » du 15 janvier 1937</u> met en scène « <u>La marquise et les Bretons</u> » pour monter, avec humour, qu'un film dont on demande l'interdiction, assure au final son succès.
- <u>Lire le texte intégral de ce Carnet du Badaud sur le site « Pireneas »,</u> bibliothèque numérique des Ressources Pyrénéennes (source : « Archives et bibliothèques Pau Béarn Pyrénées Bibliothèque de Pau »)
- <u>Le 16 janvier 1937</u>, le Badaud a dû assister à une représentation complètement ratée de la pièce de Corneille « Une défaillance du Cid » : « Don Diègue « cafouillant » sa rage et son désespoir, reçut ainsi un précieux renfort (JPC : du public) qu'il ne sembla pas apprécier à sa valeur ». En bref il a été sifflé.
- <u>Lire le texte intégral de ce Carnet du Badaud sur le site « Pireneas »,</u> bibliothèque numérique des Ressources Pyrénéennes (source : « Archives et bibliothèques Pau Béarn Pyrénées Bibliothèque de Pau »)
 - d) <u>Le 20 janvier 1937</u>, le localier AB ajoute à son long compte-rendu de <u>l'Assemblée générale de la « Gaule paloise</u> » un Carnet du Badaud au titre de « Gaule ... en guerre »

Cette AG a dû être mouvementée: « ... Et j'ai ainsi appris qu'il y avait eu du sport oratoire (JPC: ils se sont « engueulés ») autour du prix de la plus grosse prise de l'année. Le candidat au titre s'est vu accuser ouvertement d'avoir acheté sa truite record à des pêcheurs professionnels, sinon au marché.... Dans tous les cas ce n'est pas moi qui irais acheter du poisson pour tenter un record. Je serai capable (dit le Badaud) de revenir avec une perche ou une dorade que je prétendrais avoir capturé à Jurançon (commune près de Pau). Ou crions-nous, la fraude s'introduisait dans ce sport, si les pêcheurs se mettaient à « maquiller les « brêmes » comme simples joueurs de belote. Il y aurait certainement des incidents, pire peut-être, alors que les pêcheurs sont réputés comme pacifiques et que « la guerre des gaules » n'est qu'un lointain souvenir (2 000 ans) ... Aussi, faut espérer que toute la lumière sera faite sur l'incident ... car, moins qu'une autre, cette affaire ne peut se terminer en queue de poisson ».

AB ne résiste pas à un jeu de mot facile

- e) <u>Le 22 janvier 1937</u>, c'est le localier chroniqueur judiciaire qui fait dans un Carnet du Badaud quelques considérations sur les audiences au Tribunal correctionnel à Pau, avec le titre « Les spectateurs de Thémis ». *AB connait bien les audiences pour en faire un tableau agréable à lire.*
- <u>Lire le texte intégral de ce Carnet du Badaud sur le site « Pireneas »,</u> bibliothèque numérique des Ressources Pyrénéennes (source : « Archives et bibliothèques Pau Béarn Pyrénées Bibliothèque de Pau »)
- f) <u>Le 23 janvier 1937</u>, le Badaud commente la décision du Ministre du Travail de fusionner trois décorations en une seule « <u>un effort déflationniste</u> » et il en décrit les

aspects négatifs, moins de rubans à fabriquer et positifs de simplification ... dans une cérémonie quand on scrute une boutonnière ornée de couleurs inconnues en se disant « de quoi peut-il être décoré ? » L'ancien combattant très médaillé se moque des médaillés, certes civiles. Au XXIème siècle de nombreux Français adorent toujours être multimédaillés.

g) <u>Le 25 janvier 1937, petit article signé « A.B » sur « le gala de la Croix-Rouge</u> française a obtenu un brillant succès »

Danses et musiques classiques avec des artistes très (re) connus. « Après la partie artistique, les assistants se répandirent dans les salons des Ambassadeurs où le bal, auquel le jazzman Mora prêtait son concours, se prolongea fort avant dans la nuit ». AB devait déjà dormir car contrairement à son épouse, AB n'est pas un grand amateur de musique.

h) Le 26 janvier 1937, Carnet du Badaud « Le Grand Prix »

« ... car les Palois attendent ce spectacle. On se bouscule pour acheter les billets d'entrée, pelouse fourmillant de monde... tous les spectateurs semblent se connaître ... je comprends qu'en dehors de l'habitude, de l'entrainement, de la mode, de la nécessité de meubler une après-midi dominicale et de l'attrait du jeu, des milliers de personnes sont venues admirer de nobles animaux en pleine action. Admiration qui, quelquefois, leur fait applaudir un cheval qui en précède un autre, lequel portait leurs cent sous, la « thune » classique dont il ne reste comme souvenir qu'un ticket qui va rejoindre les milliers d'autres jonchant le sol. Un bien bel après-midi! »

Après les pêcheurs, le Badaud se moque, gentiment certes, des turfistes/parieurs.

i) <u>Le Carnet du Badaud du 30 janvier 1937</u> a dû intéresser les fidèles lecteurs de l'Indépendant d'un certain âge et les philosophes de tout âge :

« Ephémérides

Une bien attrayante occupation, à laquelle je regrette bien de ne pas pouvoir consacrer plus de temps, est celle qui consiste à relire les collections de l'Indépendant et, à l'aide de cette lecture, d'un peu d'imagination et, aussi, avec les précieux souvenirs qu'égrène périodiquement et avec tant de talent, <u>notre ami « Jean du Gave</u> » (1), de revivre des époques déjà lointaines ... Obligés de limiter nos ambitions, nous avons dû nous résoudre – ce n'est d'ailleurs pas une innovation – à découper à l'emporte-pièce des éphémérides d'il y a cinquante ans – cinquante, c'est un chiffre rond – pour les piquer chaque jour dans cette rubrique ... On voit qu'il y a là matière à philosopher et d'aucuns pourront se dire :

A quoi bon se casser la tête. Il en est aujourd'hui comme il y a cinquante ans. On se passionnait et on s'inquiétait alors pour les mêmes raisons qu'aujourd'hui : les problèmes qui se posaient n'ont probablement reçu que des solutions fragiles ou incomplètes et, cependant la terre n'a pas cessé de tourner et les hommes de vivre.

C'est un peu vrai mais il est non moins vrai que beaucoup d'hommes qui naissaient en 1887 (2) étaient promis à une mort violente et prématurée. La génération de la guerre est celle qui naquit peu avant ou peu après cette date, de sorte que les éphémérides d'il y a cinquante ans nous restituent l'atmosphère qui plana sur les berceaux des hommes de cette génération (3). Ce qui ajoute à leur intérêt. Evidemment, ça ne nous rajeunit pas, comme l'on a coutume de dire. Mais ça ne nous vieillit pas non plus! »

(1) : souligné par nous. Donc Jean de Gave n'est pas AB, ce que nous avions pu croire pendant trois ans de lecture et relecture de L'Indépendant. Lire ci-après au

- F) Gustave Aubert et son pseudonyme Jean de Gave par J.A. Catala et lire ciaprès le a) du 6 février 1937
- (2) : AB est né en 1888
- (3) : notamment les nombreux anciens combattants
- 2) <u>FEVRIER 1937: « Un magnifique succès pour le Grand Prix automobile de Pau » ... et parler du Pays Basque à la place du Béarn!! suite à un excès « vini-ethnique ».</u>
 - a) Jean de Gave n'était pas André Bach. Mais qui est-il?

<u>Le 6 février 1937 dans l'Indépendant</u>, en page intérieure dans la rubrique « Autrefois et aujourd'hui », figure un article signé de Jean de Gave sur « Henri Faisans et le « Pacte » » (cf le A) ci-dessus sur le « Pacte Henri Faisans » et ci-après le F)). Ce rédacteur donne les détails de ce pacte fondateur passé en 1891 par H. Faisans.

Pendant près de quatre ans nous avons cru que <u>Jean de Gave</u> était un pseudonyme d'AB. En effet la chronique du 6 février commence par « je parle de ce fameux pacte quelques jours avant une récente élection municipale (JPC : cf ci-dessus en décembre 1936 et janvier 1937, élection de P. Verdenal). « D'autres en ont parlé » pour terminer par « Je vous révèlerai d'ailleurs que, depuis sa jeunesse, il (JPC : H. Faisans) penchait fort à gauche et que ceux qui le connaissait bien lui aurait reproché plutôt son radicalisme que son conservatisme. La rente, à la prochaine fois. » C'est ainsi que j'ai fait la photocopie de la quasi-totalité des articles de Jean de Gave (plusieurs centaines) pour m'apercevoir en relisant plus attentivement les « Carnets du Badaud » (donc AB) qu'un article du <u>27 février 1937</u> donne cette précision ; « il y a quelques jours notre ami « Jean de Gave » évoquait ici même le souvenir... » (ci-dessus).

Mais en 2016 nous ne savions toujours pas qui était ce rédacteur ou pigiste « notre ami Jean de Gave ». Ce n'est qu'en août 2017 que nous avons découvert que Jean de Gave était Gustave Aubert, ancien rédacteur en chef de L'Indépendant (1888-1926). Cf ci-après le F).

b) <u>Le 17 février 1937</u>, le Carnet du Badaud se félicite « qu'<u>un sénateur pense à vous, Mesdames</u> » avec « une proposition de loi tendant à la création d'un livret de capacité civile pour les femmes », pour changer le fait qu'une femme mariée ne peut rien faire sans l'autorisation de son mari. AB se souvient « qu'au milieu d'une place (de Paris) une dame qui avait sans doute des raisons cachées de se montrer impatiente, montrait un des édicules à une autre dame d'un index furibond et fulminait contre l'incurie masculine en ces termes : Ah, on voit bien que ce sont « eux » qui font les lois! ».

<u>Lire le texte intégral de ce Carnet du Badaud sur le site « Pireneas »,</u> bibliothèque numérique des Ressources Pyrénéennes (source : « Archives et bibliothèques Pau Béarn Pyrénées – Bibliothèque de Pau »)

AB un peu féministe ... ? ou pour faire plaisir à Germaine, son épouse ?

c) <u>Le 20 février 1937</u>, le Badaud dans « <u>Ne tournez pas le bouton</u>! » incite les « sans-filistes » (JPC : personne qui écoute la radio) à voter pour une T.S.F. (1) amusante, instructive et artistique, et pour résumer intéressante ».

(1): Transmission Sans Fil

<u>Lire le texte intégral de ce Carnet du Badaud sur le site « Pireneas »,</u> bibliothèque numérique des Ressources Pyrénéennes (source : « Archives et bibliothèques Pau Béarn Pyrénées – Bibliothèque de Pau »)

Ces deux derniers Carnets du Badaud auraient pu être des Points de Vue.

d) <u>Le 23 février 1937</u> AB qui signe « Le Badaud » met en relief le Grand Prix automobile de Pau qui a été présenté plusieurs fois dans l'Indépendant, par la publication du programme et informations pratiques en page une et page intérieure.

Titre: « <u>Un public plus nombreux que jamais a assisté au Grand Prix automobile</u> », avec la photo du baron d'Ariste, président de l'A.C.B.B. Il n'était plus possible de « marcher sur les trottoirs de la rue Maréchal Joffre hier matin sur le coup de onze heures ... un grand nombre de conducteurs automobiles, saisis par l'ambiance faisaient des excès de vitesse bien contraire à leurs habitudes... Dès treize heures commença la ruée vers le circuit, chacun ayant soigneusement un point stratégique. Les uns préféraient le virage de gare, les autres la ligne droite avec le spectacle du ravitaillement ... donner la liste des personnalités contenues dans la tribune officielle est chose impossible (*JPC*: mais le Badaud en cite une trentaine) ... Trois vedettes sportives sont présentes: « Marcel Doret le grand as de l'acrobatie aérienne, Antonin Magne (JPC: le champion cycliste bien connu) et Lecat, le fameux randonneur automobile qui s'amuse à faire mille kilomètres par jour pendant un an (JPC: c'est sans doute exagéré). Lecat contemplait les coureurs couvrant 200 kms de l'œil d'un grossiste regardant des détaillants. Ajoutons que Lecat portait au bras le deuil de son fils René Lecat, tué en avion l'an dernier et qui fit des reportages du Tour de France pour l'Indépendant pendant plusieurs années ».

JPC: AB avait peut-être rencontré Lecat à La Rochelle. Plusieurs paragraphes détaillent les astuces des « resquilleurs de naissance » pour voir la course sans rien payer... et AB, toujours bienveillant, ne condamne pas la pratique !!!

Puis le Badaud résume les évènements principaux de la course avec onze partants sur quatorze qui termineront la course.

AB ajoute quelques observations. Charles Faraux « surveillait les opérations d'un œil vigilant, compétent et débonnaire. Mais c'est bizarre comme à force de collaborer avec Henri Desgroupes, il a pris l'arrière de ce dernier en plus grand. Semblable chose était déjà arrivée à Cazalis, secrétaire général du « Tour ». Processus de mimétisme patronal ». AB ne peut pas s'empêcher de penser au Tour de France.

« Le soleil se fit tirer l'oreille » pour dire qu'il a bien plu. « Est-ce pour l'apprivoiser (le soleil) avant la course qu'à l'heure de l'apéritif l'hautparleur d'un café proche du Palais des Pyrénées chantait « Lou beth ceü de Paü ». Cela valait mieux que « singing in the rain ». Le banquet du soir fut fort joyeux. Les « non béarnais » (*JPC : les « étrangers »*) étaient obligés d'avoir recours à des traducteurs pour lire le menu rédigé en langue béarnaise (*JPC : AB a vite appris dire langue et pas patois*). Le journaliste Robert Coquelle se léchait les doigts après « Lou trebucs heyt a case » et ne cessait de redemander du « corbière » (la garbure de Nouste) (s'est ajouté Lou quartie d'agnet de Licq-Athery, Lou hidye de quit de Morlaas, la pire de Mounein, Lou roumadj de Gabas, Lam perasses dou Baudaros, le tout arrosé de plusieurs « cops de darré dans fagots »). « Avec lui (R. Coquelle), nous vidâmes le sac de vieilles histoires sportives du début du siècle ».

Le Badaud ne peut pas résister au récit d'une fin de banquet pour conclure son article : « cependant que le glorieux Grand Prix 1937 entrait à son tour dans l'histoire du sport, Charles Faraux (JPC : directeur de la course), absorbé sans doute par un calcul intégral, commença son discours par une éloge du pays basque et de la cuisine basquaise, tandis que de toutes parts on lui chuchotait : « béarnais ! béarnais !! ». Il revint en Béarn et rendit hommage à l'Automobile Club Basco-Béarnais. Il y a tout de même du basque là-dedans dit-il ». JPC : peut-être au Jurançon et au Madiran, vins béarnais, s'était ajouté un peu trop d'Irouleguy, vin basque ? Ch. Faraux a-t-il été victime d'un mélange « vini-ethnique » ... ??

e) <u>Le 27 février 1937</u>, le Carnet du Badaud, au titre de « <u>Fièvre exécutoire</u> » s'en prend « à la malsaine fièvre qui s'empare de nombreuses personnes pour assister à une exécution capitale.

En mars 1933 à Angoulême, (AB) observa toute l'agitation d'une partie de la population pour essayer de savoir quand et où deux criminels allaient être exécutés. « ... Nouvelle alerte au début juillet (1933) lorsque quatre journalistes J.A. Catala (1) et le signataire de ces lignes (AB) furent vus dès l'aube aux abords de la prison. L'alerte « exécution capitale » fut donnée dans toute la ville comme une trainée de poudre alors qu'en réalité les journalistes allaient chercher, à son domicile près de la prison, un ami qui devait les amener, en auto, déjeuner à la campagne (Les deux criminels furent exécutés fin juillet) ».

(1) Ainsi J.A. Catala de la Petite Gironde et ancien rédacteur en chef de L'Indépendant, connaissait André Bach à La Rochelle déjà en <u>juillet 1933</u>. Aux éléments déjà donnés dans le sous-chapitre « AB à L'Echo Rochelais » et au A) ci-dessus s'ajoute cette « relation » qui a pu intervenir pour le « recrutement » d'AB à l'Indépendant l'été 1936, cf le A) ci-dessus. J.A. Catala : lire ci-après au D) dans le XI et au F) 5) e).

3) MARS 1937 : Un conseil Municipal de Pau « ça ne vaut pas une belote » . J. Doriot à Pau

a) Dans le Badaud du <u>7 mars 1937</u> « <u>Après dîner</u> », le localier habitué des séances du <u>Conseil municipal</u> de Pau doute qu'avec un changement d'horaires, demandé et obtenu par M. Chaze, il y ait plus de monde (aux séances). « C'est que c'est beaucoup moins amusant qu'une audience de police correctionnelle ou de cour d'assises ... les électeurs de M. Chaze viendront peut-être en masse la première fois, mais quand ils auront entendu quelques rapports sur la dégressivité des tarifs de l'électricité ou sur les cahiers des charges des fournitures pour l'entretien de la voirie urbaine, ils trouveront que ça ne vaut pas une belote ».

<u>Lire le texte intégral de ce Carnet du Badaud sur le site « Pireneas »,</u> bibliothèque numérique des Ressources Pyrénéennes (source : « Archives et bibliothèques Pau Béarn Pyrénées – Bibliothèque de Pau »)

JPC : que pensèrent en 1937 les édiles de Pau de lire qu'une séance du Conseil municipal : « ça ne vaut pas une belote ? ».

b) Le <u>10 mars 1937</u>, par « A.B », « <u>La réunion de M. Jacques Doriot au casino</u> a réuni de quatre à cinq mille personnes »

- J. Doriot est député-maire de Saint-Denis et chef du Parti Populaire Français (droite). « Beaucoup d'auditeurs étaient venus en curieux et en amateur d'éloquence et, à ce dernier titre, ils eurent tout lieu d'être satisfaits. Il y avait aussi un noyau de Socialo-communistes qui, après avoir fait des pieds et des mains pour faire interdire la réunion, s'étaient résolus à y assister ... et durant deux heures Doriot fit le procès du parti communiste (JPC : dont il avait été l'un des dirigeants) avec une minutie de comptable faisant un inventaire, minutie n'excluant pas les envolées pathétiques ». L'orateur a répondu à ses contradicteurs. « Il était minuit et demi lorsque la réunion prit fin au chant de « la Marseillaise ». En toute objectivité nous devons noter que les auditeurs semblaient en majorité satisfaits et ne regrettaient pas de se coucher aussi tard ».
- c) Dans le Carnet du Badaud du <u>12 mars 1937</u> « <u>La baisse des allumettes et la guerre d'Espagne</u> », l'ancien combattant se moque de ceux qui « depuis que les allumettes existent, elles ont toujours servi à faire de la statique en chambre ... dans les cafés ».

<u>Lire le texte intégral de ce Carnet du Badaud sur le site « Pireneas »,</u> bibliothèque numérique des Ressources Pyrénéennes (source : « Archives et bibliothèques Pau Béarn Pyrénées – Bibliothèque de Pau »)

- d) Le <u>18 mars 1937</u>, le Carnet du Badaud part d'un fait divers palois relatif à la mendicité, au titre de « <u>Le trésor de la mendicité</u> » pour <u>se souvenir</u> qu'elle est une institution en Espagne, et surtout au Portugal :
- « ... je me revois encore arrivant pour la première fois dans une ville portugaise (1) et, malgré les avertissements qu'on m'avait prodigués, donnant deux sous à un sourd-muet. Un quart d'heure après, j'étais cerné par un corps d'armée d'aveugles, de béquillards et de paralytiques, et il fallut presque l'intervention de la police pour me dégager. On m'expliqua ensuite que les mendiants étaient formés en syndicats et qu'ils devaient de signaler entre eux et sans retard les personnes généreuses. Mon sourd-muet aurait disposé d'un poste émetteur de T.S.F. qu'il n'aurait pas fait plus vite. »
 - (1) : avant la guerre de 1914
 - e) Le <u>24 mars 1937</u>, le Badaud est « allé faire un tour à Arnequy et Dancharia » pour décrire l'activité de ces postes frontières avec (titre) « <u>les gardiens de la non-intervention</u> »

« De chaque côté d'une rivière un restaurant et une « fonda ». On ne voit passer que des moutons ... à tout instant on rencontre des carabiniers, gardes mobiles, douaniers ... au bout de huit jours de séjour, ces braves gens ont fait connaissance des gens du pays, ont fixé leur signalement dans leur esprit et ne les interrogent plus. Aux heures des repas, certains pensent à la pelote avec les jeunes gars du village ... C'est bien évident, et il faudrait des régiments et des brigades déployées en tirailleurs pour former un barrage infranchissable (de la frontière) ».

La contrebande était fort connue, même du préfet, donc AB peut l'écrire de manière à peine allusive.

4) AVRIL 1937 : Critérium d'ouverture du cyclo-club béarnais et que « Vive la classe » 37 avant d'aller « là-haut ».

a) Un accident ferroviaire à Saint-Paul-les Dax fournit au Badaud un prétexte le 3 avril 1937 pour décrire le comportement des voyageurs « <u>en attendant le coup de sifflet</u> » pour « embarquer » dans des propos légers, à la fois « le bon Rabelais et M. Einstein ».

<u>Lire le texte intégral de ce Carnet du Badaud sur le site « Pireneas »,</u> bibliothèque numérique des Ressources Pyrénéennes (source : « Archives et bibliothèques Pau Béarn Pyrénées – Bibliothèque de Pau »)

b) « <u>L'ouverture de l'heure d'été », le 6 avril 1937</u>. Quand la côte 304 devant Verdun était une villégiature qui ne valait pas le parc Beaumont de Pau.

AB commence à décrire « une véritable cohue au départ et à l'arrivée (d'une course cycliste). Quant à la côte de Morlaàs (près de Pau) elle avait pris l'allure d'une des côtes des environs de Paris le jour de Bordeaux-Paris » (JPC : AB a toujours les courses cyclistes en tête !!). Puis AB se fait très sérieux :

« Au fait, le public se rend-il compte que ses jours de fêtes sont les jours les plus chargés de besogne pour les gardiens de l'autorité ? Et puisqu'il est de mode de vendre périodiquement des petits drapeaux et des insignes dans des buts variés, je réclame une journée de la police et de la gendarmerie au profit des familles des victimes du devoir. Une fois par an, le public aura ainsi l'occasion de témoigner sa reconnaissance au service d'ordre qui le préserve si souvent de l'écrasement de ses doigts de pied comme il advint hier à certains spectateurs que des voitures frôlèrent de près.... Le parc Beaumont était noir et le boulevard des Pyrénées ourlé d'admirateurs aux regards desquels la chaîne offrait sa splendeur ... C'était hier l'ouverture de l'heure d'été et, pour les jeunes qui l'ignorent et les moins jeunes qui ne s'en souviennent plus, rappelons qu'elle fut instaurée en France en juin 1916 (1). Pour ma part, j'ai une excellente raison de m'en souvenir car je changeai l'heure de ma montre dans une tranchée de la côte 304, devant Verdun, villégiature qui ne valait pas le parc Beaumont (1). LE BADAUD »

- (1) : les souvenirs de l'ancien combattant ne sont jamais bien loin d'« AB le Badaud ».
 - c) <u>Le 13 avril 1937</u>, le responsable de la page « L'Indépendant sportif », Ch. Lagarde, a dû se faire une raison : pour le vélo c'est AB qui « couvre » « <u>le critérium d'ouverture du Cyclo-club béarnais</u> ».

Deux pleines colonnes sont indispensables pour donner tous les détails : « Course en trois actes ... Le départ ..., une chute se produit et trois coureurs tombent ... Les premiers lâchés sont Catie et Choquet, puis voici que vers <u>Serres-Castet</u> (souligné par JPC) Marune doit discuter avec son dérailleur ... Sauvagnon est monté bon train. Dans un chemin montant sablonneux, malaisé, un quatuor s'échappe pour filer vers Morlaàs. On tombe alors dans un chemin où M. le ministre des Transports Publics ne doit pas passer souvent : ce ne sont que cailloux, silex et fondrière et ce qui doit arriver arrive ... huit accidentés ... Quatre minutes trente d'écart à Labatmale ... entre coureurs de tête en haut de la dure rampe qui monte à Aubertin ... Ce sera donc une arrivée au sprint et sans doute, cela mérite-t-il considération car nos quatre gaillards roulent à trente à l'heure parmi un cortège de voitures, motos, des cyclistes de tout âge et de tout sexe. Les quatre hommes semblent des négociateurs ...

Ainsi finit cette course qui fut glorieuse et laisse bien augurer de la suite de la saison à Pau et dans la région. »

A lire AB, j'ai l'impression d'écouter Georges Briquet et Chapatte dans le poste T.S.F. pendant le Tour de France, du temps de ma très lointaine jeunesse à Serres-Castet (près de Pau).

Pour le Cyclo Club Béarnais, lire le chapitre III ci-après « AB le sportif, le cyclotouriste aux milliers de kilomètres par an (Carnet de Vélo) avec un seul bras, aime monter les cols ».

d) A nouveau le chroniqueur judiciaire profite de « <u>la reprise au Palais</u> » pour, <u>le 15 avril 1937</u>, faire un billet du Badaud, profitant de la venue à Pau de l'avocat (très « politique », de droite) Déroulède qui défendra un ancien zouave. <u>Lire le texte intégral de ce Carnet du Badaud sur le site « Pireneas »,</u> bibliothèque numérique des Ressources Pyrénéennes (source : « Archives et bibliothèques Pau Béarn Pyrénées – Bibliothèque de Pau »)

e) <u>Le Carnet du Badaud du 21 avril 1937 claironne « Vive la classe</u> »

Selon la tradition les conscrits après le Conseil de révision perturbent le sommeil des Palois. AB rappelle le temps où par hasard du tirage au sort, Dupont restait dans ses foyers et Durant partait pour l'Afrique pendant « sept ans ! Cela représentait 2455 jours ». « Le record de sept ans fut d'ailleurs largement battu par nos camarades de la classe 1911

« Le record de sept ans fut d'ailleurs largement battu par nos camarades de la classe 1911 qui, partis en octobre 1912 pour faire deux ans, ne furent guère libérés qu'en 1920. Certains firent ainsi huit ans de service dont plus de quatre de guerre et aux premières loges! Et combien ne sont pas revenus! C'est à ceux qui partirent joyeux il y a vingt-cinq ans et qui sont restés « là-haut » (1) que je songeais en écoutant chanter ceux de la classe 1937 et c'est ce qui fit que je ne leur en voulus pas de m'avoir réveillé. »

(1) : « Là-haut », le front de 1914-1918 et titre du livre de souvenir d'AB, cf le chapitre II « AB le soldat/zouave et ancien combattant » ci-dessus.

Même quand AB rédige un Badaud pour relater un évènement très « mineur » comme celui du 21 avril, il en profite pour ce souvenir des conscrits de 1911 qui sont « restés là-haut » (le front de 1914-18). Ou bien par une réflexion de « mémoire émotionnelle » quand AB entend dans la rue les jeunes conscrits claironner « Vive la classe », il décide d'en faire un Badaud pour « se souvenir ». L'échotier aurait-il aussi un « devoir » de se souvenir du passé des anciens combattants ainsi que de « son » passé ?? AB ne pourra pas écrire après la Libération combien de ces conscrits de 1937 ne seront pas revenus entre 1940 et 1945 et qui seront pour toujours dans un autre « là-haut ».

5) MAI 1937 : Front Populaire. Un Conseil Général animé. Une journée au Tribunal à Oloron.

a) Certains Carnets du Badaud prennent aussi prétexte d'un évènement local pour faire des commentaires politiques très clairs qui auraient pu faire l'objet d'un « Point de vue ». Par exemple, <u>le 7 mai 1937</u>, au titre très explicite « <u>Intolérance et tyrannie</u> », dans le contexte « Front populaire » :

« Les meneurs extrémistes de Pau seraient-ils jaloux des lauriers sanglants que récoltèrent leurs collègues de Clichy (1)? On pourrait le croire. A moins qu'ils ne soient inconscients, auquel cas ils sont tout aussi dangereux. Car c'est toujours la même histoire. Le Parti Social Français (droite) a annoncé depuis plusieurs semaines une réunion qui doit se tenir ce soir au Palais d'Hiver et ses dirigeants se sont mis e règle avec les autorités c'est-à-dire obtenu l'autorisation de la Préfecture et de la Mairie. Encore une fois, comme pour le rassemblement de Sers, nous ne voulons pas discuter de l'opportunité ou de l'utilité de cette réunion, ce qui est une autre affaire. Ce qui importe c'est sa légalité et elle semble bien établie. Or le rassemblement Populaire (gauche) adresse ce matin à ses organisations adhérentes un appel virulent à une contre-manifestation et convoque les « antifascistes » à un rassemblement dans le Parc Beaumont à la même heure que la réunion du P.S.F. C'est dire que l'on recherche le « contact », le très dangereux contact ... C'est donc à croire que les auteurs du manifeste cherchent des incidents. Ils devraient pourtant se souvenir que chaque fois qu'il leur a plu – et c'est souvent – d'organiser une manifestation, personne n'est venu la troubler. Le simple fait que leurs adversaires politiques respirent, marchent et parlent constitue-t-il donc une « provocation fasciste », ainsi que s'exprime leur littérature habituelle ? ... C'est donc en nous retranchant derrière l'autorité du président de la Ligue des Droits de l'Homme que nous pouvons dire des « super antifascistes » de Pau qu'ils se conduisent comme de véritables « super fascistes » et en provocateurs. Ce qui, d'ailleurs, est absolument normal, le sectarisme ayant pour résultat de boucher l'entendement de ceux qui en sont atteints (2) »

(1) : manifestations / émeutes de gauche à Clichy, banlieue de Paris

(2) : souligné par nous

b) Le localier, en observant les activités de ses semblables privilégie les changements dus à la réduction du temps légal de travail décidée par le Front populaire. C'est ainsi que le Carnet du Badaud ne s'empêche pas de faire de la politique, y compris sur un ton badin et avec un brin d'humour. Déjà le <u>1er mai 1937</u> il était détaillé les effets du « pas de travail le samedi et le dimanche chez les garçons coiffeurs ».

Le 12 mai 1937, au titre de « Pas de service », c'est au tour des infirmiers « qui au nom du « prolétariat de droit divin » refusèrent de transporter un malade de la table d'opération à son lit, sous prétexte qu'ils n'étaient pas de service » ... de l'électricien qui coupe l'électricité de couveuse de nouveau-nés ... de docteurs refusant de descendre à terre un malade à transporter d'urgence à l'hôpital Au fond c'est tout simplement effarant quand l'on songe combien l'ouvrier français est serviable et courageux ... »

Aujourd'hui le droit de grève n'empêche pas les urgences médicales de fonctionner.

<u>Lire le texte intégral de ce Carnet du Badaud sur le site « Pireneas »,</u> bibliothèque numérique des Ressources Pyrénéennes (source : « Archives et bibliothèques Pau Béarn Pyrénées – Bibliothèque de Pau »)

Mêmes histoires le 20 mai 1937 avec « les caddies en grève ».

<u>Lire le texte intégral de ce Carnet du Badaud sur le site « Pireneas »,</u> bibliothèque numérique des Ressources Pyrénéennes (source : « Archives et bibliothèques Pau Béarn Pyrénées – Bibliothèque de Pau »)

c) Les comptes-rendus (quasi analytiques) des sessions du Conseil général des Basses-Pyrénées occupent une place très importante dans les pages de *l'Indépendant*. En plus le Badaud, dans la rubrique les « Echos de la semaine », en présente quelques moments « significatifs ». Ainsi le 13 mai 1937 rien n'échappe au localier à propos

d'échanges de conseillers au moment du vote des « vœux ». Nous en choisissons un, très significatif :

« Puis l'on parla de pêche à la ligne. D'un lorgnon impérieux, M. Moutet (d'Orthez) demanda pourquoi l'on ne tolérerait pas dans les Basses-Pyrénées, comme dans les Landes, la pêche le dimanche en temps de fermeture. La loi de quarante heures impose, parait-il, une telle dérogation. M. le Préfet répondit qu'il y avait peut-être des grâces d'Etat pour les Landes mais que les services qualifiés ne marchaient pas pour les Basses-Pyrénées. Alors, M. Moutet expliqua que, dans les Landes, on n'avait rien demandé au ministre de l'Agriculture, ni aux Eaux et Forêts, mais que les gendarmes et les gardes avaient été priés de ne pas verbaliser.

Donc, conclut-il, Monsieur le Préfet (Mathieu), fermez mes yeux!

D'un geste de la main, M. Maurice Mathieu repoussa cette invite à bafouer les lois.

Mais M. Moutet insista et se fit insinuant :

Il n'y a qu'à envoyer tous les gendarmes faire la police de la route le dimanche. Pas de gendarmes, pas de procès-verbaux.

Le docteur Fauchay (Oloron) intervint en défenseur du menu fretin et dépeignit les centaines de pêcheurs qui partent d'Oloron chaque dimanche et feraient des ravages en temps de fermeture. Il proclama qu'avec les nouvelles lois, il faut davantage de discipline. Surtout dans les « régiments de lignes », ajouterons-nous pour utiliser une vieille plaisanterie. M. Verdenal parla des sacrifices faits par les sociétés de pêche pour le repeuplement et l'on passa au vote. Tout d'abord le vœu de M. Moutet sembla adopté mais il y avait doute, on recommença et, finalement, il y eut 13 voix contre et 11 pour. M. Moutet rentrera bredouille à Orthez. »

d) <u>Le 27 mai 1937</u>, le Badaud signe le compte-rendu d'« <u>une chaude journée</u> <u>au tribunal correctionnel d'Oloron. « Un plaignant et une accusation tricéphale » :</u>

« La grosse affaire commençait : celle qui avait attiré tant de monde et dont les héros étaient, d'une part, le docteur Fauchay, prévenu d'outrages à magistrat dans l'exercice de ses fonctions, outrages à garde et outrages à gendarmes, accusation tricéphale ; d'autre part, M. Biers, maire d'Ogeu, chanoine du diocèse de Paris et aumônier du lycée Montaigne, plaignant tricéphale. Le docteur Fauchay (JPC : conseiller général), ayant des clients qui s'étaient fait porter malades, était représenté par Me Caslay, le sympathique et spirituel avocat palois ; On avait annoncé la présence d'un autre ténor au banc de la partie civile, mais comme il n'y eut pas de partie civile, on n'eut besoin, ni de banc, ni de ténor.

Premier témoin, M. le chanoine Biers, élégant et disert, dont la déposition prend l'allure d'un sermon de Carême sur la nécessité de l'autorité ... Le garde-champêtre d'Ogeu, bras droit encerclé de la plaque « La Loi », est sobre de commentaires mais parle cru. Il appelle un chat un chat et fait fi des circonlocutions. Il termine en disant :

- « Le maire m'a appelé :
- « Monsieur le Garde!
- « J'ai répondu :
- « Voici, Monsieur le Maire!
- « Rétablissez l'ordre!
- « Bien, Monsieur le Maire.
- « Alors j'ai dit au docteur Fauchay :
- « Le silence, ou la porte! »

Le docteur Fauchay n'a pas tout à fait répondu comme Mirabeau. Alors, on fit donner les gendarmes et le prévenu dit à l'un d'eux :

- Virgile! Ne fais pas l'andouille! (Andouille est un des mots préférés d'AB).

Mais le brave gendarme Virgile, qui connait et estime le docteur Fauchay, déclare au tribunal qu'il n'a pas attaché grande importance à cela... »

Les échanges entre les prévenus, leurs avocats et les magistrats rapportés par AB sont impossibles à résumer. Le Badaud conclut son article : « Les trois cents spectateurs sont devenus cinq cents et la compression bat les records pourtant solidement établis dans les compartiments du Métro (JPC : connu par combien d'Oloronais ?). Aussi, quand l'audience est levée, cette foule éclate au dehors et chacun, se trémoussant durant quelques pas, cherche à reprendre son gabarit normal trop longtemps comprimé. Et si le bistrot d'en face n'avait pas les mains encombrées de verres et de bouteilles, je suis sûr qu'il se les frotterait d'aise! »

Ce qui est certain, c'est qu'AB a passé une bonne journée à Oloron ... Ses écrits ont dû être lus avec le plus grand intérêt dans l'arrondissement d'Oloron, ainsi que par des avocats et magistrats. Il a été à Oloron en autobus, en train ou dans la voiture d'un ami/collègue. En effet aux dates des 26 et 27 mai son carnet de vélo est vierge. Le 23 mai AB fait 87 kms : Pau, Navailles-Angos, Pau, Mirepeix, Labatmale, Nay, Gelos, Pau. Le 28 mai, 48 kms : Pau, Gan, Rebenacq, Bellaire, Lasseube, Gan, Pau.

6) JUIN 1937 : Ce qui se passe à Pau et à Orthez par « Le Badaud »

a) <u>Le 1^{er} juin 1937</u>, les « <u>Echos du Conseil municipal de Pau</u> » par « <u>Le Badaud</u> »

Le localier AB met en cause le nouveau conseiller socialiste qui « demande la parole sur presque toutes les questions ... et par surcroît se fait accompagner d'une chorale... » A propos du Moto-club basco-béarnais : « Donc, M. Chaze n'a pas dit la vérité où il a été abusé par un faux trésorier ». Puis vint la « discussion sur la taxe de séjour qui pose la question de la clientèle des « congés payés » sans décision ... Enfin à minuit et quart s'ouvre un débat sur la reconstruction de l'hôpital : nouvel hôpital ou « rafistolage » de l'actuel. Sans décision ».

Était-il sage qu'un débat commence à minuit et quart sur la reconstruction de l'hôpital et se termine sans décision. Et AB devait avoir sommeil!

<u>Lire le texte intégral de cet article sur le site « Pireneas »,</u> bibliothèque numérique des Ressources Pyrénéennes (source : « Archives et bibliothèques Pau Béarn Pyrénées – Bibliothèque de Pau »)

b) <u>Un court Carnet du Badaud le 5 juin 1937, « L'art persécuté</u> »

« Un accordéoniste italien qui, surpris rue du 14 juillet dans l'exercice de son art et dans celui de faire la quête, a été invité à chercher une autre occupation ». Et l'ancien combattant de rappeler que l'accordéon « participa singulièrement au maintien du moral des troupes durant la guerre ... et je comprends fort bien que mon ami <u>Pierre Mac Orlan</u> (JPC : écrivain bien connu entre les deux guerres et en relation amicale avec AB), revenu du front avec le nombre de doigts réglementaires, ait voulu en jouer ».

AB y ajoute un souvenir d'ancien combattant dans les dunes des Flandres en 1915.

<u>Lire le texte intégral de ce Carnet du Badaud sur le site « Pireneas »,</u> bibliothèque numérique des Ressources Pyrénéennes (source : « Archives et bibliothèques Pau Béarn Pyrénées – Bibliothèque de Pau »)

c) Le Carnet du Badaud du <u>9 juin 1937</u> s'insurge contre une loi d'un député communiste pour supprimer les pourboires et le Badaud s'interroge « <u>le pourboire mourra-til</u> ? » avec les conséquences éventuelles de cette suppression...

d) <u>Le 10 juin 1937 « Chronique judiciaire, l'affaire des fraudes de l'octroi</u> d'Orthez devant la Cour d'Appel »

Le maire d'Orthez décide en octobre 1936 de supprimer une coutume ancestrale comme quoi les producteurs des environnements venant vendre leurs marchandises au marché n'avaient pas à payer l'octroi. M. Verdenal, avocat (et maire e Pau) s'affronte au maire d'Orthez M. Moutet (battu aux dernières législatives par J.L. Texier-Vignancour). « Une discussion s'engage, M. Moutet ayant répliqué (à M. Verdenal) et cite de nouveaux textes dans son règlement, mais M. le Président (de la Cour d'appel) fait observer que l'affaire est très délicate parce qu'elle fixera un « point de jurisprudence ». ... à suivre ».

C'est un classique entre les trois sources du Droit français : la coutume, la jurisprudence et la loi qui fit que des procès ont pu durer de très nombreuses années, pour le bonheur des avocats, professeurs de Droit et provoquant quelques migraines d'étudiants (souvenirs personnels). Malgré quelques recherches, nous n'avons pas su le fin mot de ce procès.

e) <u>Le 25 juin 1937</u>, le Carnet du Badaud avec « <u>Exploits de coqs</u> » s'intéresse aux coqs qui font du bruit la nuit dans la ville.

En fait le localier est passé par le Commissariat de police. Après les épreuves du baccalauréat des étudiants se sont réunis dans les rues de Pau, « la plupart y sont allés pour obéir à la tradition du monôme que les consuls de la ville (la mairie) avaient légitimement autorisé. Puis des éléments, je ne dirai pas suspects mais douteux prirent la tête du monôme et les conduisirent à des excès, comme celui qui qui consistait à donner l'assaut à un internat de jeunes filles ... Aujourd'hui il y a les ennuis de l'enquête et la perspective de la note à payer. Les jeunes gens font une rude expérience d'où ils peuvent tirer une leçon : à savoir qu'à écouter les meneurs de coqs, on se transforme en dindon ». Donc ce n'est pas grave.

<u>Lire le texte intégral de ce Carnet du Badaud sur le site « Pireneas »,</u> bibliothèque numérique des Ressources Pyrénéennes (source : « Archives et bibliothèques Pau Béarn Pyrénées – Bibliothèque de Pau »)

7) <u>JUILLET – AOUT 1937. La médaille de M. Orteig. « Une belle journée de cyclotourisme ... pour les amoureux de la route et du cyclisme ». Lire le chapitre III.</u>

a) S'il est un des sujets dont on parle fréquemment à Pau, (JPC : et encore quand j'étais jeune), c'est <u>l'absence d'une vraie piscine</u>. Finalement « quatre douzaines » de jeunes suédois (es) qui voulaient nager trouvèrent un « plan d'eau à deux pas de la ville » d'où le titre de ce Carnet du Badaud du 4/5 juillet 1937 « Débrouillardise suédoise ». <u>Lire le texte intégral de ce Carnet du Badaud sur le site « Pireneas »</u>, bibliothèque numérique des Ressources Pyrénéennes (source : « Archives et bibliothèques Pau Béarn Pyrénées – Bibliothèque de Pau »)

b) <u>Sous la « Chronique locale », « La presse des Pyrénées fête la rosette de</u> M. Raymond ORTEIG » le 14-15 juillet 1937.

M. Orteig « qui, devenu un citoyen éminent des Etats-Unis, n'oublie pas pour cela sa petite patrie béarnaise et tient à passer ses vacances dans son pays natal Louvie-Juzon. C'est au cours d'un dîner à l'hôtel de France que le jour de l'Indépendance Day, il est élevé à la dignité d'Officier de la Légion d'Honneur. Un journaliste, Paul Dubié : « Pour marquer cette journée, nous avons songé à vous offrir un souvenir : la croix en réduction d'Officier de la Légion d'Honneur. Ce souvenir, qu'un glorieux mutilé, notre confrère Bach (1), va vous remettre, vous dira que les journalistes des Pyrénées sont heureux et fiers d'être vos amis. Très ému, M. Orteig reçut la croix des mains de notre rédacteur en chef (1) (A.B) ».

AB est donc bien « installé » dans le paysage de la presse béarnaise et commence à remettre des médailles...

(1) : souligné par nous

Raymond Orteig (1870-1939), né à Louvie-Juzon. Il part à 12 ans à New York. De portier à gérant de deux prestigieux hôtels à New York, il lance en 1919 le prix R. Orteig (25 000 dollars) pour récompenser le premier aviateur réussissant à relier New York à Paris, exploit réalisé en 1927 par Ch. Lindberg. Ceci dans le Dictionnaire biographique du Béarn, page 234, par Louis Henri Sallenave.

c) <u>Le 24 août 1937,</u> dans la page « l'Indépendant sportif », au titre « Cyclotourisme, 300 cyclistes ont participé aux rallyes du Cyclo-Club Béarnais » (1) (en très gros caractères), par « A.B » :

« Le chiffre des participants suffit largement à établir le gros succès qu'ont remporté les rallyes organisés hier par la section de cyclotourisme du Cyclo-Club Béarnais ... Onze participants menèrent à bien les 325 kilomètres ... La distance la plus représentative de la balade cyclo touristique était les 200 kilomètres que nous avons pu suivre (2) ... Partis de Pau à 4 heures du matin, « les 200 » s'en allèrent aux lanternes jusqu'à Rébénacq pour escalader aux premières lueurs du jour la rude côte qui mène à Bélair. De ce sommet jusqu'à Mauléon, ce fut du beau tourisme par les vallées du « vert » d'Aramits et du « Saison ». Mauléon, casse-croûte bien mérité puis belle montée du col d'Osquich par toute la troupe dans une atmosphère très favorable aux grimpeurs. Trente-neuf participants étaient contrôlés en haut du col c'est-à-dire tous ceux partis de Pau et qui devaient y revenir sans incidents grâce à leur bon état d'entrainement et à la sagesse du capitaine de route Malo (3). Mentionnons que parmi ces trente-neuf participants, il y avait quatre dames dont deux, Mmes Pourtuguez et Duprat, firent le parcours à bicyclette et les deux autres, Mmes Meffre et Cavaillé, en tandem (4) avec leurs époux respectifs. Leurs noms valaient d'être cités et elles méritent toutes nos félicitations. Non contentes de bien rouler, elles dansèrent à St-Palais avant le déjeuner car c'était fête dans cette sympathique localité. Après un succulent déjeuner, il restait à rentrer à Pau par le très dur parcours qui passe par Sauveterre, Salies et Orthez ... A Artix, point de concentration de tous les groupes, c'était la cohue et, de mémoire d'homme, jamais on n'avait vu tant de vélos dans le pays. Après contrôle chez le sympathique marchand de cycles Autaà, les cyclotouristes rallièrent Pau en une cohorte imposante et se retrouvèrent rassemblés à la Haute-Plante pour le tirage au sort des prix effectué au Café Riche. Cette belle journée de cyclotourisme mérite d'être marquée d'un caillou blanc par les amoureux de la route et du cyclisme ».

(1) : AB deviendra le Président du Cyclo Club Béarnais. Les cyclos seront les seuls Béarnais à ne jamais oublier AB. Ils se réunissent chaque année depuis 1947 pour

garder la mémoire de leur ancien Président Résistant. Lire ci-après le chapitre III, avec le récent passage du Tour de France à l'Aubisque et des cyclos allemands se souvenant d'AB déporté à Buchenwald

- (2) : Ainsi AB fit les 200 kms
- (3) : Malo, cf ci-après le chapitre V « AB le Résistant »/ Mme Malo : témoignage pour faire reconnaître AB au titre de Résistant
- (4) : AB se souvient de ses centaines de kilomètres avec Germaine en tandem dans les années trente

8) <u>SEPTEMBRE 1937</u>: AB se fâche contre « l'imbécile d'Arnos ». « Tant pis pour Oloron ... Hannibal peut dormir tranquille »

a) <u>Le Carnet du Badaud du 11 septembre 1937, au titre « Trop pavoiser nuit » :</u>

« Je ne serais pas un badaud si je n'avais pas été l'autre jour aux premières loges (1) des compétitions oratoires et pugilistiques qui, une heure durant, mirent aux prises entre les deux cafés qui flanquent l'embouchure de la rue Latapie les partisans du général Franco et ceux du gouvernement de Valence. Pour un malheureux fanion imprudemment arboré et étourdiment arraché, les invectives volaient et les poings fauchaient l'air, chacun des belligérants y mettant autant d'ardeur que s'il avait été chargé – selon le cas – de l'attaque ou de la défense. Au fond c'était un spectacle lamentable mais propre à engendrer des méditations sur l'inanité de la propagande pacifiste (1) ... Le patron multicolore de l'autre jour a causé quelques yeux au beurre noir à des citoyens français et comme les yeux au beurre noir passent par toutes les nuances de l'arc-en-ciel, c'est un pavoisement largement suffisant ».

(1) : Le Badaud se laisse aller vers la politique.

b) Le 15 septembre 1937, « Echos des attentats »

« Hier (raconte la Badaud), jour de marché, on a beaucoup discuté le coup sur les attentats de Paris ... il y a toute l'année des « métingues » dans lesquels des orateurs, avec ou sans talent, dénoncent Pierre ou Paul, le vouant à l'extermination « par tous les moyens, nous nous emparerons du pouvoir », là-dessus l'orateur ayant reçu une ovation de l'auditoire s'en va boire un demi au café voisin, ayant complètement oublié les paroles qu'il a prononcées, songeant plutôt à tel siège de conseiller général, voire de député qui ferait bien son affaire ».

c) Le Badaud, le <u>21 septembre 1937</u>, a entendu « <u>un nouveau cri de guerre :</u> « cagoulard ».

Cagoulard va être le nouveau cri de guerre des excités du Front populaire ... il est fort probable que ce n'est pas sans intention que le ministre de l'intérieur a découvert, ou semble avoir découvert les « cagoulards » à trois semaines des élections cantonales ... De sorte que je m'attends à entendre longuement parler des « cagoulards » dans les réunions électorales et que je ne doute pas que dans un préau d'école de Bizanos ou de Mirepaix, un citoyen candidat (JPC : du Front Populaire) conscient et organisé expliquera à des auditeurs bouche bée que ce sont les manœuvres de la « cagoule » (1) qui mettent la livre sterling à

cent cinquante francs, celle du pain à trente-deux sous et le sou à un quart de liard. Il y a d'ailleurs de fortes chances pour que ça prenne ».

(1) : Association plus ou moins secrète de militants très à droite

d) <u>Le 24 septembre 1937, « A un habitant d'Arnos »</u>

AB est très fâché, on sent même une colère. <u>Ce Carnet du Badaud a un ton inhabituel.</u> Lisons tout de suite la conclusion : « Cela, voyez-vous, c'est du sectarisme, c'est le fait des imbéciles, beaucoup trop nombreux malheureusement qui font de la politique avec des œillères. Or si l'on n'y prend garde, nous crèverons tous du sectarisme et vous avec. Est-ce cela que vous désirez ? »

Cela, c'est quoi ? AB tient à être précis :

« Il n'est pas dans mes habitudes d'employer des expressions brutales, mais je ne puis m'empêcher d'y recourir lorsque les circonstances le demandent. C'est pourquoi j'écris aujourd'hui tout cru que la charmante localité d'Arnos, dans le canton d'Arthez, compte un imbécile parmi ses habitants. Cet imbécile est l'habitant qui, commentant à sa façon l'élection de son canton dans un grand régional écrit (JPC : très probablement de gauche) d'un partisan du candidat qui n'a pas l'air de lui plaire :

« Celui-ci au moins (sic) est titulaire d'une pension de retraite qu'il a, sans doute, gagné (sic) ce qui ne l'empêche pas de combattre de toutes ses forces le gouvernement qui la lui paie ». Mettant tout à fait de côté et la personnalité du candidat, et celle du partisan, et celle du correspondant qui a écrit cette phrase, faisant également abstraction de leurs opinions particulières, je dis à ce correspondant :

Parmi ceux qui se firent honorablement casser la figure de 1914 à 1918, ce qui valut à beaucoup d'entre eux la mort et à d'autres des mutilations, il y avait de tout : des républicains de gauche, de centre et de droite, des socialistes et des royalistes, des impérialistes et des anarchistes, des séminaristes et des libres-penseurs. Aucun d'eux ne combattait pour un gouvernement en particulier mais tous combattaient pour le salut de leur pays.

En combattant, ils ne songeaient nullement à des pensions de retraite mais y eussent-ils songé qu'il ne leur serait pas venu à l'idée de se demander par quel gouvernement ces pensions leur seraient payées.

Depuis la guerre, les pensions ont été payées par des gouvernements de droite et de gauche, cartellistes ou d'union nationale et, en fin de compte, par un gouvernement socialiste.

Nul, à part vous et, peut-être quelques autres excités, n'a jamais considéré que le fait de recevoir une pension en réparation des dommages physiques subis dans l'intérêt de la communauté puisse enlever au bénéficiaire (si l'on peut appeler bénéfice le fait d'avoir perdu un abatis ou un poumon) la faculté de discuter du gouvernement de cette communauté. Si l'on suivait votre raisonnement (?) on devrait alors retirer jusqu'au droit de vote aux pensionnés puisque, votant, ils risquent de voter contre le « gouvernement qui la leur paie », comme vous dites.

Et puis, habitant d'Arnos, je n'ai jamais entendu dire que, sous les gouvernements de droite, les pensionnés de gauche se soient abstenus de critiquer ces gouvernements qui leur payaient ces pensions. J'ai même ouï-dire qu'en un certain 11 novembre, ces pensionnés de gauche avaient manifesté violemment en refusant de défiler pour protester contre le ministère Laval. Ils avaient raison ou tort, peu importe, mais encore une fois ils combattaient le gouvernement qui « la leur payait ».

Je suis persuadé qu'à l'époque, vous avez trouvé cela très bien. Pourquoi alors chercher noise au pensionné de votre canton qui n'est pas d'accord avec vous sur le candidat à élire ? »

Commentaires:

On peut faire deux lectures de ce Carnet du Badaud partant d'un « fait local » au moment où les esprits commencent à s'échauffer par la campagne électorale dans les cantons béarnais (lire le A) ci-dessus). Le rédacteur en chef trouve un bon sujet pour alimenter la joute électorale à partir d'une « réaction » des plus stupides d'un citoyen d'Arnos : faire le lien du paiement de la retraite d'un ancien combattant, sans doute « de droite » par un gouvernement de gauche. Evidemment la riposte de l'ancien chef crapouilliste (AB) est immédiate pour faire taire cet « imbécile » (de gauche. On pourrait en trouver un de droite). L'autre lecture complémentaire : AB, au-delà de sa bonhomie naturelle, de la distance qu'il a vis-à-vis des combats politiques, ne supporte pas le sectarisme quand certaines personnes deviennent complètement irrationnelles, aveuglés par la passion idéologico-politique et expriment des non-sens absolus de son « point de vue ». Evidemment l'ancien combattant aussi ne pouvait que laisser exploser sa colère!

e) <u>Le 28 septembre 1937</u>, le Badaud va adresser en substance l'équivalent d'une lettre ouverte au <u>Consul d'Espagne</u>. *L'affaire doit être importante*, titre « <u>Sur le front d'Oloron</u> » :

« Périodiquement, M. le consul d'Espagne fait paraître dans la presse des avis aux Espagnols mobilisables pour qu'ils rejoignent les drapeaux républicains. Malgré que ces avis soient rédigés en espagnol il parait qu'ils n'ont pas un très gros succès et je me suis laissé dire que la majorité des Espagnols restait fidèle à la politique de non-intervention et préférait laisser aux brigades internationales le soin de se débrouiller sur le front espagnol. Comme ce n'est point mon affaire, je me garderai de les en blâmer. Cependant, si j'étais M. le consul d'Espagne, j'attacherais une grosse importance à ce qui s'est passé samedi à Oloron et, au besoin, je me ferais faire un petit rapport par les observateurs que M. le consul doit nécessairement entretenir dans ce secteur. J'apprendrais probablement ainsi qu'il y a à Oloron un nombre considérable de jeunes et solides gaillards en âge de porter les armes qui tiennent ce secteur. Mais, répugnant au jet de la grenade parce que c'est trop dangereux, ces jeunes gaillards pratiquent le jet de la tomate et, enrégimentés par le général Verdier, commandant en chef des brigades internationales d'Oloron, grand chef des comités antifascistes Amsterdam-Pleyel de la vallée d'Aspe (quel charabia!) (1). Les Espagnols d'Oloron ont inscrit samedi un fait d'armes à leurs drapeaux. Quel exploit ! Ils ont empêché de parler un orateur qui, usant de son droit et des autorisations recues, émettait la prétention de parler politique en public. On avouera que c'était là une audace inconcevable et MM. Verdier, Alliez et Lemoine le lui ont bien fait voir. Ces champions de la vérité et de la légalité, marchant à la tête de leurs troupes, ont pris d'assaut la tribune au nom de la liberté de parole. Et l'on parlera ensuite d'un sursaut d'indignation de la population oloronaise. Tant pis pour Oloron (1)!

Ce fait d'armes fera sans doute l'objet d'un ordre du jour qui sera lu sur le front de Madrid et mettra du cœur au ventre des combattants, rassérénés par la nouvelle qu'une « sexta columna » est formée en Oloron pour venir à leurs secours. Mais, ce n'est pas encore demain matin que cette colonne franchira le Somport ou le Pourtalet et que semant la panique parmi les troupes de Franco, courra le bruit : « Verdier a franchi les Pyrénées ». Hannibal peut dormir tranquille (2) ! Les Espagnols d'Oloron préfèrent lancer des tomates à des Français plutôt que risquer de recevoir des pruneaux en Espagne. Mais il est réellement pitoyable que des Français s'associent à un tel abus de l'hospitalité (1) ».

(1) : souligné par nous(2) : Hannibal, voir ci-après

Commentaires:

On aura compris que ce Badaud est à resituer dans le contexte de la guerre civile en <u>Espagne</u> et des hésitations du gouvernement Front Populaire à intervenir ou pas en Espagne. Les « points de vue » d'AB sur les socialo-communistes et sur des évènements au-delà des Pyrénées vont intégrer les opinions exprimées par Léon Bérard ou du moins par son entourage (cf ci-après) ...

Rappelons aussi le contexte politique local à Oloron, déjà comme en 1936 (M. Lillaz battu à la députation) fin septembre 1937 Oloron est à la veille d'une lutte « acharnée » pour la cantonale (cf les pages précédentes sur ces deux élections dans le A).

« Hannibal » : nous ajoutons pour « taquiner » AB d'une part, qu'il fait un pari des plus optimistes, à savoir que la majorité des lecteurs savaient que cet « Hannibal », il y a des dizaines de siècles, avait franchi les Pyrénées pour « s'occuper des Romains en Italie » et d'autre part qu'il était passé par la Catalogne et pas par le Somport.

Si les Carnets du Badaud des 24 et 26 septembre sont d'un <u>localier</u>, ils représentent aussi et de manière très significative les idées d'un <u>éditorialiste</u>. Ceci pour rappeler qu'avec AB il n'y a pas de « cloisons étanches » entre les écrits de l'éditorialiste et du localier et parfois avec les écrits du reporter (cf ci-après dans le D)).

9) OCTOBRE 1937 : La Marquise, Philibert, « La palombe n'est pas pigeon » et « Les échos du Conseil général » : querelles ancestrales entre le Haut et la Bas Ossau

a) Même pendant la campagne électorale des cantonales, le Badaud va trouver le temps de répondre à une lectrice « <u>Madame la Marquise et les autobus urbains</u> ». Le <u>1er octobre 1937</u>, le Badaud lui fait part de la démarche qu'il a faite auprès de « qui de droit » afin de donner à la « Marquise, habituée des autobus » tous les renseignements qu'elle désirait, pour conclure « Il est si facile d'entendre, lorsque, comme dans le cas présent, on s'explique courtoisement ». *AB ne serait-il pas un tantinet moqueur et/ou qu'il éprouve plus de sympathie avec les personnes courtoises que grincheuses*.

b) Le Badaud a aussi loisir à écouter « Philibert » dans *L'Indépendant* du <u>5</u> octobre 1937 :

- « Samedi soir la salle Justin Blanc était archicomble (JPC : la salle n'était pas grande) pour la conférence de Philibert Besson, ex-député de la Haute Loire, ... chef du « Parti capitaliste travailliste » ... Besson exécuta des exercices de jonglages avec des milliards en exposant son point de vue sur les problèmes monétaires et les solutions infaillibles qu'il préconise ». Le badaud va continuer sur un ton très persifleur :
- « Entre parenthèses, il était bien le vingt-septième orateur que j'entendais expliquer qu'il avait trouvé le remède à la crise et comme je n'ai peut-être pas entendu le vingtième de ces

orateurs, on peut dire qu'il y a en France près de huit cents hommes de génie qui, possesseurs du pouvoir nous rendraient incontinent la prospérité. Le malheur est que leurs solutions diffèrent ... La conférence fut coupée en deux par un entracte au cours duquel Philibert vendit le récit de ses aventures sans supplément de prix pour la dédicace et en ajoutant :

- Ce volume contient mon portrait peint dans le maquis à l'huile et à la barbe des gendarmes !

Un auditeur humoriste (1) explique alors à un voisin naïf que cela voulait dire que Philibert, ayant capturé un gendarme dans le maquis, lui avait rasé la barbe et que le peintre s'était fait un pinceau avec les poils du représentant de la maréchaussée. Quand tout fut terminé, les spectateurs et le conférencier se séparèrent aux cris de : - Philibert au pouvoir ! Après tout, pourquoi pas ? On crie bien : « Thorez au pouvoir ! » et des illettrés, candidats à la députation – voire députés (2) expliquent la dévaluation à des foules béantes d'admiration : »

- (1) : Peut-être AB?
- (2) : AB connait donc des candidats à la députation, voir des députés illettrés ... ?? des noms ! En revanche des députés complètement nuls sur la politique monétaire et la politique agricole, nous en avons aussi connu, mais ils n'étaient pas illettrés.
- c) AB est à Pau depuis un an, et après quelques mois un peu difficiles dus à deux élections imprévues, il a « participé » à la victoire de la droite modérée aux cantonales d'octobre (cf le A) ci-dessus). Ainsi Léon Bérard, les « Bérardiens », les dirigeants de la Petite Gironde, propriétaire de l'Indépendant ont tout lieu d'être satisfaits du nouveau rédacteur en chef de l'Indépendant. Ainsi le Badaud va pouvoir être à l'écoute de la session du Conseil général avec trois articles (les 22-23 et 26 octobre 1937), au titre de « Echos du Conseil général » et se permettre d'être, avec un peu d'humour, gentiment moqueur.
- Le <u>22 octobre 1937</u>: « Palombe n'est pas pigeon, et comment pêcher le poisson blanc ... » : « La première personne qui, hier après-midi, pénétra dans la salle des séances du Conseil général fut le vénéré doyen <u>M. de Souhy</u> qui, comme un élève studieux arrivant avant l'heure de la classe pour revoir sa composition, prit possession de son siège et mit la dernière main à l'allocution qu'il devait prononcer ... Le nouveau conseiller d'Iholdy carra sa puissante stature dans son fauteuil, on pensait qu'à la même heure son prédécesseur Ybarnégaray (député, cf ci-dessus et ci-après) devait être en train de guetter la <u>palombe</u> (1) loin des soucis départementaux. Car, ainsi que le disait un autre conseiller basque, c'était hier un temps à palombes (1). Les gracieux volatiles servirent d'ailleurs au président Léon Bérard à envoyer un bon trait aux Parisiens « qui les nomment sans grâce et sans vérité des <u>pigeons</u> (1) », alors que les Béarnais leur ont conservé leur <u>nom virgilien</u> (1) ... lecture à donner un peu de renfort aux étalons de Gelos, Pinceau et Mousko qui ne suffisent pas, parait-il, à la besogne et sont, d'autre part, « d'un certain âge ». M. Léon Bérard fit adopter le vœu en disant : « celui-ci au moins, n'est pas dirigé contre le Sénat! »

Selon l'usage antique et solennel (1), il y eut un vœu ayant trait à la pêche à la ligne et, toujours selon les traditions, ce vœu entraina un match oratoire entre M. Verdenal et Me Vignau, ce dernier voulant rendre absolument libre la pêche au poisson blanc, le second soutenant qu'il faut faire confiance aux Sociétés de pêche.

- M. Dillesenger eut son premier vœu immédiatement exaucé, ce qui est rare. Il est vrai qu'il demandait simplement la lumière pour pouvoir lire ses autres vœux. Et, la lumière fut ! (2) »
 - (1) : La chasse à la palombe est une véritable passion régionale, entrainant au moment de la chasse de nombreux congés (maladies!) en octobre. Cette « activité » locale permet de se moquer des Parisiens qui appellent ce volatile le pigeon ... et Léon Bérard de mettre en avant sa culture, palombe « nom virgilien ». Combien de Béarnais et de Français savaient qui est Virgile?

(2) : Cet écho a dû amuser des lecteurs, mais peut-être pas Dillesenger

On pourrait sourire à la lecture de ces « échos » du Conseil Général, sauf que les lecteurs de l'Indépendant étaient sans doute plus intéressés par ces « échos » que par le compterendu quasi-analytique très détaillé et souvent technique des débats et décisions du Conseil général.

Le 23 octobre 1937. Nous avons choisi un seul « écho » :

« Le débat le plus prolongé fut celui ayant trait à la subvention au congrès des avocats. Me Lapuyade, appuyé par Me Verdenal, soutint la cause du congrès et exposa l'intérêt puissant qu'avaient Pau, le Béarn et le Pays basque à recevoir dignement des milliers d'hôtes de marque. M. Inchauspé, dressé comme s'il était adossé au coffre-fort départemental, se défendait :

- Des avocats plaident pour des avocats, ma tâche est difficile.

Et comme Mes Lapuyade et Verdenal insistaient sur le fait que trois ou quatre mille avocats resteraient dans le pays pendant huit jours, M. Inchauspé s'exclama :

- Quelle calamité! Nous allons être submergé par mes paroles.
- M. Léon Bérard troisième avocat- se leva alors pour dire l'intérêt autant spirituel que matériel du congrès et conclut :
- D'ailleurs, ces avocats ne feront pas que parler. Ils excursionneront, ils iront à Saint-Jean-Pied-de-Port (1) et à Saint-Etienne de Baigorry (1).

M. Inchauspé. – Et peut-être aussi à Bizanos ? (2)

Le rire désarmant aussi bien les commissions des finances que les hommes le distingué rapporteur de la commission finit par accorder les 20 000 francs que le Conseil ratifia. Et les avocats semblaient dire : - C'est justice ! »

- (1) : Villages du Pays basque, « touristique », sur le chemin de St Jacques dont Inchauspé (fils) fut député
- (2) : Inchauspé ironise : Bizanos est une commune, banlieue populaire de Pau, jamais visitée par les touristes, mais ils peuvent l'apercevoir depuis le boulevard des Pyrénées.

AB notait que ces « réparties » ne figuraient pas dans « l'analytique » du secrétariat du Conseil général. Mais elles devaient être plus lues que les « analytiques » par définition « arides ».

- <u>Le 26 octobre 1937 : querelles ancestrales entre le Haut et le Bas Ossau</u>

« Une coutume (1) veut qu'à chaque session, une manifestation se produise pour attester la solidarité entre le Haut et le Bas Ossau. Cette manifestation a lieu à propos du téléphone du col du Pourtalet, question dont M. Pommes (Haut Ossau) était rapporteur. M. Bernis-Bergeret (Bas Ossau) déclara que c'était par une anomalie géographique que le Pourtalet se trouve administrativement en Haut Ossau, car les terrains appartiennent au Bas Ossau puis il rendit hommage à la sagesse et à la prudence de son collègue Pommes. On pourra trinquer à cette solidarité lors de la prochaine « dévête » (2). M. Pommes, seigneur du Haut Ossau (2), est d'ailleurs infatigable et il lut un nombre de rapports impressionnants, sautant du téléphone aux baudets de remonte et du sérum anti-aphteux au dispensaire de psychiatrie. Et il termina par un vœu pour la remise en état du chemin Bilhères à Escot par le col de Marie-Blanque. Il faudra que les sabotiers qui travaillent là-haut balaient un peu leurs copeaux qui obstruent la route ...

Un vent d'indépendance souffle sur la section de Maspie-Lalonguère qui demande à se détacher de la commune de Maspie-Lalonguère-Juillacq. Le Conseil lui donne un avis favorable, mais le président fait observer qu'il faut une loi pour que Maspie-Lalonguère échappe au joug des conseillers municipaux de Juillacq qui laissent les habitants de la section croupir dans la boue des chemins...

Parmi les innombrables demandes de subvention dont le Conseil était saisi, il en était une émanant d'une Association au titre aussi ronflant qu'inconnu qui se propose d'établir à Pau un institut « financé par des mécènes de toutes les nations », institut qui aurait pour but « le développement harmonieux de l'homme total ». Tout simplement! Peut-être ce soir, des conseillers généraux, pris d'inquiétude, vont-ils se contempler dans la glace pour savoir s'ils ont besoin d'aller suivre les cours de l'Institut. Dans tous les cas, la subvention fut refusée. LE BADAUD »

- (1) Cette « coutume » veut simplement dire que, loin d'être « solidaire », c'est tout le contraire : les Ossalois étant d'éternels « plaideurs » transportent leurs querelles (AB ironise parce que séculaires et répétitives) entre le Haut et le Bas Ossau jusqu'aux séances du Conseil général. Cette coutume reste pérenne. Autre « classique », les polémiques locales entre les Basques et les Béarnais. De toute façon, les uns pour les autres sont des « étrangers » ne parlant pas la même langue. Alors ??
- (2) : On trouvera le sens de la « dévête » et la présence du « seigneur du Haut Ossau » M. Pommes dans les reportages (voir D) ci-après)

10) NOVEMBRE 1937 : Mais par où passent les mulets de M. Monnet ?

a) Le 9 novembre 1937, un Carnet du Badaud, « En danger de mort! »

Papa Bach donne des conseils de prudence aux cyclistes. « Nous avons publié samedi les sages conseils que l'Automobile-Club Basco-Béarnais donne aux cyclistes ... En vieux et impénitent cycliste, je veux espérer que cet appel sera entendu et qui nous ne verrons plus des cyclistes errer sans lumière après la tombée de la nuit ... Quand je vois un cycliste rouler les mains dans ses poches devant un autobus, et je le vois tous les matin rue Maréchal Joffre (1), j'assimile ce geste à une tentative de suicide (2) ... de même à une tentative d'infanticide le fait de transporter un malheureux gosse sur un guidon (3), sur le cadre et même sur un siège ad-hoc (3) ... »

- (1): AB habitait au 44 rue Maréchal Joffre où s'installera la famille (nombreuse) Carlier
- (2) : Le pépé exagère un peu ...
- (3) : Le futur papy aurait pu convenir pour la sécurité des enfants que le guidon ou le cadre n'était pas la même chose qu'un siège ad hoc!

<u>Lire le texte intégral de ce Carnet du Badaud sur le site « Pireneas »</u>, bibliothèque numérique des Ressources Pyrénéennes (source : « Archives et bibliothèques Pau Béarn Pyrénées – Bibliothèque de Pau »)

<u>Toujours le 9 novembre</u> « Au Golf Club de Pau ... dans une atmosphère très britannique et américaine... mais l'assistance était paloise, même dans ses éléments anglo-saxons ... Mr Raynaud, procureur de la République et « hunteur » acharné but en l'honneur du « Master Prince » et de la « captain » Mrs Dickey. Sur quoi « les boissons firent le tour » comme l'on peut lire à chaque chapitre des aventures de Mr Pickick (1) ». AB.

- (1) : dans le texte en anglais, bien connu des lecteurs béarnais d'AB
 - b) <u>Le 16 novembre, « Les mulets de M. Monnet » sont à l'honneur dans le</u> Carnet du Badaud

- M. Monnet, ministre de l'Agriculture, décide de livrer l'interdiction d'exporter des mulets depuis la France (Basses-Pyrénées) vers l'Espagne. Certes « il nous est d'ailleurs revenu aux oreilles que des mulets ... étaient nombreux à passer par des voies détournées ». On devine lesquelles. « Car on peut se figurer l'odyssée d'un muleton né en Haut-Ossau, près du Pourtalet, par exemple, d'une mère ossaloise et d'un baudet poitevin fixé dans le pays. Ce muleton a pu transiter par Les Landes, prendre le train, franchir la frontière vers Vintimille, embarquer sur un cargo à Gênes et monter ensuite en Aragon (1) ».
 - (1): AB force un peu sur le trajet. Il est plus que probable que les mulets allaient sans doute directement en Aragon via le Pourtalet ou autres chemins plus à l'ouest, sans être inquiétés par les douaniers et la maréchaussée. Comme c'était un « secret de polichinelle », AB le savait aussi.

<u>Lire le texte intégral de ce Carnet du Badaud sur le site « Pireneas »,</u> bibliothèque numérique des Ressources Pyrénéennes (source : « Archives et bibliothèques Pau Béarn Pyrénées – Bibliothèque de Pau »)

c) <u>Le 26 novembre 1937</u>, un petit article A.B. « sur le passage de dix-huit avions gouvernementaux espagnols (les Républicains anti-Franco) en territoire français. L'émotion dans les vallées d'Ossau et d'Aspe ».

Contexte de la guerre civile et polémique en France.

- 11) <u>DECEMBRE 1937 : Le « regretté » Louis Barthou.</u> « L'hommage du Béarn à un Béarnais illustre Léon Bérard » ; pas de modération béarnaise dans les hommages forcément très mérités !
- a) En feuilletant l'éphéméride d'il y a cinquante ans, le Badaud, le <u>3</u> décembre 1937, rappelle aux Béarnais la mémoire de Louis Barthou, au titre de « On recommence » une statue à Belair :

« A Pau (il y a 50 ans), on polémiquait sur l'emplacement de la statue d'Henri IV que le Conseil municipal avait déménagée de quelques mètres pour caser le kiosque à musique qui faisait alors l'admiration des foules. Mais, au fait, l'actualité va nous ramener une question d'emplacement : celle du monument au regretté Louis Barthou, le « jeune et distingué avocat » d'il y a cinquante ans. Alors, j'émets une idée (1) que je livre gratis et sans la faire breveter. Pourquoi ne pas élever ce monument en haut de la côte de Belair, à la limite des arrondissements de Pau et d'Oloron, face aux Pyrénées, à la vallée d'Ossau et à la trouée d'Aspe. Belair est l'endroit idéal, puisque ce hameau est partagé par quatre communes, chacune d'un canton différent, trois des cantons étant d'Oloron et l'un de Pau. Et quelle inauguration avec, au fond du paysage, le pic du Midi d'Ossau qui inspirerait certainement les orateurs ».

Au premier degré, ce texte est parfait. Un esprit plein de la bien connue « finesse béarnaise » pourrait trouver plusieurs sens à « l'idée » d'AB, une statue de Louis Barthou en haut de la côte de Belair. Nous laissons cet « exercice » pour une session de l'Académie du Béarn.

Lire ci-après au F) « Louis Barthou et L'Indépendant, l'homme d'Etat béarnais »

b) Le <u>5 décembre 1937</u>, à la une de *L'Indépendant* « <u>Hommage du Béarn à un</u> Béarnais illustre : Léon Bérard » par « A.B. ».

Tout y est. Cette cérémonie aurait pu être écrite comme un éloge funèbre tant le défunt est paré de toutes les qualités sans émettre le moindre soupçon d'un tout petit défaut. Mais AB avait déjà deviné qu'avec Léon Bérard, il ne devait pas y avoir de modération dans les louanges. Texte court, dont l'intégralité est à lire sur le site <u>« Pireneas »</u>, bibliothèque numérique des Ressources Pyrénéennes (source : « Archives et bibliothèques Pau Béarn Pyrénées – Bibliothèque de Pau »)

Des années après, qu'aurait écrit AB dans les quotidiens La IVe République, L'Eclair ou le Sud-Ouest à propos du « sentiment du devoir » de Léon Bérard et le « car il reste une force en réserve dans les rangs républicains ». Léon Bérard était en réserve, mais pour d'autres forces que celles du résistant AB. Cf ci-après le E), le F) et le chapitre V « AB le Résistant puis le Déporté ».

c) <u>Le 7 décembre 1937</u>, c'est un « <u>Spécial Léon Bérard</u> », en très grand à la une. « <u>Une fête de l'amitié, une fête de la fidélité, une fête aussi de l'éloquence. Telle fut la manifestation organisée hier en l'honneur de M. <u>Léon Bérard</u> » (L. Bérard en très grands caractères).</u>

« A.B. » signe une introduction « pour annoncer les discours de Léon Bérard. Paul Raynaud, Pierre Verdenal, Auguste Champetier de Ribes et le message adressé par M. Janson, premier Ministre de Belgique à l'éminent sénateur des Basses-Pyrénées ».

Trois pages intérieures de L'Indépendant seront nécessaires pour imprimer les discours fleuves, d'un très grand classicisme en pareille circonstance. Sous la première photo, « une partie de la table d'honneur du banquet au Palais d'hiver : dans l'ordre à droite L. Bérard, A. Champetier de Ribes, sénateur, de Souhy (doyen), conseiller général, deux sénateurs, Tixier Vignancour, Richard Chapon de la Petite Gironde (1), à la gauche de L. Bérard, Verdenal, maire de Pau ».

(1) : La Petite Gironde propriétaire de L'Indépendant Pas de Basques sur la photo.

Figurent sur d'autres photos : Paul Raynaud, ancien ministre, les députés de Basses-Pyrénées et de nombreux conseillers généraux. A noter Lillaz « ancien sous-secrétaire d'Etat » (réconcilié avec L. Bérard ?) et P. Minvielle, l'ami proche de Léon Bérard, ancien député, maire de Sauveterre de Béarn (et peut-être un des « facilitateurs » de l'achat de L'Indépendant par la Petite Gironde, cf pages précédentes dans le A).

Dans son discours, L. Bérard rend un hommage appuyé à R. Chapon de la Petite Gironde. Il développe « pourquoi j'ai fait de la politique » ; puis « j'ai été un modéré » ; « la fausse notion du progrès » ; sans grande originalité « ceux que l'échec ne décourage pas » ; « La naissance des dictateurs après la guerre », sans beaucoup de précision géographique ; « Des votes aux conséquences terribles », du verbiage ; « Restez unis autour de vos élus », pour conclure « Prenez conseil comme je vous ai dit que je m'étais efforcé de la faire moimême de la terre natale qui est un hymne à l'ordre et au bon sens ». Cette dernière phrase ne serait-elle pas, déjà par avance, et littéralement du Pétain ?

Comme déjà cité dans les pages précédentes au A) et B) les comptes-rendus par « AB le localier » furent nombreux, prenant parfois des pages entières et des plus louangeuses pour L. Bérard jusqu'au début 1940 (ci-après au E)). Lire notre épilogue concernant Léon Bérard au F) ci-après.

d) Les 22, 24 et 29 décembre 1937

« A.B. » tente de résumer une affaire passablement embrouillée « <u>La question des casinos</u> ». On devine que le localier en sait plus que ce qu'il peut écrire d'autant que s'y mêlent des postures politico-municipales. A vrai dire, si les textes d'AB sont clairs, nous n'avons pas tout compris de cette « question des casinos » qui a dû être très suivie par les Palois qui connaissaient, du moins en partie, les « dessous de tapis » du Casino. Lire la suite, ci-après en janvier 1938.

II) <u>1938. Les casinos. Léon Bérard toujours</u> <u>présent. Le pseudonyme d'AB (1) Jean Méliès au cinéma.</u>

(1) : André Bach est le petit cousin du cinéaste Georges Méliès, cf le chapitre I « AB et sa famille »

1) JANVIER 1938 : quels jeux pour les casinos de Pau?

a) <u>Le 1^{er} janvier 1938</u>, en page une « <u>Conseil municipal de Pau</u> : l'assemblée se prononce pour le procès en résiliation du contrat des casinos et vote une taxe sur les locaux d'habitation ».

A.B. note le vote du budget à la quasi-unanimité « et dont deux seuls points donnent lieu à des discussions : côté dépenses l'amélioration du sort des fonctionnaires et (en conséquence) côté recettes la création d'une taxe à l'habitation et son taux ... (car) ce qu'il faudra toujours faire tant que l'on n'aura pas trouvé le moyen de donner de l'argent sans en avoir. Nous savons bien que les socialistes et les communistes prétendent connaître ce moyen renouvelé de Panurge, mais jusqu'à présent, son application dans les finances de l'Etat n'a donné que des déceptions et causé que des ruines. Et puis, il faut bien dire puisque cela ne fut pas dit en séance - que s'il faut maintenant voter des indemnités de vie chère et les financer, la faute en est à cette politique Auriolo(1)-panurgienne qui s'est terminée par deux dévaluations successives. Le second vote important fut celui déclarant le procès contre M. Lartique en résiliation du contrat des casinos. Mais, cette fois-ci, ce ne fut pas l'unanimité du Conseil – comme pour le référé- qui vota pour une solution judiciaire. Ce ne furent que 17 voix contre 12. C'est qu'entre un référé et une action au fond, il y a, comme dit l'autre, « une paire de manches ». Le référé, conjugué avec des négociations, n'offrait que peu de périls. L'action au fond en fait courir de gros à la Ville, risques à ses finances, à ses commerçants, à sa réputation ... Et à soixante-quinze chômeurs. C'est ce que M. Verdenal exposa avec éloquence et en prenant nettement ses responsabilités (2). Il y eut dix-sept « jusqu'auboutistes » pour n'y point croire. Mais où est le bout ? Certains, parmi les dix-sept, ont certainement été abusés par cette idée qu'un séguestre serait promptement

nommé qui prendrait les jeux et ferait marcher la maison. Cela n'est pas si certain que cela et une lecture attentive de l'ordonnance de référé aurait pu leur révéler les points qui vont accrocher. D'autres ont affirmé leur volonté de faire « à tous risques » un « bon procès », même le risque de décaisser des sommes importantes ou de ne pas avoir de saison du tout. Nous envions leur enthousiasme guerrier. Mais nous restons de cet avis qu'au lieu de poursuivre un fantôme de concessionnaires, on pouvait encore tenter une négociation avec un successeur qui valait autant une conversation qu'un autre. Enfin, nous souhaitons que cela ne coûte pas trop cher et même de nous tromper complètement. Mais nous n'osons pas l'espérer ».

- (1) : Auriol, ministre des Finances du gouvernement Front Populaire.

 JPC : Il est fort probable que la majorité des lecteurs n'ait pas bien saisi les méandres de cette affaire. AB veut-il dire « qu'un bon arrangement vaut mieux qu'un mauvais procès » ?
- (2) : AB est positif pour le maire

b) <u>Le 16 janvier 1938</u>, toujours « <u>La question des casinos</u> » - Le Conseil municipal a voté les fonds pour l'ouverture de la saison :

« A l'unanimité, le Conseil municipal a voté les fonds nécessaires à la mise en marche de la saison d'hiver. D'aucuns se sont étonnés que les conseillers municipaux hostiles au procès se soient joints pour voter les fonds à leurs collègues qui ont voté le procès. Pour notre part, nous considérons cette attitude comme parfaitement logique. La majorité du Conseil ayant estimé, à tort ou à raison, que la Ville devait s'engager dans une certaine voie, il ne s'agit plus, pour le Conseil municipal, que d'aménager cette voie de la façon la moins onéreuse possible. Comme le dit la sagesse des nations « le vin étant tiré, il faut le boire ». Buvons donc! Mais tâchons de boire au meilleur compte possible pour que le contribuable n'ait pas à solder une ardoise trop forte. Et, sur ce point, nous ne partageons pas l'optimisme que certains estiment immoraux et antisociaux et qui veulent croire que le produit des jeux couvrira les dépenses. On a voté hier 235 000 francs. On n'est pas à la veille, ni à l'avantveille de voir 460 000 francs, entrer dans les caisses. Mais, encore une fois, l'heure n'est pas aux épilogues, mais au souci de limiter la casse, puisque l'on a préféré la casse à la conciliation. Aussi, en gens de bonne volonté, souhaitons-nous plein succès à la saison qui s'ouvre et à ceux qui en ont pris la responsabilité. Et que ces derniers soient assurés de notre concours impartial. »

AB reste positif.

c) <u>Le 18 janvier 1938</u>, compte-rendu du Congrès de la fédération radicale-socialiste du Sud-ouest à Pau au Palais d'hiver. Toutes les personnalités béarnaises et paloises radicales-socialistes sont présentes. M. Plaà fait un discours plein de remerciements, ce qui ne fâche personne. M. Mendiondou, député maire d'Oloron, a dû consoler M. Moutet, maire d'Orthez, battu à la députation en 1936. Les propos d'accueil du maire de Pau, M. Verdenal, sont peut-être à double sens car il remercie M. Plaà : « qu'il me permette de m'exprimer ainsi, il a montré un libéralisme dont je le félicite ».

AB a vu juste : Verdenal a sûrement eu des propos à double sens vis-à-vis de Plaa. Sans doute le plus réussi a été : « un service impeccable était dressé pour quelques sept cents convives de ce banquet », mais le menu n'est pas publié dans l'Indépendant. Dommage !

2) <u>FEVRIER 1938</u>: <u>Oloron le 11 novembre au Tribunal</u> - Jean Méliès (pseudonyme d'AB) au cinéma de Pau

a) <u>Le 1^{er} février 1938</u>, le localier AB « donne une abondante information sur une <u>séance du Conseil municipal consacrée à la reconstruction du lycée</u> et de l'hôpital.

Pour le lycée, l'Etat ne veut pas donner une subvention, donc les travaux pourtant indispensables par des raisons de sécurité sont « renvoyés aux calendes grecques ».

Pour l'hôpital, l'Indépendant reproduit une très longue lettre du Dr Rosier (ancien adjoint, cf A) pages précédentes sur l'élection du maire en janvier 1937). Seuls des experts des hôpitaux peuvent apprécier les arguments avancés dans cette lettre. Ce qui est certain c'est que les différentes autorités compétentes ne sont pas d'accord entre elles et encore moins avec le Conseil municipal. AB comprend que le Conseil municipal « sera appelé à donner son avis en temps voulu et s'il n'est pas conforme à celui de la Commission administrative des Hospices, l'autorité supérieure tranchera ... Puis chacun s'en fut chez soi car il était largement l'heure ».

Le localier devait commencer à s'ennuyer car attendre longtemps pour apprendre que le Conseil municipal donnera son avis « en temps voulu » n'a pas été très motivant quand il est l'heure de dormir.

b) <u>Le 8 février 1938</u>, « A.B. » consacre deux colonnes à une manifestation locale (dans la page « Chronique locale ») : « <u>devant une foule considérable le pont de Lacq – Abidos- a été inauguré hier</u> »

Le localier donne des détails, d'abord des essais « statiques » pour tester la solidité du nouveau pont (« deux citernes pesant 16 tonnes, 6 camions de chacun 11 tonnes et demie et le rouleau qui fait 10 tonnes et demie. Au total 171 tonnes et demie »).

« Après cette expérience « statique » a lieu l'essai dynamique, les camions qui étaient allés virer un peu plus loin revenant défiler dix par dix ... Assistait à ses essais le Député Conseiller général du canton S. de Lestapis ... et quelques présences féminines dont celle de Mme de Lestapis rehaussent la cérémonie ... M. Tixier Vignancour dont c'est la première sortie officielle depuis son mariage ». « Au restaurant Laplace, un vin d'honneur a été préparé dans une salle très joliment décorée (1) où l'on retrouve les autorités et les invités ».

(1) : Petit compliment qui plaira à la patronne du restaurant Laplace

c) <u>Le 13 février 1938</u> : « <u>Au tribunal correctionnel d'Oloron. Un cortège trop long pour un parcours trop court »</u>

A nouveau une polémique à propos d'une manifestation du 11 novembre interdite par le maire d'Oloron (Mendiondou député de gauche). L'UNC passe outre et 500 anciens combattants défilent « en bon ordre » sur 180 mètres.

« En assignant, dans son ukase, ce seul itinéraire a une des plus importantes associations d'anciens combattants, et ce a à un bout de la ville, loin du centre, M. le Maire donnait à son geste l'allure d'une brimade peu reluisante. Pour un peu, il aurait fait défiler cette association par les égouts! Le président oloronais de l'U.N.C. eut-il tort ou raison de passer outre? Ceci est une autre histoire. Nous sommes pour l'observation des lois et des règlements mais celles-ci et ceux-là n'ont-ils pas été vingt fois violés à Oloron et ailleurs, notamment par les réfugiés rouges espagnols et leurs supporters ...On peut donc regretter que, pour une fois

que l'on veut faire jouer l'appareil légal dans toute sa rigidité, ce soit contre un honorable citoyen français, représentant, répétons-le, une importante association d'anciens combattants. Dans ce journal, où nous avons pour souci constant de ne faire nulle distinction entre les anciens combattants « quelque association qu'ils appartiennent », nous tenions à exprimer carrément cette opinion ... La salle est archicomble d'un public qui, en définitif, sera fort calme et sage ce qui lui fait grand honneur ».

Les témoignages et plaidoiries permettent peut-être d'éclairer les juges. « Maître Verdenal donne lecture de nombreuses coupures de journaux prouvant que le cortège en 1937 était dans la tradition des années précédentes ... et demande donc la relaxe pure et simple du prévenu (le Président local de l'U.N.C.) ». Un autre avocat, du barreau de Bordeaux, demande aussi la relaxe et <u>il n'est pas étonnant qu'AB cite la conclusion de cet avocat</u> : « Il faudrait tout de même concluait Me *Lacouriège*, se souvenir qu'il s'est passé quelque chose entre 1914 et 1918 et que ceux qui sont revenus de la tourmente ont le droit de célébrer leurs morts en toute liberté ».

Oloron est toujours « bien servie » par André Bach, mais sans y aller à vélo.

d) « <u>Jean Méliès</u> », pseudonyme d'AB (AB était le petit cousin de <u>Georges Méliès</u>) signe sur deux colonnes complètes le 21 février : « <u>Chronique locale</u> – <u>Chronique du cinéma</u> : <u>Deux grands films sont projetés à Pau cette semaine</u>, <u>Désiré et l'Alibi</u> »

Sous ce titre, une grande photo de Pauline Carton, la cuisinière de « Désiré ». « <u>Désiré</u> de Sacha Guitry au Casino Palace (de Pau) : Hier soir, en écoutant Guitry au Casino Palace (de Pau) : il me revenait en mémoire un souvenir assez lointain. Ceci se passait en 1912 si j'ai bonne mémoire : toute la critique parisienne réunie à l'Odéon pour la répétition générale de « Petite Hollande » de Sacha Guitry, tout jeune auteur alors, mais qui intéressait déjà prodigieusement. Le rideau allait se lever sur les trois coups réglementaires lorsque le régisseur faisant figure de nouveau Messie, vint annoncer que M. X... (le nom m'échappe) souffrant ne pourrait pas jouer et que l'auteur lui-même défendrait sa pièce !

Le mouvement de surprise qui accueillit cette annonce fut bref, car la malice apparut immédiatement, mais le nom du jeune homme seul créait déjà un courant de curiosité. Inutile d'ajouter qu'il continua par la suite de jouer cette pièce aux côtés de Charlotte Lysès (Oui à cette époque c'était elle), en y remportant le double succès d'auteur et de comédien ».

Puis AB/Jean Méliès développe ses arguments pour dire tout le bien qu'il pense de Sacha Guitry.

« <u>L'alibi de M. Pierre Chenal aux Pyrénées</u> » : « M. Pierre Chenal est parait-il un jeune metteur en scène, c'est possible, ce qui est certain c'est qu'on peut le compter parmi les meilleurs (et ils ne sont pas nombreux) et les plus intelligents (ils le sont encore moins). A l'inverse de bien de ses confrères, il ne s'est pas dit « Ah vous voulez du film policier, eh bien attendez! ». Et en avant les cavalcades au travers des boulevards, des bars, des toits, au lieu des fusillades ou chacun se mitraille à qui mieux mieux avec le maximum de maladresses! Il a procédé d'une toute autre manière. Il a pris un fait quelconque, un crime bien entendu, mais au lieu d'embrouiller le spectateur, dès le début, dans un tissu d'invraisemblances, tout se passe au grand jour ».

Le chroniqueur cinéphile précise toutes les qualités de ce film et s'appuyant sur ces deux films, AB donne sa conclusion : « L'art cinématographique, ne consiste pas à regarder en arrière, il n'a pas ses classiques, que l'on ressort continuellement de la façon la plus plate et ridicule qui se puisse trouver. Les erreurs il les possède comme tous les autres arts, seulement celui-là, ne nous les impose pas. Un film est mauvais, il tombe et c'est fini, c'est une erreur, personne n'y songe plus, tandis que qu'on nous inflige encore des pièces qui ne peuvent trouver grâce que lorsqu'elles sont défendues par des compétences. Et ça c'est pénible. Nos deux grands cinéastes ont compris cet état des choses, c'est pourquoi ils font

l'impossible pour procurer à leur clientèle le maximum de plaisir en leur mettant sous les yeux les films les meilleurs, les plus nouveaux puisque nous les avons en même temps que la capitale. On doit les féliciter d'être ainsi dans le mouvement. Jean MELIES »

AB se fit rare pour écrire sur des films. Sa conclusion du 21 février peut laisser à penser qu'il était souvent déçu par la qualité des films. Pour avoir la signature d'un « Méliès », on se doit d'être exigeant, AB petit-cousin de Georges Méliès et petit-fils de Jean Méliès.

La mère d'AB, Rosa Méliès, est la petite nièce de Georges Méliès, l'un des inventeurs du cinéma. AB jeune fut « acteur » dans plusieurs films de son grand cousin : cf le chapitre l « AB et sa famille » et en Annexe n° 2 de ce chapitre l, un long et intéressant article d'AB sur Georges Méliès. Ce texte du 20 juillet 1942 est le seul, à notre connaissance, écrit par AB sur Georges Méliès.

Georges Méliès : cf le chapitre I « AB et sa famille » et cet article.

3) MARS 1938 : Bernadette pour « rigouller » - Un vol de six poules au Tribunal.

a) <u>Deux Badaud sur le même sujet, le 2 mars 1938, « Bernadette à la « Nouste-Heste » » et le 4 mars « Après Bernadette ». Une pleine colonne chacun de deux jours pour une bonne polémique artistico-locale : </u>

« Le plat de résistance choisi par les organisateurs, à savoir la fantaisie composée et dite par JM Castaing sur « Bernadette ». Peut-être la fantaisie débordait-elle un peu du cadre de cette fête « folk-loriste » ... comme on ne dit pas à Louvie-Juzon ... sur dix tableaux de l'œuvre la pendule obligea M. Castaing à en supprimer six. Après un tableau sur la révolution, on en arrive à Napoléon : « En bon républicain Bernadette se méfiait des ambitions de Bonaparte et de nos jours il eût certainement adhéré de façon éclatante à un comité de défense antifasciste ». Quelques lignes après : « En cet endroit j'avoue avoir un peu perdu le fil des vers, mais qu'importe ». Pour conclure : « Après cela, si le casino de Nice (1) ne se vide pas au profit de celui de Pau, ce sera à désespérer d'un public qui ne comprend pas la rigolade. Car c'en fut une belle ».

(1) : Toujours la compétition entre Nice et Pau

« J'ai eu la révélation que lundi nous avions été victimes d'un malentendu. Mais en malentendu triangulaire entre auteur-acteur, organisateurs et spectateurs » écrit le Badaud ... « Ne connaissant pas l'œuvre avant la représentation, j'avais donc, comme la majorité des spectateurs, tout motif d'être dérouté, c'est-à-dire mis en déroute par l'imagination « éblouissante et torrentielle » de l'auteur qui emportait comme fétus de paille les traits de sens profond que comporte l'œuvre. Chacun réagit à sa manière et, dame, la mienne étant en pente de ce côté-là, je ne retins que les éléments humoristiques du spectacle, lesquels étaient - nul n'en disconviendra - de forte taille. En un mot, je crus à une « farce de peintre », ceci sans aucun sens péjoratif mais plutôt, avec admiration pour la réussite et, au demeurant, le peintre était sur la scène et le mot farce écrit en toutes lettres sur le programme. Aurions-nous commis le crime de « rigoler » (1) ? M. René-Marie Castaing, qui doit aimer Rabelais, connait certainement le chapitre IV de « Gangantua » ... C'estoit passetemps céleste les voir ainsi soy rigouller (1). Nous avons « rigoullé » (1) soit ! Mais en toute innocence et faute d'une initiation préalable ... Quant aux organisateurs, ils ont compris, je crois, que lundi, à « Nouste Heste », ce n'était ni le temps, ni le lieu de représenter une œuvre d'avant-garde ou, plutôt, de patrouille d'extrême pointe, pour parler

un langage aussi cher au cavalier René-Marie Castaing qu'au fantassin qui signe ces lignes. Je n'ai jamais rien voulu dire d'autre. De sorte que, tout le monde ayant compris – du moins espérons-le- tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes. »

- (1) : Le Badaud ne veut pas se fâcher avec René-Marie Castaing, ni avec personne, mais le Badaud a bien « rigoullé ». AB avait un tempérament joyeux et aimait les « rigoullades ».
- b) <u>Le 4 mars 1938</u>, en très grand, page 1 « M. Léon Bérard est reçu à l'Académie française par M. Louis Madelin ». L'Indépendant publiera aussi le discours d'éloge de L. Bérard sur son prédécesseur, comme l'oblige la tradition. L'évènement est trop sérieux pour faire un « Badaud ».
 - c) <u>Le 11 mars 1938</u>, le carnet du Badaud, au titre « <u>Revendications</u> enfantines », après moultes observations, on arrive à une conclusion :

« Voici donc les trois revendications que je soumets respectueusement aux pères de famille qui composent notre Conseil municipal : vélodrome enfantin (pour patinettes, cars-rame, tricycles, etc...), W.C. pour ... on sait, et taxiphone ». Il put se produire qu'un enfant fasse une chute, soit pris d'une rage de dents ou d'un malaise quelconque, qui exige son évacuation immédiate sur son domicile. Pour trouver un taxi, du Parc Beaumont, il faut faire une marche militaire jusqu'à la place Clémenceau (JPC : environ 800 mètres). Alors pour appeler le taxi, vive le « taxiphone » ! ».

<u>Lire le texte intégral de ce Carnet du Badaud sur le site « Pireneas »,</u> bibliothèque numérique des Ressources Pyrénéennes (source : « Archives et bibliothèques Pau Béarn Pyrénées – Bibliothèque de Pau »)

- d) Le chroniqueur judiciaire AB assiste à l'audience quasi-mensuelle du Tribunal Correctionnel. Il est rare que les procès soient d'importance, on juge des faits divers, par exemple <u>le 11 mars 1938</u>, sous le titre « <u>Un spécialiste</u> » :
- « C'est Edmond Lalanne, originaire de Labastide-Cezeracq, souvent condamné pour vol de volailles et qui est poursuivi pour avoir volé six poules à une habitante de son pays natal. Cette fois-ci, Lalanne nie contre un ensemble de présomptions graves, précises et concordantes à savoir que, la nuit du vol, un de ses co-locataires de la rue Tran l'a entendu rentrer vers 3 heures du matin et a entendu un bruit d'ailes et de cris de poules. Ce même matin, Lalanne s'est levé de bonne heure et a été vu au marché de Soumoulou à l'heure où se traitent les affaires de volailles. Lalanne présente un alibi. Le soir précédant le vol, il était encore à 11 h 30 à une réunion politique et il n'a donc pu aller voler à Labastide-Cézeracq.
 - Si ! dit l'accusation, avec un vélo.
 - Lalanne n'a pas de vélo, dit la défense, en l'espèce Me Grimaldi.

On discute sur la distance séparant Pau de Labastide-Cézeracq et les évaluations varient entre 16 et 22 kilomètres. Le ministère public réunit le faisceau de présomptions et demande pour Lalanne une peine comptant pour la relégation. Me Grimaldi plaide l'absence de preuves et aussi que, le poulailler de la plaignante n'étant pas fermé, les poules ont pu partir d'elles-mêmes faire un tour. D'autre part, il y a eu impossibilité matérielle pour le prévenu à se rendre à Labastide-Cézeracq puisque le secrétaire d'un parti politique l'a bien vu à la réunion. Jugement sous huitaine. »

- 4) AVRIL et MAI 1938 : Encore le Casino –

 JUIN 1938 : les hommages en l'honneur de Léon Bérard et ses interminables discours. Une après-midi « sportive ».
- a) <u>Le 13 avril 1938</u>, après un bref compte-rendu du Conseil municipal,
 « A.B. » complète l'information à propos de la <u>soirée ayant suivi le Grand Prix Automobile au Casino</u>:

« Il nous faut revenir sur l'incident auguel M. Bijon a largement fait allusion et que nous n'avions pas mentionné dans nos comptes rendus pour ne pas introduire une note discordante dans une belle journée. Mais l'incident ayant été légitimement rendu public, il convient de s'y arrêter. M. Bijon a pu dire que dimanche soir, les hôtes de marque que recevait l'A.C.B.B., tant français qu'étrangers, ont été reçus au Casino dans des conditions de stupéfiante « impréparation » et de telle façon que cette réception a été une « contrepublicité » pour Pau et son prestige, à telle enseigne que le mot « catastrophique » a été prononcé. En fait, dans une température propice à l'éclosion des oursons blancs, un dîner qui aurait pu être excellent dans d'autres conditions, a été servi glacé à des hôtes de marque qui durent endosser leur pardessus quand, tout simplement, ils ne quittaient pas la salle pour éviter le coryza! Quant au bal, qui aurait dû être le plus brillant de la saison, il fut littéralement gâché par des négligences bien propres à faire fuir ceux que l'on parle toujours d'attirer au Casino! Nous nous bornons à mentionner le fait, certains que nous sommes qu'il eut suscité de sévères commentaires s'il s'était produit sous une précédente gestion qualifiée de « néfaste », mais dont M. Bijon attesta que, jamais, on n'avait pu lui reprocher une telle défaillance. Ce fait, ajouté à d'autres, explique d'autre part que, nous étant volontairement abstenus de critiquer les réalisations « artistiques » de la saison passée, nous nous abstenions de participer à des distributions d'éloges et à des félicitations dont on se gargarise beaucoup trop facilement. »

Ce n'est pas facile de ne fâcher personne et de rester « modéré », même en Béarn.

b) <u>Le 12 mai 1938</u>: « <u>Oloron – Harmonie municipale contre Harmonie municipale » par le Badaud. Il faut lire ce compte-rendu de l'audience du Tribunal d'Oloron. En effet *AB* est très en forme! On retrouve les mêmes acteurs : le maire d'Oloron, M. Mendiondou, ses opposants, Maitre Grimaldi, ... pour assouvir « de basses rancunes politiques ».</u>

<u>Lire le texte intégral de ce Carnet du Badaud sur le site « Pireneas »,</u> bibliothèque numérique des Ressources Pyrénéennes (source : « Archives et bibliothèques Pau Béarn Pyrénées – Bibliothèque de Pau »)

c) <u>Le 17 mai 1938, « 4 000 anciens combattants ont assisté au Congrès de l'U.N.C. à Saint-Jean de Luz ».</u>

AB fait un long « papier » très classique. Accueil chaleureux « ongi Etharri », soyez les bienvenus en basque. Un beau défilé avec 150 drapeaux. Messe « à la magnifique église de St Jean de Luz ». Un service à l'église anglicane pour les anciens combattants britanniques. Discours dont celui de leur Ministre Champetier de Ribes: « Eh bien, la France a passé son temps à donner des démentis à l'histoire et, décidée à se sauver elle-même, elle en donnera encore à ceux qui la croient sur le déclin » dit-il. AB conclut: « le congrès de l'U.N.C. d'hier prouvait que les anciens combattants n'ont pas oublié la fraternité de ces mauvais jours (de querre) et qu'en outre, on peut compter sur eux maintenant comme alors ».

d) <u>Le 22 mai 1938 : « Au Conseil municipal. L'épilogue financier de l'affaire du casino » par « A.B. »</u>

« Devant deux électeurs attentifs composant tout le public (1), le Conseil municipal a tenu hier, vendredi soir, une séance dont l'ordre du jour a été rapidement liquidé ». L'information attendue était celle du coût du casino pour la ville de Pau. « On arrive à la coquette somme de 600 000 Frs qu'aura coûté l'affaire du casino ... Enfin le passé est le passé et il faut maintenant souhaiter que, comme les champions qui parlent au micro « on essaiera de faire mieux la prochaine fois » ».

Ayons l'esprit sportif et optimiste!

(1) : Les Palois boudent-ils leur Conseil municipal ?

e) <u>Les 31 mai et 2 juin 1938, L'Indépendant consacre à nouveau plusieurs colonnes à « l'hommage de la petite patrie à M. Léon Bérard, académicien »</u>

Les deux cents participants étaient réunis autour d'une table ou a été servi un « menu strictement béarnais ». Il devait être copieux vu la longueur des discours, en particulier celui de « <u>Maître Ritter</u> au nom de l'Académie du Béarn instigatrice de ces agapes ». « Et ce fut pour Maître Ritter l'occasion de célébrer avec éloquence le culte de la petite patrie « L'amour de la Patrie, c'est le culte. L'amour du clocher, c'est la foi ».

Ce n'est pas par hasard que Léon Bérard, à cette occasion, en terre basco-béarnaise « rappelle que récemment, à Budapest, le Cardinal Pacelli, représentait le Pape dans ce pays ». Le Cardinal Pacceli devint Pape, puis Pétain nomma L. Bérard auprès du Vatican en 1940 (cf ci-après au E), 1940).

La suite du discours de Maître Ritter est d'un suprême ennui, « à mon modeste avis », comme aurait dit AB, car creux, sans idées à retenir, et une forme d'un avocat qui s'écoute parler.

Le discours de Léon Bérard fut forcément « étincelant d'éloquence et d'érudition ... célébrant son attachement au Béarn, terre de maïs, de la vigne et du chêne ». A. B.

Notre commentaire:

Léon Bérard ne parle pas de l'élevage, pourtant bien présent dans son canton et peut être sur ses terres. Cet oubli, inconscient, confirme la conception « physiocratique » de l'agriculture, très largement partagée par les élites françaises et encore au siècle actuel, qui affirme que tout ce qui vient de la terre a une valeur en soit, ce qui est une ineptie sur le plan économique. Le physiocratisme aboutira à « la terre ne ment pas » de Pétain « le 4 juin 1942 » ci-après au E II) b)).

Quand on relit les interminables discours de Léon Bérard, reproduits intégralement dans l'Indépendant, on peut se poser la question si les lecteurs ne tournaient pas les pages pour lire les nouvelles cantonales, d'autant que le <u>4 juin</u>, l'Indépendant sur trois colonnes complètes publie « Autour du Congrès des avocats. Discours prononcé par Léon Bérard à la réception des congressistes à l'ancien Parlement de Navarre ». Ce long discours d'accueil à ses confrères avocats dans le « Palais du Parlement de Navarre » permet quelques rappels historiques sur le Parlement et surtout de parler de soi.

Si l'Indépendant pendant de nombreuses années a été au service quasi-exclusif d'Henri Lillaz, il ne résiste pas, depuis son rachat par la Petite Gironde, à être très attentif d'une part aux « intérêts » électoraux et politiques du Président du Conseil Général, sénateur, et d'autre part aux longues envolées oratoires de l'avocat, académicien, ancien Ministre, Léon Bérard. Léon Bérard et ci-après au F) 5) i).

f) <u>Le 25 juin 1938</u>, nous retrouvons la terre béarnaise avec ... le rugby et le Badaud : « <u>Rugby estival et administratif. Par 15 à 9, les « Ponts » ont battu la Préfecture. Un gros succès sportif ».</u>

AB rentre dans la mêlée au stade Bourbaki. « De nombreuses personnalités avaient tenu à encourager les joueurs par leur présence ... le coup d'envoi fut donné par M. Delom-Sorbé, député ... L'excellent Camicas arbitra cette partie largement à l'anglaise (1) » et dans l'esprit du jeu ... Cazanave, capitaine des Ponts, talonna avec autorité. Toute la semaine sur le chantier de l'Aubisque (1), il s'était entrainé à faire passer des cailloux dans le tunnel ... En dégustant un menu succulent ... puis, quand tout fut absorbé et à l'inverse de ce qui se passe d'habitude, on réclame des discours (2) ».

(1) : « à l'anglaise », « l'Aubisque », on retrouve quelques « réflexes mentaux » d'AB

(2) : bien observé

Puis on apprend de la plume du Badaud (AB) qu'avec les chefs de service des Administrations, le Maire de Pau, le Préfet, le <u>rédacteur en chef de L'Indépendant</u> « chantèrent les louanges du « vrai sport » pratiqué amicalement et dans le plus pur respect de l'amateurisme ». Donc AB fit un discours.

Lors de cette « troisième mi-temps », peut-être qu'AB a-t-il rappelé qu'il avait joué au rugby avant 1917? En le regardant les convives ont bien vu que maintenant c'est un sport qu'il ne peut plus pratiquer. Toute sa vie, même à Buchenwald, AB considérait l'activité physique, surtout le vélo après 1917, comme indispensable. Il n'y a qu'à lire ce qu'il a écrit lui-même, rapporté fidèlement dans cette biographie.

5) <u>JUILLET – AOUT – SEPTEMBRE 1938 : Les Anglais au lac d'Artouste – Bassin nautique à Thèze</u>

a) <u>Le 1^{er} juillet 1938</u>, en bas de la page 1 « <u>Le tunnel de l'Aubisque</u> » en dessous de ce titre, une photo de l'entrée du tunnel.

« Le tunnel que les Ponts-et-Chaussées font creuser dans la roche, au-dessus du Littor, pour éviter qu'à l'avenir des éboulements n'obstruent, comme c'est le cas actuellement, la route de l'Aubisque, va être terminé plus rapidement encore qu'on ne l'avait prévu. Il ne reste que quelques mètres à percer. La célérité avec laquelle les travaux ont été menés fait honneur aux entrepreneurs de Laruns et à leurs ouvriers. Notre cliché représente l'entrée du tunnel côté Laruns. »

b) <u>Le 5 juillet 1938</u>, « <u>Le beau voyage des ingénieurs britanniques au lac d'Artouste</u> » par « A.B. » »

« C'est un as du volant qui conduisit le car jusqu'au-dessus de Gabas, notre ami Espiaube. Quand les Britanniques surent de lui qu'il chasse l'isard et l'ours, ils se rendirent compte que la balade était sérieuse. Ils ne virent ni ours, ni isard mais les usines qui les émerveillèrent ? S'il y eut du brouillard, un ingénieur londonien eut soin de nous dire que c'était du brouillard propre! Et il s'y connait ... Le déjeuner fut plein d'entrain et l'on y chanta des vieilles chansons anglaises (1) ... Le trajet dans le petit chemin de fer émerveilla les visiteurs, enchantés de voir des vaches et des juments sur la voie, chose qui arrive rarement entre Londres et Glasgow ... Quelle belle propagande a été ainsi faite pour notre région! Nos visiteurs ont pu faire justice des calembredaines colportées sur les troubles nés de la proximité de la frontière espagnole. Ils ont admiré deux splendides vallées et apprécié la beauté du paysage ».

« P.S. – Nos hôtes britanniques sont repartis samedi soir pour Londres, enchantés de leur séjour à Pau. Ils ont quitté la gare aux <u>accents de For he is a jolly good fellow et de Tipperary</u> (1). Dans la journée, l'un d'eux, M. Richard Berry, avait fait l'ascension du Pic du Midi d'Ossau sous la conduite de M. Pierre Haure, le sympathique guide des Eaux-Bonnes. »

(1) : AB est toujours très heureux de rencontrer des Britanniques.

<u>Lire le texte intégral de ce Carnet du Badaud sur le site « Pireneas »,</u> bibliothèque numérique des Ressources Pyrénéennes (source : « Archives et bibliothèques Pau Béarn Pyrénées – Bibliothèque de Pau »)

c) <u>Le 16 juillet 1938</u>, quand le Tour de France (les vrais cyclistes disaient déjà à l'époque brièvement « le Tour ») s'arrête à Pau, AB donne sa copie habituelle. Il ajoute en 1938 un spécial au titre « <u>Dans l'Aubisque</u> », signé le Badaud.

A lire dans son intégralité sur le site « Pireneas », bibliothèque numérique des Ressources Pyrénéennes (source : « Archives et bibliothèques Pau Béarn Pyrénées – Bibliothèque de Pau ») et dans le chapitre III « AB le sportif, le passionné de cyclotourisme, l'Aubisque son col préféré »)

d) <u>Le 20 juillet 1938</u> :

- <u>Le Badaud avait quatre ans</u> en 1892 quand il a vu passer « d'une fenêtre du boulevard de Port Royal, dans mon village natal » (domicile des parents d'AB à Paris) des marins et un Amiral russe qui venait en éclaireur avant la visite du Tsar et la Tsarine « En ce temps-là tout était à l'alliance franco-russe. Titre : « <u>Au temps des Tsars</u> ».

 <u>Lire le texte intégral sur le site « Pireneas »</u>, bibliothèque numérique des Ressources Pyrénéennes (source : « Archives et bibliothèques Pau Béarn Pyrénées Bibliothèque de Pau »)
- « Souvenir. La France reçoit George V et la reine Elisabeth » par André Bach. AB profite de cette visite royale pour faire un petit historique depuis le début du XXe siècle : les soldats anglais, sur le chemin des dames, « la gracieuse reine (qui) servait dans les tonnelles d'un navire de guerre britannique. C'est dire la fraternité (1) d'armes scellée de 1914 à 1918. Cent ans après Waterloo (1) ... à la veille d'août 1914, les Britanniques ne « réalisaient » pas le péril allemand et cela causa peut-être la guerre (2). Mais quand ils

ouvrirent les yeux, ils prirent leur décision et l'exécutèrent avec cette ténacité que les apparentes au « bull dog » ».

(1) : un peu d'humour

(2) : AB a toujours regretté les hésitations de la Grande-Bretagne

Lire le texte intégral de cet article sur le site « Pireneas », bibliothèque numérique des Ressources Pyrénéennes (source : « Archives et bibliothèques Pau Béarn Pyrénées – Bibliothèque de Pau »)

e) <u>Le 26 juillet 1938 : « Le cyclisme devant la faculté</u> ». Quand le Dr Ruffier examine les « coursiers » du Tour de France » :

« Notre excellent ami (1), le Docteur Ruffier, aussi bon cycliste que médecin, ou « viceversa » a examiné les coureurs du Tour de France au repos à Cannes (2). Voici les conclusions que dans « l'Auto » il livre de son examen ».

(1): Très ami d'AB

(2) : l'été 1938 AB et le Dr Ruffier feront ensemble un « circuit » en tandem dans les Alpes maritimes (bien noté dans le Carnet de vélo d'AB) en passant par le village de Coursegoules où son petit-fils passera de nombreux séjours à partir de ses 70 ans.

Lire le texte intégral de cet article sur le site « Pireneas », bibliothèque numérique des Ressources Pyrénéennes (source : « Archives et bibliothèques Pau Béarn Pyrénées – Bibliothèque de Pau »)

f) <u>Le 27 juillet 1938</u>, « <u>Une foule considérable a assisté à l'inauguration du</u> bassin nautique sur le Luy de France à Thèze » :

« Quiconque aurait dit il y a un an qu'une fête nautique aurait lieu un jour sur le Luy de France, à une portée de fusil de la coquette localité de Thèze, se serait fait traiter de farceur. Et, pourtant, la chose s'est faite dimanche 24 juillet. Il convient d'en féliciter ceux qui, d'un coin de rivière environné d'une forêt vierge, ont fait un bassin nautique, rustique, certes pour le moment, mais qui se perfectionnera ... Et c'est ainsi que, depuis l'hiver, on a pu voir à certains jours, trente jeunes gens abattre des arbres, débroussailler, aménager, construire des bancs et préparer ce stade nautique naturel qui, dimanche, s'offrit aux yeux de plus de deux mille spectateurs contemplant des canoës fleuris voguant sur le Luy de France! Sous d'agréables ombrages, qui tamisaient un soleil généreux, ils assistèrent à un spectacle qui, pour beaucoup d'eux, était une révélation ... »

« Il y eut d'abord un concours de bateau fleuris ... puis une course de canoës ... une démonstration de crawl ... un concours de plongeon ... Voici donc Thèze pourvu d'un bassin nautique, grâce à une initiative intelligente et aux efforts des bonnes volontés. Avec quelques améliorations de détail, ce bassin – qui permet déjà de pratiquer la natation sans aucun danger – peut permettre de former des nageurs. C'est un exemple à suivre, à développer et à encourager et, ainsi, on pourra espérer voir se réduire la rubrique des « baignades tragiques » ! A.B. »

AOUT 1938 : Publication d'une série très remarquée de huit reportages d'André Bach « dans la forêt montagnarde » aux Basses-Pyrénées et son exploitation, lire ci-après dans le D) « AB le reporter ».

AOUT ET SEPTEMBRE 1938 : l'échotier a dû prendre quelques vacances pour profiter des beaux jours sur son vélo.

Extraits du Carnet Vélo :

Août : 13 sorties, 877 kms parcourus dont 139 kms avec les cols du Soulor et de l'Aubisque le 17/8 et 156 kms pour aller à Dax le 26/8.

Septembre : 10 sorties, 784 kms parcourus dont 102 kms pour faire un grand tour en vallée d'Ossau le 2/9, un tour à Cauterets le 14/9, 200 kms le 18/9 pour aller à Tarbes, puis en passant par le col d'Aspin Arreau et revenir par Tarbes.

- 6) OCTOBRE 1938 : les Radicaux-socialistes béarnais à Marseille
- a) <u>Le 22 octobre 1938</u>, dans la Chronique locale : « <u>Pau aura une place</u> <u>Daladier et une avenue Chamberlain</u> » par A.B.

Cette décision a été prise à l'unanimité des membres du Conseil municipal moins une voix, celle de M. Chaze. AB s'en prend ouvertement à M. Chaze.

<u>Lire le texte intégral de cet article sur le site « Pireneas »,</u> bibliothèque numérique des Ressources Pyrénéennes (source : « Archives et bibliothèques Pau Béarn Pyrénées – Bibliothèque de Pau »)

b) <u>Le 29 octobre 1938</u>: <u>A. Champetier de Ribes serait-il devenu radical-socialiste à Marseille?</u> <u>St-Julien</u> signe un article en bas de page une, laissant entendre qu'il assiste au Congrès des radicaux-socialistes à Marseille, où « M. Daladier a défini avec force et clarté l'action qu'il va tenter dans tous les domaines ». Le discours de M. Daladier a été accueilli avec satisfaction en Allemagne.

St Julien donc, au titre : « Du ciel de Pau au soleil de Marseille » :

« Les Béarnais sont venus en assez grand nombre au Congrès radical-socialiste de Marseille. Ils ont été accueillis par une pluie diluvienne qui les a laissés rêveurs et mouillés. Bien entendu, ils ont été unanimes à déclarer que le soleil de Marseille ne valait pas le « Beth ceu de Pau », mais les Marseillais ont voulu avoir leur revanche. Le temps s'est mis au beau si carrément qu'il fait un froid de canard. Les Béarnais n'en sont pas revenus et le président Plaà déclare au secrétaire général Fortain : « Nous avons eu rudement raison d'emporter nos pardessus. »

Le Conseil Municipal de Pau a voté, comme on sait, une adresse à M. Daladier. Cette adresse calligraphiée et signée par tous les conseillers municipaux (sauf M. Chaze) a été remise au Président par M. Plaà au cours de l'entrevue qui avait été ménagée à la délégation des Basses-Pyrénées à l'hôtel de Noailles. M. Daladier s'est déclaré

profondément touché de cette attention et a chargé M. Plaà d'apporter ses remerciements à M. le maire de Pau et au Conseil Municipal.

Alors que M. Léon Perrier, ancien ministre, présidait une séance, monotone, le vieux secrétaire administratif du parti, M. Fabius de Champville demanda la parole pour une communication. M. Léon Perrier la lui donna en ces termes : « Vous allez entendre une importante communication de mon collègue et ami Champetier de Ribes ». Stupeur et ahurissement qui durent à peine quelques secondes, car M. Léon Perrier se reprend avec le sourire. Mais les purs ont eu chaud. Et quoi – M. Champetier de Ribes était devenu radical-socialiste et ça ne se savait pas en Béarn ? M. Fabius de Champville qui a le privilège de pouvoir dormir pendant les discours des leaders du parti n'est pas encore revenu de ce qu'il considère comme un manquement à la pure doctrine radicale. Si M. Léon Perrier confond les idoles, à qui pourra-t-on se fier ?

Les Radicaux des Basses-Pyrénées sont très satisfaits du discours de M. Daladier. Les déclarations anticommunistes les ont comblés de joie. Et j'en sais quelques-uns qui n'auraient pas été fâchés qu'on décochât quelques flèches aux socialistes! C'est qu'ils pensent, avec raison, aux incidences locales. Le temps au radicalisme sans passion est fini ».

Finalement AB doit entretenir des rapports courtois avec M. Plaà comme avec le radicalsocialiste A. Miaux à La Rochelle, cf ci-dessus le sous-chapitre II « AB journaliste à L'Echo Rochelais ».

7) NOVEMBRE 1938: Rien n'échappe à André Bach pendant les séances du Conseil général. Prime à la chasse à l'ours?

a) Le 4-5-6 novembre 1938 :

- <u>Le Badaud</u>, connaissant bien les « coulisses » du Conseil général, note toutes les réparties (de théâtre) échangées au Conseil général lors de la <u>constitution/élection</u> du Bureau.

Titre: « Sous le signe de la conciliation ».

Le « vénéré doyen », M. de Souhy, préside cette élection avec le plus jeune conseiller qu'il qualifie de « plus jeune doyen ». Léon Bérard est largement réélu. Il lui manque trois voix, une avec le bulletin « Franco » (n'anticipons pas sur 1940), une autre « Ferdinand Lop » : le Badaud précise (candidat fantaisiste, bien connu au quartier latin), « un conseiller voulant peut-être dire que Léon Bérard était souvent à Paris ? et autre bulletin avec le nom du Préfet, peut-être un conseiller qui avait mal compris de quelle élection il s'agissait. Puis, au titre de « La conciliation », certains postes du bureau du Conseil changent de titulaire. M. Boué de Thèze (JPC : un peu à gauche), ayant peur de manquer de voix, vota pour lui : « Et comme il fut élu à l'unanimité le Président (Léon Bérard), put dire (JPC : avec ironie) un peu plus tard : « - C'est même un plébiscite, mais vous restez un excellent républicain ». Tout joyeux, M. Boué remercia ses collègues et ne cacha pas qu'il avait voté pour lui-même : « Vous avez bien fait, lui dit M. Bérard. »

Et AB de rajouter : « Il consent de faire justement remarquer cette unanimité accordée à M. Boué. Dans la majorité du Conseil, il ne s'est trouvé personne pour voter pour Ferdinand Lop ou pour Franco en cette circonstance. On est « régulier » ou on ne l'est pas ! ». AB laisse

donc deviner que le bulletin Franco pour l'élection de Léon Bérard doit probablement venir de la gauche, M. Chaze, quant à F. Lop c'est plus difficile à trouver.

<u>Lire le texte intégral de cet article toujours plein d'humour et de bonne humeur.sur le site</u> <u>« Pireneas »,</u> bibliothèque numérique des Ressources Pyrénéennes (source : « Archives et bibliothèques Pau Béarn Pyrénées – Bibliothèque de Pau »)

Trois colonnes à la une « <u>Au Conseil général des Basses-Pyrénées, M. Léon Bérard</u> (en caractères très grands), <u>réélu Président de l'assemblée rend hommage à l'action du gouvernement Daladier</u>. » *Discours dans le style L. Bérard fort long, reproduit de la première à la dernière ligne par L'Indépendant*.

« A l'unanimité, moins deux voix, l'Assemblée a voté une motion de confiance au gouvernement ». M. Soumireu-Mourat et Delom-Sorbé se sont abstenus. Pour le Badaud, « le premier sans doute par crainte des Socialo-communistes de Nay et le second probablement parce que M. Daladier ne l'avait pas conservé comme deuxième Lord de l'Amirauté » (JPC : Secrétaire d'Etat à la marine) ».

[Maurice Delom-Sorbé (1898-1986), propriétaire cultivateur, homme politique en 1938, secrétaire d'Etat à la Marine pendant deux mois dans le quatrième cabinet Chautemps. Cité dans les deux dictionnaires cités ci-dessus par Jean-Paul Jourdan (page 541) et par Louis Henri Sallenave (page 102)]

b) <u>Le 8 novembre 1938 : « Quelques échos de la session du Conseil général ».</u> Nous en avons sélectionné quatre :

- « Un match assez passionné mit aux prises le Pays Basque et le Béarn (1) au sujet de l'endroit où devra siéger la Chambre des Métiers. L'un disait Bayonne, l'autre Pau! On pourrait se mettre d'accord sur Puyoô ou Bidache ? Enfin, un référendum permettra peutêtre de liquider la question, tout comme dans un canton sudète (2)
- M. Boué, tout frais revêtu de la dignité de troisième président, présida la séance de samedi matin entre midi et midi trente. Il le fit avec autorité et courtoisie. Une discussion s'étant élevée sur la rédaction d'un texte, le conseiller général intéressé proposa de le relire.
- oui, c'est cela, ensemble relisons ! acquiesça M. Boué. Il semblait presque qu'il allait entonner le célèbre duo de la lettre de « Manon » (3) ...
- Pour se délasser de leurs travaux, les conseillers basques ont l'habitude de se retrouver dans un café où ils disputent d'acharnés tournois de « mousse », le jeu national. Et, naturellement, on joue en langue euskarienne et les « baï », « ez » et « irouki » se ponctuent des exclamations rituelles. L'autre soir, le docteur Dotezac et M. Lannepouquet infligèrent une sanglante défaite à M. Delzangle, sans doute parce que ce dernier n'avait qu'un demi-Basque comme partenaire, nous avons nommé le sympathique M. Foueillassar. Il parait qu'invité à faire une partie, M. Delom-Sorbé a refusé. Il aurait été cocasse de voir un ancien sous-secrétaire d'Etat à la Marine de Guerre jouer au « mousse » ...
- M. Pommé fit voter une prime d'encouragement à la chasse à l'ours et, pour l'obtenir, il fit preuve de la diplomatie habituelle (4). Si les ours lisent les journaux, M. Pommé fera bien de ne pas aller se promener du côté de Houratatère! LE BADAUD. »
 - (1): Les matches Pays basque/Béarn sont un grand classique dans les institutions des Basses-Pyrénées devenues Pyrénées Atlantiques: Conseil général, les Chambres de commerce et d'industrie, d'agriculture, les syndicats, les associations, Ces « matchs » animent la vie locale, entretiennent les sentiments réciproques de supériorité, compliquent la vie des préfets, des évêques, ... et permettent aux localiers de remplir les colonnes du journal

- (2) : Souligné par nous en mai 2022. L'allusion au canton Sudète est à rapprocher de l'actualité du moment (annexion par l'Allemagne), Sudète comme le Donbass (conflit Ukraine/Russie).
- (3): Nous ne sommes pas certains que beaucoup de Béarnais, de Basques, de Bigourdans, ... comprennent cette allusion à l'Opéra
- (4) : Il y avait donc à l'époque une prime d'encouragement à la chasse à l'ours !! autre temps ...

<u>Lire le texte intégral de cet article sur le site « Pireneas »,</u> bibliothèque numérique des Ressources Pyrénéennes (source : « Archives et bibliothèques Pau Béarn Pyrénées – Bibliothèque de Pau »)

8) DECEMBRE 1938 : Polémiques à Pau et surtout à Oloron

a) <u>Le 1er décembre 1938</u>, sous le titre en très grand « <u>Echec de la grève générale</u> », le Badaud titre « <u>Pau travaille ...</u> » :

« Un habitant de la planète Mars qui aurait atterri ce matin à Pau et à qui l'on aurait dit que la grève générale était déclarée, se serait sans nul doute écrié : - Sans blague ? Car, partout on travaillait avec la vigueur habituelle. Les trottoirs étaient soumis au contact des balais et des pieds des braves facteurs qui s'en allaient porter les lettres. Les commis-coiffeurs tenaient leurs rasoirs prêts et, à la Poste, on trouvait les mêmes visages souriants aux mêmes guichets.

L'exemple venait de haut puisque, dans les bureaux de l'Enregistrement et du Timbre, on pouvait voir M. Gaston Chaze (1) « enregistrer » et « timbrer » d'une plume diligente. C'était très bien de sa part. Mais que penseraient de braves ouvriers ou fonctionnaires qui, ayant entendu la bonne parole de M. Gaston Chaze samedi dernier à la Maison Justin Blanc, se seraient mis en grève et auraient été révoqués ? Ils pourraient supposer à juste titre qu'ils ont été victimes d'une escroquerie, ou tout au moins, d'un abus de confiance ! ... Par 59 voix contre 11, les cheminots de Pau avaient décidé de travailler et de ne pas suivre les directives du camarade Sémard. Les boulangers prirent la même décision en se disant sans doute que s'ils ne cuisaient pas, ce seraient d'autres qui retireraient le pain (pas les marrons) du feu. Et le bâtiment travailla comme un seul homme. Or, quand le bâtiment va, tout va, dit la sagesse des nations.

Dans les administrations, chacun arriva à l'heure et même des retardataires incorrigibles étaient là avant l'heure. Les horlogers ont dû vendre beaucoup de réveille-matin hier. Mais le courrier apporta aux administrations un assez grand nombre de demandes d'emplois en prévision des révocations qui pourraient être prononcées. Les candidats seront déçus ! Il n'y aura pas qu'eux et M. Léon Jouhaux, par exemple, aura bien du mal à dicter ce soir un bulletin de victoire. Il lui restera la consolation de signer sa feuille d'émergement comme régent de la Banque de France. Au fait, M. Jouhaux (2) a-t-il fait grève dans cet emploi ? Je pose la question. LE BADAUD »

- (1) : M. Chaze, conseiller municipal de Pau, socialiste, toujours très « ciblé » par AB
- (2) : M. Jouhaux, secrétaire général national de la CGT

<u>Lire le texte intégral de ce Carnet du Badaud sur le site « Pireneas »,</u> bibliothèque numérique des Ressources Pyrénéennes (source : « Archives et bibliothèques Pau Béarn Pyrénées – Bibliothèque de Pau »)

Le <u>Badaud</u> et le signataire des <u>Points de Vue</u> étant la même personne, AB continue de faire de la « politique » sous plusieurs signatures.

b) <u>Le 3 décembre 1938, « Un Béarnais à Londres », un bref article.</u>

<u>Lire le texte intégral de cet article sur le site « Pireneas »,</u> bibliothèque numérique des Ressources Pyrénéennes (source : « Archives et bibliothèques Pau Béarn Pyrénées – Bibliothèque de Pau »)

c) <u>Le 7 décembre 1938</u> :

« <u>Au Palais de Justice</u>. <u>Le départ de M. le Président Aylies</u>. C'est avec une affectueuse et respectueuse émotion que tous les habitués du Palais ont salué aujourd'hui. M. le Premier Président Aylies qui, frappé par l'inexorable limite d'âge, quitte sa fonction ». Début de service en 1898. « Dès 1906 il assurait à Saintes l'instruction et, jeune magistrat, se faisait déjà remarquer par la promptitude et la justesse de ses décisions ». Après la mobilisation, lieutenant de réserve d'artillerie sur le front et promptement promu capitaine, commandant une section de munition. La brillante façon dont il assura ce service délicat sur les routes et les chemins « marmités » lui valut une très belle citation et la Légion d'Honneur ». Puis pendant sept ans à Poitiers, il acquit « cette maîtrise profonde, cette connaissance variée des affaires qui devaient, par la suite, caractériser « sa manière » … » Puis à Caen « occupant une situation de premier plan qui le fit remarquer par la Chancellerie (JPC : Ministère de la Justice) à la veille de rétablir une seconde chambre à la Cour de Pau ». Pour Pau que des éloges sur sa « manière » d'exercer ses responsabilités. « Répétons qu'il est regrettable que la loi empêche un magistrat de cette classe de rendre encore des services dans les Conseils de la Chancellerie ».

AB devait entretenir des rapports fort cordiaux avec le Président Aylies et il sait très bien lui « trousser » les compliments.

d) <u>En décembre 1938, le feuilleton « Oloron » par AB, ville qui aime la</u> « castagne électorale » (JPC).

- <u>Le 8 décembre 1938</u> : « <u>A dix jours du scrutin</u> » de l'élection à la mairie d'Oloron. L'Indépendant est discrètement du côté de la droite / S. Vignon et Dr Fauchay, contre le maire qui a lui-même démissionné M. Mendiondou, bien connu d'AB et H. Sempé du Patriote (cf le A)).
- <u>Le 11 décembre 1938</u>: « <u>Comment il nous a trompé</u> ». Jusqu'à la législative, Mendiondou passait comme sans parti politique auprès de ses colistiers de 1935, puis il y eut des fâcheries et le Maire démissionna en novembre 1936. On parle de trahisons, etc ...
- <u>Le 10 décembre 1938</u>: « <u>L'équipe démantibulée</u> ». « Pour le moment, constatons simplement que pour encadrer un « manifeste à la rose » destiné à endormir les électeurs, le « glaneur » (journal) de M. Mendiondou n'a trouvé comme argument que des injures et des plaisanteries datant des mérovingiens. C'est évidemment plus facile que d'expliquer comment on a mis en fuite sept sur quatorze des colistiers de 1935 ».
- <u>Le 12 décembre 1938</u> : « <u>Au fait</u> ». Nouvelles polémiques bien locales entre M. Mendiondou et M. Lahorgue ...

<u>Lire le texte intégral de cet article sur le site « Pireneas »,</u> bibliothèque numérique des Ressources Pyrénéennes (source : « Archives et bibliothèques Pau Béarn Pyrénées – Bibliothèque de Pau »)

- <u>Le 15 décembre 1938</u>: « <u>Prodiges</u> ». « N'arriverons-nous jamais à savoir dans quel état se trouvait la caisse municipale oloronaise dans les derniers jours du règne de M. Mendiondou? C'est douteux ... comment une caisse vue vide par lui peut être considérée comme pleine par un autre ».
- « ... les caisses municipales étaient vides comme si elles avaient été traitées au vacumcleaner » ... « Puis le « débat » monte d'un cran : « notre confrère socialiste « le Travail » (journal) traite la liste opposée à Mendiondou de liste « classico-fasciste » ... or en 1935 des « classico » étaient avec M. Mendiondou ... »
- Le 20 décembre 1938, titre « L'expérience continue ».

La liste Mendiondou est élue (Mendiondou 1177 voix, Vignau 1120 voix) avec 16 colistiers contre 2 pour Vignau ; un scrutin serré.

AB fait un papier « de déception » : « il existe donc à Oloron deux blocs de voix se partageant à peu près par moitié le corps électoral de la ville ... ».

<u>Lire le texte intégral de cet article sur le site « Pireneas »,</u> bibliothèque numérique des Ressources Pyrénéennes (source : « Archives et bibliothèques Pau Béarn Pyrénées – Bibliothèque de Pau »)

Ce n'est pas ces polémiques qui vont redonner à AB le goût des élections et de la vie politique locale.

e) Le 29 décembre 1938

« Le Conseil municipal (de Pau) a voté le budget primitif de 1939 à l'unanimité » sans la voix de ... M. Chaze. Reste pour AB une difficulté à comprendre avec les dépenses dites « d'assistance » à l'hôpital. « Alors, comme le dit l'un des conseillers, « on ne comprend plus » ... mais à quoi servent donc les énormes capitaux qu'engouffrent les assurances sociales ? ... Puis on revient au budget, il fallait donc trouver 850 000 francs ... Nous publierons ultérieurement de larges extraits du rapport de M. Plasteig (1) sur ce point ... »

- (1) : Père du futur 1^{er} adjoint de L. Sallenave pendant les quatre mandats de Louis Sallenave, Maire de Pau.
- III) 1939. A LA FRONTIERE UNE QUERELLE ANCESTRALE. LE PATRO BOURBAKI. LES REFUGIES ARRIVENT A PAU. LE BADAUD DEVIENT LE PASSANT.
- 1) PREMIER TRIMESTRE 1939 : LOCALIER, UN VRAI METIER
 - a) Le 5 janvier 1939, à la Cour d'Appel, un « Vol de haricots » :

« Dominique Artçanuthury est ce spécialiste du vol de sacs de haricots dont nous avons relaté le passage en Première Instance à Pau où il écope de 4 mois de prison. Au marché de Pau, Artçanuthury prit un sac de haricots et partit avec mais comme, pour aller plus vite, il avait laissé son pardessus sur place, il prétendit ensuite qu'il avait payé les haricots — 81 kilos — avec un pardessus usagé. Avant, au marché de Soumoulou, il avait encore pris des haricots et dit alors que la propriétaire des haricots lui devait de l'argent. Artçanuthury avait déjà été condamné antérieurement et, se basant sur ses antécédents et la persistance de ses instincts de voleur, le ministère public demande une augmentation de peine. Le défenseur, Me Grimaldi (1) porte sa défense sur un autre terrain. Le fait que son client vole des haricots et rien que des haricots, prouve qu'il n'est pas normal et qu'il serait mieux à St-Luc (hôpital psychiatrique de Pau) qu'à Bourbaki. D'autre part, Artçanuthury a fréquemment séjourné dans l'antichambre de son avocat et il n'y a jamais rien volé. Lui ayant ainsi décerné un brevet d'honnêteté relative, Me Grimaldi sollicite l'indulgence de la Cour. »

(1) : AB et Maître Grimaldi se sont souvent croisés dans les tribunaux. Ont-ils reparlé de l'élection du Conseil municipal de Pau en décembre 1936 (cf le A) ci-dessus) ?

b) <u>Le 5 février 1939</u> : « Bibliographie. <u>Soyons fort,</u> mensuel de culture physique du Docteur Ruffier », Ruffier, ami d'AB.

Cet article figure dans le chapitre iii « AB le sportif, cyclotouriste, sur les pentes du col d'Aubisque ».

c) <u>Le 6 février 1939</u> : « <u>Dans la presse</u> ». J.-A. Catala (1), « chef des informations régionales de la Petite Gironde » :

« Jeudi dernier, les journalistes palois étaient réunis en un déjeuner d'adieu à notre excellent confrère et ami Marcel Rénier, rédacteur-correspondant de « La Petite Gironde », qui après quatorze ans de séjour à Pau, est appelé aux services centraux du journal à Bordeaux ... Cette mélancolie, M. Henri Sempé, rédacteur en chef du « Patriote » et président du Syndicat des Journalistes Palois, sut la traduire en termes choisis et émus félicitant Marcel Renier pour son avancement et regrettant son départ ... Ce dernier remercia ses confrères, puis notre ami J. A. Catala (1), bien connu des Palois, chef des informations régionales de « La Petite Gironde » (1), dit quelques mots que si Pau regrette de perdre Marcel Rénier, Bordeaux est heureux de le recevoir. « L'Indépendant », à qui des liens étroits l'unissaient, souhaite à Marcel Rénier bon séjour à Bordeaux et formule l'espoir qu'on le reverra de temps à autre sur les bords du Gave ! A.B. »

(1): J.-A. Catala plusieurs fois cité ci-dessus et ci-après, « synthèse » au F) 5) e)

d) <u>Le 14 mars 1939, « Après quinze ans d'effort, Bosdarros possède un groupe scolaire moderne qui a été inauguré hier</u> ».

AB, sur deux colonnes n'oublie rien, ni personne. A Bordarros, « les querelles politiques y sont presque inconnues, l'union et la concorde règnent entre les citoyens. Cela est peut-être dû à ce que Bordarros est un peu écarté des grandes voies de communication ... quel splendide groupe scolaire que celui qui s'érige au sommet du coteau dominant les prairies et les vignobles ».

Il est rendu hommage aux réalisateurs de ce groupe scolaire. Sont remerciés toutes les personnes qui de près ou de loin ont participé à cette construction et il ne faut oublier personne. De même les édiles présentes vérifieront que leur nom est bien dans le journal, une trentaine de noms sont cités. AB prend aussi précaution d'expliquer pourquoi

d'éminentes personnalités sont absentes, en donnant les excuses « M. Champetier de Ribes, sénateur, Ministre des Pensions et Conseiller général du canton qui se retrouve à Rome pour représenter le gouvernement de la République au couronnement (JPC : mot inexact) du Pape Pie XII (le futur ami de Léon Bérard), excuses de M. Léon Bérard, sénateur des Basses-Pyrénées, retenu à Paris après ses importantes missions en Espagne (et bien d'autres excusés ...). Une petite fille récita un compliment bien tourné et les bambins chantèrent des chansons qui font grand honneur au son musical de leurs maîtres ». C'est peut-être vrai mais si les bambins avaient chanté faux AB aurait écrit la même chose ...!! AB a eu raison d'intituler en sous-titre « Les discours », une dizaine dont on imagine facilement le contenu. Enfin le moment le plus attendu, après les discours, « le banquet » (sous-titre): « Il faut ici rendre hommage à la cuisine bosdarrienne : le menu comprenait notamment une délicieuse garbure, « Lou garrat » et des truffes du « Haut Ouest », le tout arrosé d'excellents vins du cru. L'atmosphère s'en trouve considérablement réchauffée ... » Les habitants, avant de se séparer, chantèrent « la chanson composée par l'abbé Peyres, curé de Bordarros et secrétaire de mairie, qui sur l'air de la « Paimpolaise » célèbre l'amour du pays natal « Bordarros qu'ey lou mé bilatye ».

Echotier, c'est un vrai métier!!

2) <u>AVRIL 1939 : Querelles ancestrales entre les habitants de</u> la vallée d'Aspe et ceux d'Anso (Aragon)

a) Le 4 avril 1939, « Sur les Bas-côtés du Grand Prix (automobile) »

Les colonnes sont remplies du nom, titre et fonction des présents à la tribune et au dîner béarnais; pendant des heures on félicita, rendit hommage, etc ... AB ne semble pas en grande forme : le contexte politique ou baisse de forme du journaliste ou manifestation peu intéressante ?

- En page intérieure, à Bordeaux, « <u>La remise de la Légion d'Honneur à M. Richard Chapon</u>, directeur de La « Petite Gironde » par Jacques Lemoine, rédacteur en chef de la Petite Gironde ... Pierre Lavergne, secrétaire général de la direction (de La Petite Gironde) remet la Légion d'Honneur à un grand mutilé de guerre, M. Manon, employé au service des expéditions du journal (1) ... Le soir, un grand banquet a été servi. Parmi les convives, on remarquât MM Léon Renier, directeur de l'agence Havas (2), Lavertugon et Faugère de l'agence Havas de Bordeaux (2), Legagneur, directeur de la succursale des messageries Hachette (JPC : distribution des journaux) ... il convient d'ajouter le message envoyé par M. Louis Daussat, directeur de l'Agence Parisienne (3) ... »
 - (1) : AB a dû « activer » cette Légion d'Honneur pour ce « GMG », Grand Mutilé de Guerre comme lui
 - (2) : L'agence Havas est un intermédiaire pour les encarts publicitaires dans les journaux
 - (3) : Peut-être l'Agence des Radicaux-socialistes ?

b) Le 20 avril 1939, « A propos du lac d'Estaëns »

AB se montre très curieux des querelles ancestrales de frontière entre les Aspois et les Anso en Espagne :

« Si plusieurs désirent la réouverture de la frontière, ceux-là surtout l'attendent avec impatience que la question des pâturages intéresse particulièrement. « Les pays de montagne, a écrit M. Thiers, sont par les institutions, les mœurs, les habitudes, des lieux de conservation. » Peuple de pasteurs, les montagnards de chez nous tiennent avant tout à conserver leurs pâturages. Les querelles, souvent sanglantes, qui les ont mis aux prises avec leurs voisins, sont venues presque toutes de l'herbe dont ils se disputaient la possession pour leurs troupeaux. Le conflit avec les pasteurs d'Ossau, qu'ils rencontraient sur les hauteurs ; la lutte avec ceux de Lavedan, comme celle des gens de Baretous avec ceux de Roncal n'eurent pas, au fond, d'autre point de départ. Au dix-huitième siècle, les contestations des Aspois avec les habitants d'Anso comptent comme les plus longues et les plus sanglantes. Anso se trouve en Aragon. Il s'agissait de pâturages dépendant de la montagne de La Cuarde qui domine la partie supérieure des gorges de Labadie. Il y eut à ce sujet des combats singuliers et collectifs et des morts en nombre tel que le comte de Toulongeon dut, par ordre du roi de France, aller quérir des otages en la vallée d'Anso. D'après les articles 17 et 18 des « Privilèges », la conservation de la montagne coûta plus de 20.000 livres aux Aspois. C'est surtout à propos des herbes autour du lac d'Estaëns, dépendance d'Anso, que les compétitions, les luttes et les arrangements eurent lieu. La commune de Borce avait depuis longtemps - un temps immémorial s'il faut en croire M. Alfred Cadier – conclu avec ses voisins d'Espagne un arrangement pour l'exploitation de ces pâturages. Anso manquait de bois, alors que le hêtre surabondait en Aspe. Les Aspois accordèrent à leurs voisins d'en prendre à discrétion dans leurs forêts, à condition qu'ils leur permissent en retour de laisser paître leurs troupeaux en terre espagnole un an sur cinq. Une délibération des jurats de la vallée d'Aspe en date du 8 septembre 1706 en fait foi. Des brigands s'étaient, paraît-il, réfugiés sur le territoire d'Echo et d'Anso. Les habitants de ces deux villages craignant pour leur sécurité et probablement hors d'état de se protéger euxmêmes, prièrent les gens d'Aspe de leur porter secours. Ceux-ci leur envoyèrent vingt mille hommes, que le sieur Souble, jurat, commandait.

Ces arrangements restèrent longtemps en vigueur. Pendant la guerre fratricide qui vient à peine de finir, les relations ne furent pas toujours aisées, d'un côté comme de l'autre, à telle enseigne qu'un avis préfectoral parut naguère sous cette rubrique : « Touristes, attention, il y a toujours des Pyrénées ! ». Des pêcheurs s'étant rendus par inadvertance dans la partie du lac d'Estaëns située en territoire espagnol y furent assez mal reçus. L'avis rappelait que la ligne de démarcation des limites des deux pays n'est en maints endroits marquée par aucun indice matériel. Et il ajoutait : « Les personnes appelées à se rendre aux environs immédiats de la frontière doivent se munir d'une documentation leur permettant de se rendre exactement compte de la ligne-frontière, afin d'éviter de la franchir par erreur.

« Si elles sont désireuses de se rendre en Espagne, elles devront au surplus obtenir l'assentiment préalable des autorités espagnoles sous le contrôle desquelles elles comptent franchir la frontière. » Nous connaissons assez les usagers pour être sûrs qu'ils se rendent exactement compte de l'emplacement de la ligne-frontière. Quant aux pêcheurs et aux touristes qui vont nous revenir avec les hirondelles et à qui l'on recommande de ne pas quitter la vallée d'Aspe sans avoir fait une excursion au lac d'Estaëns, nous croyons que les autorités espagnoles, sous le contrôle desquelles se trouve la frontière, ne pourraient que gagner à ne pas se montrer d'une sévérité excessive à leur égard, surtout s'ils avaient erré sans le vouloir ». Sage conseil d'AB.

c) Le 24 avril 1939, « Bornes kilométriques et sirènes d'alerte »

Les sirènes ont dû attirer l'attention des lecteurs qui écrivent à l'Indépendant : « On connait l'histoire du Marseillais qui, vantant les qualités de vitesse de sa voiture automobile, disait : - Té! Elle marche tellement vite que, péchère, les bornes kilométriques qui défilent, elles me font comme si c'était un mur! Actuellement, le Marseillais ne pourrait pas en dire autant

entre Pau et Soumoulou et entre Soumoulou et Pontacq. Sur tout le parcours les bornes kilométriques capuchonnées de rouge sont couchées à terre, dans l'herbe, et à deux par kilomètre, l'ancienne, taillée dans la pierre et aux inscriptions délavées, la nouvelle, en béton avec les noms des localités et les kilométrages en relief. Quelqu'un se plaignait l'autre jour de cette substitution de bornes kilométriques. – On aurait pu éviter cette dépense, disait-il, en ces temps où les plus strictes économies s'imposent. Et puis, quel besoin a-t-on de bornes kilométriques et « a fortiori » de bornes hectométriques. C'était bon au temps où on allait à pied et où le fantassin et le trimardeur trouvaient un réconfort à leur fatique en glissant un coup d'œil en biais à la borne pour se rendre compte de combien de kilomètres et d'hectomètres, ils étaient séparés de leur destination. En apparence, c'est vrai, et s'il n'y avait que les usagers, on pourrait se contenter des poteaux indicateurs. Mais il y a ceux qui travaillent à faire et réparer la route et qui ont besoin d'indications précises. Un tas de cailloux ne se dépose pas à l'aveuglette sur la route de Louviers mais au kilomètre 10.300, ce qui permet de le retrouver rapidement ... Tout le monde a pu constater, lors des exercices de défense passive à Pau, que la sirène était insuffisante. On fit savoir à 'époque, qu'une nouvelle sirène était commandée et un de nos honorables confrères écrit à ce sujet : « Cet appareil est-il arrivé ? Si oui, on a dû l'installer avec infiniment de discrétion. Et, dans ce cas, nous osons croire que le service intéressé voudra bien permettre à la population de juger de sa puissance ; le premier essai pouvant être fait à l'heure de midi, après communication à la presse.

Le service intéressé, en l'occurrence, la Préfecture des Basses-Pyrénées, nous a fait très aimablement connaître que si sirènes avaient été commandées par ses soins, dont deux destinées à Pau, car c'est la Préfecture qui a centralisé les commandes de sirènes. Malheureusement, les fabricants de sirènes sont débordés et les deux sirènes pour Pau n'ont pas encore pu être livrées mais on les attend incessamment. Elles trouveront leurs emplacements tout prêts puisque la municipalité de Pau a fait construire deux plates-formes, l'une à l'Hôtel-de-ville et l'autre à l'élise Saint-Joseph. De ce côté, tout est prêt. Ajoutons que ces sirènes sont fortes chacune de cinquante chevaux et, comme notre confrère, nous espérons que nous les entendrons bientôt hennir! LE BADAUD »

3) MAI 1939 : le Patro Bourbaki – La journée de l'Infanterie. JUIN : défense passive

a) Le 2 mai 1939 : « Le cinquantenaire de l'Association Bourbaki »

AB est dans un fief de l'église catholique de Pau, plus précisément de la paroisse Saint-Jacques qui fête son cinquantenaire :

« L'Association Bourbaki qui est véritablement une « institution » de notre cité, a fêté la semaine dernière le cinquantenaire de sa fondation. Ce fut d'abord la fête sportive au stade qui porte son nom et une fête de famille puis hier, dimanche, une messe solennelle en l'église Saint-Jacques, berceau de l'association, et un déjeuner amical auquel les organisateurs nous avaient aimablement convié. Le sermon de la messe solennelle avait été pour M. le chanoine Domecq, curé de Saint-Jacques, l'occasion de retracer l'historique de l'Association Bourbaki et de rendre hommage aux innombrables dévoués qui, après l'avoir fondée, la firent vivre, souvent contre vents et marées. De ceux-là, beaucoup ne sont plus et, dans le nombre, certains périrent au cours de la guerre après s'y être distingués. Ce devait être une raison supplémentaire pour qu'après la messe, anciens et jeunes de l'Association « kroumirs » des temps héroïques aux tempes grises ou blanches et nouvelles recrues, aillent se recueillir devant le Monument aux Morts de la Ville de Pau. Et nous sommes

particulièrement heureux de pouvoir rendre ici un juste hommage aux « patronages » en général et à Bourbaki en particulier. Nous savons combien la France doit aux « patros » pour les générations de bons Français qu'ils ont formées physiquement et moralement par un enseignement qui n'a jamais séparé la patrie de la foi (1). Nous savons aussi qu'elle a été l'action des patronages sur le terrain sportif et la mémoire de l'homme d'action que fut le Dr Michaud nous est toujours présente. Nous n'oublions pas non plus que l'actuelle « Coupe de France » de football-association s'appelait avant-guerre « Coupe Charles Simon » du nom de son fondateur qui fut, sauf erreur, secrétaire général de la Fédération des Groupes sportifs des Patronages de France et mourut au Champ d'honneur. »

(1) : Souligné par nous

AB pourtant agnostique n'hésite pas dans un quotidien historiquement pro laïcité à rappeler à César ce qu'il doit à l'église catholique.

Puis sont nommées toutes les personnes assistant au déjeuner (et peut-être aussi à la messe), plus d'une cinquantaine dont un fort contingent d'ecclésiastiques (ainsi à l'époque l'abbé Lanusse-Cazalet est le directeur de Bourbaki : il devient chanoine et directeur de l'Eclair Pyrénées ... où je l'ai connu quand je lui portais mes articles signés « Jean Serres » et « Pierre Castet »), cf ci-dessus.

AB conclut : « Tous ces discours furent chaleureusement de précieux réconfort, qui se termina par ce déjeuner amical tant l'on sentait que l'Association Bourbaki réussit dans son œuvre pour réaliser le « Mens sana incorpore sano » (1) des latins.

Après le déjeuner avait lieu au Casino une représentation fort réussie de la revue « Clairons sonnant, Tambour ... Baki » (1) »

(1) : AB aime bien les citations latines et quelques jeux de mots ... faciles.

b) <u>Le 3 mai 1939</u>, Après le cinquantenaire de Bourbaki, AB montre que <u>le</u> <u>métier d'échotier est des plus délicat</u> ... il ne doit rien oublier ni personne et même réparer une erreur :

« Dans notre compte-rendu d'hier, nous avons par erreur prénommé Louis l'excellent M. Henri Terré, président de l'Association Bourbaki et président du Syndicat d'Initiative. D'autre part, nous avons omis de mentionner que le déjeuner amical avait été servi à l'Hôtel du Commerce. Profitons de cette rectification pour féliciter les frères Pucheu de l'excellence de leur cuisine. Ayant réparé erreurs et omissions, ajoutons que la représentation de la revue « Clairons sonnant, tambour, ... Baki » eut lieu au Casino Municipal devant une salle archicomble. Cette revue est due à notre confrère Félix Barthe qui y a prodigué son talent. On admira particulièrement l'apothéose sur « La Marseillaise », apothéose qui fut acclamée par les assistants qui chantèrent l'hymne national. Félicitons l'auteur, les acteurs, l'orchestre et son chef, M. Albert Torfs. Ces fêtes laisseront le meilleur souvenir à nous et nous en faisons compliment aux animateurs de l'Association Bourbaki! »

Le directeur de Bourbaki, l'abbé Lanusse-Cazalet, a dû donner un coup de fil à André Bach : écrire Louis à la place d'Henri, avoir oublié de citer « l'Hôtel du Commerce et les frères Pucheu », de n'avoir pas précisé que la salle était archicomble ... et c'est tout autant impardonnable l'oubli de Félix Barthe et Albert Torfs !

c) <u>Le 4 mai 1939</u>. Rien n'échappe à la plume du chroniqueur judiciaire AB : Cour d'Appel, « Les poules empoisonnées » :

« La dame Léonie D.., couturière à Bayonne, avait été condamnée par le Tribunal de cette ville à 8 jours de prison pour avoir empoisonné, avec du riz, les poules de ces voisins, les

époux M... de Bayonne, à qui 300 francs de dommages-intérêts étaient alloués. La Cour a ordonné une expertise du riz prélevé dans le gosier des poules et a commis comme expert M. Hervieu, professeur à l'Ecole vétérinaire de Toulouse. » L'expertise a peut-être coûté plus de 300 francs ?

d) <u>Le 5 mai 1939</u>

« A.B. » donne un compte-rendu très factuel, sans remarques particulières, sur les deux jours consacrés aux « exercices et expériences de défense passives ». AB conclut : « Nous ne doutons pas que l'initiative prise ainsi portera ses fruits dans l'intérêt des populations justement alertées ». Il faut comprendre qu'AB est très sceptique, qu'il a un « doute ».

e) <u>Le 9 mai 1939 : « La journée de l'infanterie</u> » :

« C'était hier, dimanche, la journée de l'infanterie et diverses manifestations eurent lieu à la gloire de la « reine des batailles ». Et, comme par hasard, le fantassin retrouva devant lui son ennemie, la plus redoutable : la pluie (1). La hideuse « flotte », si redoutée dans les tranchées et qui n'avait qu'un avantage, celui de faire tenir tranquilles les aviateurs et artilleurs. Hier, donc, la pluie (1) rendit la tâche excessivement pénible aux dévouées vendeuses d'insignes. Elles l'accomplirent cependant avec leur dévouement habituel et nous les en félicitons. Le soir, au Casino Municipal, avait lieu un gala militaire donné au bénéfice du Monument à la gloire de l'infanterie française. La pluie (1), toujours elle, nuisit certainement au succès de cette soirée, ou tout au moins, l'empêcha d'être ce qu'il aurait du. La soirée fut honorée de la présence de M. Champetier de Ribes, sénateur des Basses-Pyrénées et ministre des Pensions et des Anciens Combattants, entouré de ... Sallenave (2) et Herskowiza, conseillers municipaux, Casteig de l'union nationale des Combattants, Avignon, des anciens du 18è, Fabre, juge au tribunal, Mmes Sieele, de la Croix Rouge, Moreau et Casteig, de la Fédération Nationale des Femmes, Mlle de la Chassaigne-Polignac, du Foyer du Soldat, etc... La musique du 18e R. I. sous la direction du chef Legeay, exécuta diverses œuvres de son répertoire et fut chaleureusement applaudie ainsi que tous les numéros du programme : démonstration de jiu-jitsu, assauts au fleuret et à l'épée, match au sabre entre M. Mouton, maître d'armes de la garnison et ses élèves, enfin, un très beau numéro de poses plastiques par un groupe d'adultes de l'Association Bourbaki! Le programme étant épuisé, le jazz Wladimir fit tourner les couples jusqu'à une heure avancée (3). A.B. »

- (1) : AB aurait-il une petite névrose anti-pluie ? Bien souvent il note ce fait météorologique dans ses comptes-rendus. Qu'en ont pensé les Palois qui chantent uniquement « le beau ciel de Pau » sans jamais parler de pluie ?
- (2) : Dans plusieurs manifestations publiques à Pau, L'Indépendant note la présence de <u>Louis Sallenave</u>, conseiller municipal, ancien du 18^e R.I., ancien combattant et futur maire de Pau.
- (3) : A l'heure avancée il est probable qu'AB était déjà revenu chez lui au 44 rue Mal Joffre, à moins qu'il soit resté jusqu'à la fin pour écouter le jazz, ce qui aurait peutêtre donné le blues à « St-Julien », cf ci-dessus.

f) Le 12 mai 1939, « Maître Ritter a plaidé pour Charles IX » par A.B.

« Nous sommes mardi soir, un régal d'éloquence avec la conférence de M. Ritter, suivie pouvait-on dire, d'une autre conférence de M. Léon Bérard sur la manière d'étudier l'histoire ». M. Ritter, « en avocat, chargé de plaider pour Charles IX, devant un jury

imaginaire ... » puis « M. L. Bérard prit la parole pour tirer la philosophie de la conférence de M. Ritter, en particulier de l'histoire en général ».

Les deux avocats ne risquaient pas de se contredire, d'autant qu'aucun n'était des historiens reconnus par les universitaires spécialistes de l'Histoire de cette époque. AB est obligé de remplir son journal d'évènements locaux.

g) <u>Le 13 mai 1939, « Quelques échos de la session du Conseil général »</u>

Nous en avons choisi deux qui ont « l'ours » pour thème commun :

- « M. Vignau ayant énuméré dans son rapport la liste des animaux qui trouveraient protection à l'ombre des 2885 mètres du pic du Midi d'Ossau, tels que bouquetins, isards, tétras et gélinotics, M. Dillenseger ajouta : Et les ours ? M. léon Bérard répondit : Il n'y en a plus ! Voire ! Le même soir, nous annoncions que, dans le secteur de Lescun, on avait relevé les traces d'un ménage d'ours et de sa progéniture. Quand on parle du loup ... Mais les ours n'ont pas de queue....
- M. Delom-Sorbé s'est plaint de ce que l'on aille voir les Espagnols de Gurs comme les Parisiens vont voir les ours du zoo de Vincennes. Il exagère parce qu'à Gurs, on ne peu approcher, sans montrer patte blanche, à moins de cent mètres au moins des premiers baraquements. Mais que M. Delom-Sorbé se rassure. Nous aurons à l'automne le jardin d'acclimatation de l'Ossau avec la réserve que l'on est en train d'organiser autour du Pic du Midi. Et, le dimanche, quand la vogue de Gurs sera passée, les curieux iront donner à manger aux ours et aux isards à Bious-Oumetie.

Il ne restera plus qu'à installer là-haut un camp de nudistes (1). Et M. Pommé aura le Paradis Terrestre dans son canton du Haut Ossau (1)! LE PASSANT (C.I. LE BADAUD) » (1): AB doit plaisanter!

P.S. d'AB – « Ayant appris récemment et avec bien du retard que la signature « Le Badaud » était déjà occupée dans un journal de la région, je deviens « Le Passant » à daté de ce jour »

DONC A NOTER « LE BADAUD » DEVIENT « LE PASSANT ».

h) <u>Les 16 et 17 mai 1939, « La réforme du régime successoral</u>.

Ce qu'en pense l'un de ses artisan <u>M. Samuel de Lestapis</u>, député des Basses-Pyrénées »

Une interview <u>d'André Bach</u> sur 3 colonnes complètes.

i) Le 20 mai 1939, Carnet du Passant, « Le logis du Trésor » :

« On sait que notre Caisse d'Epargne fait actuellement construire, à deux pas du Palais des Pyrénées, un immeuble dont la Trésorerie Générale et les perceptions seront les locataires. Nous nous réjouissons et pour les fonctionnaires qui quitteront des bureaux incommodes et étriqués et pour les « assujettis » qui iront payer leurs impôts avec encore plus de plaisir qu'à présent. »

j) <u>Le 26 mai 1939, « L'ours en Aspe</u> »

Après quelques savants rappels historiques d'AB, « Ecoutons Gaston Phébus » :

Si le douzième de fessier

Le soleil apparait entier

L'ours entouré de sa lumière

Va se remettre en sa tanière

Et l'homme ménager prend soin

De faire resserrer son foin

Car l'hiver, tout ainsi que l'ours

Séjourne aussi quarante jours »

Qu'un proverbe béarnais résume ainsi « S'il fait soleil à la chandeleur, l'ours reste quarante iours dans sa caverne ».

Sous le titre une photo sur « les résultats d'une battue à <u>Urdos</u> avec une trentaine d'homme (aucune femme) et chacun son fusil, fier d'avoir tué un ours. En effet fin mai « la chandeleur est passée depuis longtemps et ... la faim a fait sortir l'ours de sa tanière ... avec ses enfants ... bien que robuste et bien armé, l'ours de chez nous n'attaque guère l'homme ... En revanche il est très dangereux pour le bétail, surtout quand il est affamé. Les ours qui circulent en ce moment de Barétous en Aspe et d'Aspe en Ossau ont déjà huit chèvres au tableau. Il y a dix ans, ils avaient égorgé quatre brebis et en avaient mis à mal une vingtaine aux environs d'<u>Urdos</u> ». *Il était donc urgent qu'une trentaine de chasseurs fassent cette battue à Urdos*.

k) <u>Le 2 juin 1939, « Carnet du Passant, « Contribution à la défense passive</u> » ... à bicyclette.

AB revient sur les nouvelles sirènes qui vont arriver à Pau, puis il recense lieux et moyens d'évacuation en cas de bombardement. Comme à Pau il y a peu d'abris souterrains, il n'y aura d'abri que la fuite grâce au ciel.

« Grâce au ciel, il y a un bon nombre de Palois qui ont conservé – et je les en félicite- des attaches au sol et un pied dans la terre. Ils ont une tante à Morlanne ou un beau-frère à Artigueloutan, endroits où il est probable que les bombardiers ne jetteront pas leur poudre aux moineaux. La tante et le beau-frère ont andouillettes au plafond et vin en cave et ils ne refuseront pas de recevoir des parents en péril. Mais comment gagner ces lieux de refuge et ces havres tranquilles? Les autos seront réquisitionnées et le chemin de fer refusera du monde. Une foule autour d'une gare sera un objectif tentant pour les avions ennemis. Cela s'est vu en Espagne dans les deux camps. L'autre dimanche, en voyant les centaines de cyclistes gagner la tête du Rousset à un, deux ou trois sur un vélo, j'ai pensé que la solution de l'évaluation rapide était peut-être dans la bicyclette qui passe partout et sur laquelle on peut porter un bagage suffisant. »

Ainsi AB conseille, pour fuir les bombes, de prendre un vélo... sa passion pour la bicyclette lui donne l'occasion d'en faire la « promotion » ...

I) Le 8 juin 1939, « L'inauguration à l'éclairage au sodium à Soumoudou »

Dans cette localité les installations se succèdent « ... en souhaitant que l'usage de l'éclairage au sodium s'étende à d'autres localités et qu'à Pau notamment, on puisse installer sur les routes de Bayonne et de Pau. A.B. »

m) Le 10 juin 1939, « Pierre Orteig »

« Notre excellent confrère Pierre Dumas de la Petite Gironde qui l'a bien connu, consacre à M. Orteig qui vient de mourir à New York, un article particulièrement émouvant. » Ainsi nous apprenons que Pierre Dumas, après son échec électoral (cf A)) est toujours journaliste à la Petite Gironde. AB avait remis la Légion d'Honneur à R. Orteig (cf ci-dessus).

n) <u>Le mardi 21 juin, en page 1, « Le tragique exode des juifs allemands</u> » (en grands caractères)

Ainsi en 1939 la presse savait, donc aussi les gouvernements, les partis politiques, les églises, etc... Après 1945 en France, des intellectuels, de nombreux politiciens et religieux furent pris « d'amnésie sélective » ...

4) JUILLET 1939 : Inauguration, discours et toujours de la pluie

a) Le 8 juillet 1939, « Inauguration de l'éclairage au sodium à Soumoulou »

« ... En effet l'installation de l'éclairage au sodium est un pas énorme fait pour rendre la circulation plus aisée et sur trente-sept points lumineux espacés de quarante-quatre mètres, soit plus de seize cents mètres éclairant toute la traversée de Soumoulou ». AB donne les noms d'une cinquantaine de personnes qui participèrent à cette inauguration dont M. Charaudeau, secrétaire général de l'ACBB (Charaudeau, cf le chapitre V « AB le résistant »).

b) <u>Le 11 juillet 1939, « La cérémonie d'ouverture du salon des arts ménagers</u> à Pau »

Sur 2 colonnes signées « J.M. » (Méliès), donc AB. Autour du Président Menjou qui fit un discours digne d'une Académie, une quarantaine de personnalités, toutes citées avec précision.

c) <u>Le 18 juillet 1939, « Le nouveau fronton de Gelos a été inauguré par M. Champetier de Ribes, ministre »</u>

Inauguration à 11 heures, puis « un vin d'honneur était servi au café Miganne. Tout au long de ces diverses réceptions le « Rallye de Gelos », sous l'énergique (1) direction de M. Maréchal (1) tambour major (1) du 18° RI, résident à Gelos, s'était fait entendre (1). Soustitre « <u>Le banquet</u> ». Nombreuses personnalités autour de la table et « au dessert sept discours furent prononcés mais les orateurs eurent le grand mérite d'être concis, sans que la concision empêchât l'éloquence (2) « Sous-titre « <u>La fête scolaire</u> ». Défilé, masque, « pyramide tricolore », « deux parties de pelote devaient terminer la journée, mais le hideux orage quotidien (3) menaçant, on décida de commencer par la partie de « yoko-gorbi ».

- (1) : le tambour maior a dû faire beaucoup de bruit
- (2) : message d'AB aux futurs discoureurs : « faites concis ». L'échotier devait souvent perdre patience dès avant la péroraison des « éloquents » ; son petit-fils en quarante ans de vie professionnelle a sûrement entendu autant de discours que son

grand-père durant vingt et un ans de journalisme! Très souvent cela permet de penser à autre chose ou à rêver.

(3) : En juillet et toujours de la pluie!!!

d) Le 20 juillet 1939 : « Avec les mécanos du Tour » par le passant :

« C'est pourquoi je tire bien respectueusement mon chapeau aux « mécanos du Tour », héros obscurs qui ne voient jamais la course dont ils sont l'un des rouages essentiels ». AB n'oublie jamais les « héros obscurs ».

<u>Lire le texte intégral de cet article sur le site « Pireneas »</u>, bibliothèque numérique des Ressources Pyrénéennes (source : « Archives et bibliothèques Pau Béarn Pyrénées – Bibliothèque de Pau ») ainsi que le chapitre III « AB, le cycliste, expert du Tour de France et de ses coureurs. Hommage à AB à la télévision au passage du Tour de France au col d'Aubisque en juillet 2018 ».

e) Le 22 juillet 1939, « Carnet du Passant », « Sur un guide de montagne » :

« Le « Passant » ne passe pas que dans les rues, il passe parfois aussi dans la montagne et s'il n'escalade pas, ni ne varappe (1), il aime les longues courses (2).

- (1) : Varappe = escalader les parois rocheuses. «Varoper » avec un bras devait être très déconseillé
- (2) : Jeune, j'allais faire des « courses » dans les Pyrénées, aujourd'hui on dit « une randonnée »

Le Passant présente le guide du Docteur Boisson sur les montagnes dans les Basses-Pyrénées. « Notre distingué confrère et ami, Me Raymond Ritter, a préfacé ce livre de sa plume étincelante ». Raymond Ritter est très ami avec <u>Léon Bérard</u>, alors sa plume est forcément étincelante ... « J'ai été témoin de sa façon dont il (Boisson) prépara son voyage à la Pierre Saint-Martin, voyage qu'il réalisa avec notre ami, le facteur Jean-Pierre d'Arette (1), et qui connait le secteur, se demande comment le docteur Boisson a pu faire le parcours en prenant d'aussi nombreux chemins. Quand je lis cet itinéraire minuté et que je vois : « 1 h 32. Tourner à gauche et s'engager dans un sentier encaissé qui pénètre dans un dédale de rochers dont les arêtes sont hérissées de hêtres, c'est l'entrée du Braca de Soudet », je revis cette belle course et je retrouve la vision du « Braca » au petit matin, alors que je montais à la Junte de Roncal (2). »

- (1) : Les facteurs qui faisaient leur tournée à pied ou à vélo connaissaient les moindres chemins de leur village, à l'image de Jean-Marie Lafitte à Serres-Castet. Aujourd'hui il leur faut une voiture car ils ont la distribution sur plusieurs villages.
- (2) : Junte de Roncal, cf ci-après dans le D) les reportages d'AB.

f) Le 23 juillet 1939

« En lisant le « <u>Bulletin municipal officiel</u> », le Passant donne, grâce à ce bulletin, des détails inconnus ou oubliés des Palois, par exemple « En 1938 il y eut à Pau 152 journées de pluie et une hauteur de 1 155 mm ». *AB aime-t-il la pluie ?*

A Lourdes les chiffres doivent être supérieurs car des Palois disent que « Lourdes est le pot de chambre de la région ».

g) <u>Le 25 juillet 1939, « Le nouveau pont d'Autevielle, sur le Saison a été inauguré et essayé samedi matin » par AB</u> :

- « A la cérémonie assistaient de nombreuses personnalités, dont M. Léon Bérard, sénateur, et M. Angelo Chiappe, préfet des Basses-Pyrénées ».
- « L'ancien pont vécut 98 ans, ce qui est un bel âge », le nouveau, « il est d'un aspect très élégant et selon la parole de son parrain, M. Léon Bérard, « il associe la géométrie à la finesse ». JPC : toujours de la « finesse » (béarnaise), d'ailleurs pourquoi la géométrie serait incompatible avec la « finesse » ?
- « L'inauguration », classique, avec toutes les personnalités, « les essais » ... et pour terminer, un camion de 18 tonnes franchit le pont à 40 kms à l'heure. Il est acclamé et applaudi. Les essais sont concluants. » Le « Vin d'honneur » fut un peu politique : « Un vin d'honneur servi à l'auberge Duboué-Blondaim, à Autevielle, terminait la matinée et la foule s'y pressait. En quelques mots, M. Sallenave, maire d'Autevielle, félicita les Ponts et Chaussées, les entrepreneurs et leurs ouvriers et salua en M. L éon Bérard « le parrain du pont ». M. Léon Bérard répondit par une délicieuse improvisation qui nous apprit que son grand-père, officier au 19e de ligne « en garnison à Auteviellle » s'était marié dans la commune alors qu'il existait déjà à l'époque - il y a cent ans- un problème de réfugiés espagnols (1). Se tournant vers M. Angelo Chiappe, préfet des Basses-Pyrénées, il rappela aussi les liens anciens qui unissent les Corses et les Béarnais (2). « Ayant inauguré dans la vie tout ce qui est inaugurable » dit-il, M. Léon Bérard affirma trouver une joie nouvelle à inaugurer, dans le canton qu'il représente depuis trente ans, un pont qui remplace le vieux pont sur lequel il paya le péage dans sa jeunesse ... Le député de la circonscription M. Tixier-Vignancour, s'associa aux paroles de M. Léon Bérard et salua la mémoire de M. Pierre Sallenave, le regretté maire d'Autevieille, qui n'a pu assister à l'achèvement de l'œuvre qui lui tenait tant au cœur ... Pour la première fois, M. Angelo Chiappe (3), nouveau préfet des Basses-Pyrénées, entrait en contact avec les populations et prenait la parole en public. Il le fait en termes excellents qui, nous pouvons l'affirmer, ont été droit au cœur des assistants ».
 - (1) : Dans sa « délicieuse improvisation », L. Bérard égrène quelques souvenirs et n'oublie pas de faire allusion aux « réfugiés espagnols » mais ... il y a cent ans.
 - (2) : Nous ne savons pas ce que sont ces liens anciens entre les Corses et les Béarnais, mais les « discoureurs » sont écoutés sans donner de précisions. Si le préfet avait été auvergnat, Léon Bérard aurait probablement rappelé les liens anciens qui unissent les Auvergnats avec les Béarnais.
 - (3) : Le préfet Angelo Chiappe (Corse) fit parler de lui sous la IVe République.

h) <u>Le 27 juillet 1939, « La fête nautique de Thèze ... a remporté un vif succès »</u>

« A.B. » fait court.

i) Le 31 juillet 1939, « Du métier jacquart au Pic du Midi d'Ossau »

Commençant avec les « Canuts » de Lyon contre le progrès, les tonneliers et débardeurs d'Alger, tout autant adversaires des bateaux citernes, *le Passant s'interroge sur le progrès, représenté par le métro et la voiture* :

« Sur le moment et à sa réalisation, un progrès vous cause quelque contentement mais une fois qu'il est entré dans le roulement des choses, il n'est plus rien, à preuve que le « métro », s'il fut un progrès, est devenu une commodité désagréable (1). Observez les gens qui font une excursion un peu longue en autocar – progrès – quand ils arrivent en haut d'un col, ils sont généralement somnolents et ont besoin de s'ébrouer avant de regarder le paysage.

Tout au contraire, celui qui est monté là-haut à pied ou à vélocipède y parvient, malgré et peut-être à cause des efforts, en état d'euphorie. Le derrière dans l'herbe, les doigts de pied en éventail, il goûte le même paysage avec une intensité décuplée. Il a pourtant, celui-là, dédaigné le progrès (2). Réfléchissons que, si le progrès c'était le bonheur, il y aurait plus de plaisir à atterrir sur le Pic du Midi d'Ossau en hélicoptère que d'y arriver à pied (3). Et ce ne sont pas des choses à dire (4).

- (1) : Un « point de vue » discutable
- (2) : Mais tout le monde n'est pas comme AB, « accro » du vélo
- (3) : Aujourd'hui l'hélico envahit le Grand Canyon (USA), toutes les montagnes, j'en ai vu lors de mon unique « course » dans le massif de l'Annapurna (Népal), dire maintenant « trek »
- (4) : Mais si, mais si, tu peux le dire Pépé!

AB se méfie du progrès dans les transports à l'aune de sa passion pour la bicyclette.

5) AOUT 1939 : Ne pas inverser 1914 avec 1889. Notre armée à Sarrebruck ?

a) <u>Le 8 août 1939 : « M. Champetier de Ribes prononce un discours au banquet offert à la British Legion ».</u>

En page 1, une dépêche de Paris « M. Champetier de Ribes a célébré l'amitié profonde qui unit les anciens combattants de Grande-Bretagne et de la France ».

AB a dû être sensible à ce discours de Champetier de Ribes.

b) <u>Le 10 août 1939</u>, le Passant est « <u>Contre l'auto-stop</u>, <u>plaie de la rou</u>te ». Pour AB l'auto-stop est « immoral et dégradant ... une forme déguisée de mendicité ».

Il expose quelques bonnes et mauvaises raisons. Qu'aurait-il pensé à mon retour d'Angleterre quand l'été de mes 17 ans j'ai pu réaliser mon voyage « Bourse Zelidja » en utilisant l'auto-stop pour mes 1000 kms en Grande-Bretagne ?

c) Le 20 août 1939, « Histoire de ponts » et « Etourderie du typographe »

La rubrique « d'une semaine sur l'autre » devant par définition être publiée régulièrement, le <u>Passant</u> doit trouver un sujet, sur les ponts du 14 juillet et celui du 15 août. Sauf qu'AB est en panne d'inspiration pour parler de ces « ponts ».

En revanche, le <u>20 août, l'éphéméride</u> du jour, en général à côté du Passant, est à signaler, d'une part parce que le typographe a inversé « Il y a 50 ans » avec « Il y a 25 ans ». « Le 19 août 1889 (donc il y a 50 ans), à Pau, M. Garet est élu Président du Conseil Général ». <u>M. Garet</u>, fondateur de l'Indépendant. Sous « Il y a 50 ans », le « 19 août 1914 (donc 25 ans), le drapeau du 132 è RI allemand pris à l'ennemi par le 10è bataillon de chasseurs à pied est arrivé à Paris. C'est le premier drapeau pris à l'ennemi. »

d) <u>Le 17 septembre 1939, « Quelques précisions géographiques » par « A.B. »</u> (à la place de la colonne « Le Passant ») :

« Un de nos amis veut bien nous communiquer quelques observations faites sur lui, concernant le secteur entre Rhin et Moselle, observations qui peuvent aider à compléter les renseignements fournis par les cartes schématiques publiées par les journaux ... Des commentaires officieux, mais sérieusement fondés nous ont appris que les hauteurs dominant Sarrebruck étaient occupées par l'artillerie française (1) qui doit logiquement interdire les abords de la ville, ce qui a sans nul doute entrainé son évacuation. Il n'est pas interdit de supposer que des éléments français ont pénétré dans Sarrebruck... Notre aimable correspondant nous écrit qu'il a entendu des stratèges de trottoir de la Préfecture (1) dire que Sarrebruck était à ce point rapproché de notre frontière que la chute de cette ville ne pouvait faire aucun doute. « Tout de même c'est parler au moins à la légère, car prendre une ville comme Pau après avoir pris une localité comme Jurançon ne serait pas sans quelque mérite. Je voudrais y voir nos stratèges locaux qui étaient au demeurant, je dois le dire, deux jeunes femmes fort élégantes, mais pas très renseignées. Le jour où Sarrebruck sera définitivement réduit, nos soldats auront marqué une éclatante victoire. » Nous sommes tout à fait de l'avis de notre correspondant que nous remercions. Nul ne peut se rendre compte de la facilité ou de la difficulté d'une opération s'il n'est pas « dans le bain » comme disent les soldats. »

(1) : Souligné par nous

Commentaires pour les Palois ... séniors :

Encore pendant mon enfance à Pau, tous les jours vers 11 heures se réunissait devant la Préfecture et les Galeries Lafayette un petit groupe d'hommes d'un certain âge, bien habillés, qui échangeaient entre eux. Ils devaient parler du maire, du préfet, d'hommes politiques, des dernières rumeurs qui circulaient à Pau, ils commentaient l'actualité nationale, ... et probablement « refaisaient le monde », sans oublier de jeter un coup d'œil au linge de l'épouse du Préfet (G. Delaunay) qui le faisait sécher aux fenêtres de la Préfecture, obligeant des édiles palois à intervenir discrètement auprès de « qui de droit » (source orale paloise). Aujourd'hui les retraités voyagent en camping-cars et/ou regardent BFM/TV, il n'y a plus de « vieux Palois » devant la Préfecture, autre époque.

- 6) OCTOBRE et NOVEMBRE 1939 : le localier AB au plus près des Palois, des « refugiés » et « d'une pauvre fille » ... (prostituée)
- a) Le 6 octobre 1939, « Requête à la voierie » auprès de la mairie :

« S'il est une chose claire comme le jour, bien qu'il s'agisse d'obscurité, c'est qu'il est devenu assez difficile de circuler entre la tombée du jour et le chant du coq. Ce sont les inconvénients au progrès, car il est bien évident que, lors de la guerre de 1870, et même de la dernière, Pau devait être normalement éclairée. Nous sommes donc légitimement condamnés à circuler à tâtons en donnant de temps à autre des petits coups de lampe de poche, comme les phares alternatifs ou en gardant une cigarette allumée à la bouche,

comme les feux continus. Cela nous permet d'éviter quelques collisions avec nos semblables. Mais ces lueurs ne nous éclairent guère sur les obstacles qui se trouvent au sol et plus nos concitoyens et concitoyennes sont élevés en altitude, plus la chute est à craindre et plus elle est dangereuse. Nous avons déjà eu les échos de quelques chutes retentissantes sur des tas de cailloux au milieu d'un trottoir, une dénivellation inattendue au milieu d'une chaussée et autres obstacles naturels ou artificiels. Il conviendrait peut-être :

- 1° De faire tout ce qui possible pour le nivellement de la voie publique
- 2° De se montrer très sévère pour les particuliers qui laissent trainer des matériaux sur la susdite voie.

Nous sommes persuadés que notre aimable ingénieur de la Ville entendra notre appel et d'avance nous l'en remercions au nom de tous ceux qui, grâce à lui, ne tomberont pas. LE PASSANT »

Le 6 octobre 1939, au Tribunal Correctionnel. « Heil Hitler »

Maître Ritter gagne une relaxe pour son client.

Sous-titre: « Trop parler nuit »: « C'est ce que doit se dire F. V., jeune sujet hollandais, qui travaille dans l'exploitation agricole d'un de ses compatriotes aux environs de Pau. V..., qui est réputé comme étant de caractère maladivement impulsif, s'est laissé aller, aux moments de tension internationale, à des propos fâcheux par l'interprétation qu'on pouvait leur donner. Il aurait crié « Heil Hitler! », dit à des ouvriers qu'Hitler viendrait bientôt « les dresser » et manifeste quelque joie en annonçant – prématurément d'ailleurs – que les Allemands étaient à Varsovie ... Un témoin de moralité atteste des sentiments français au Hollandais ». Mais le Ministère public requiert une condamnation : « Le défenseur, Me Ritter, s'attaque au cœur de l'affaire. Selon lui, il s'agit d'un vaste malentendu entre un homme du Nord qui a été mal compris par des Béarnais tant dans ses paroles que dans ses méthodes de travail. S'il a parlé d'un « dressage » à la Hitler c'est par plaisanterie et aussi parce qu'on traitait ses ordres d'ordres « de Boche ». S'il a crié « Heil Hitler !' c'est en racontant une savoureuse histoire hollandaise qu'il n'a pas eu, malheureusement autant de succès à Buros qu'à Amsterdam. Quant à la prise de Varsovie, il s'agit d'une simple confusion. Et terminant, Me Ritter expose ce qu'a dû souffrir son client, traversant Pau « chargé de chaines et entre deux gendarmes pour des peccadilles et il adjure le tribunal de prononcer l'acquittement et la mise immédiate en liberté. Après s'être retiré pour délibérer, le tribunal rend une décision de

Ce Hollandais a eu de la chance de ne point être Allemand! et d'avoir un bon avocat ...

b) <u>Le 13 octobre 1939, au Tribunal Correctionnel, querelle de bouchers.</u>

Me Grimaldi plaide pour la génisse contre le bœuf :

« M. Louis L..., boucher en gros, est prévenu de hausse illicite pour avoir vendu à 15 francs le kilo au lieu de 12 francs, cours du jour, un quartier de derrière de génisse ou de vache, l'identité exacte de ce train de derrière ne nous étant apparue très clairement après les débats (1). En effet, défilent à la barre deux bouchers et une bouchère lesquels n'arrivent pas à se mettre d'accord avec le président, le ministère public et le défenseur. Le ministère public requiert condamnation tandis que le défenseur, Me Grimaldi, plaide qu'il s'agissait bien de génisse, viande qui vaut souvent plus que le bœuf, qu'à l'époque de la vente, le cours de 15 francs était normal et que l'on veut appliquer à son client un texte postérieur aux faits litigieux. Jugement à huitaine. »

(1) : AB n'est pas un spécialiste du « train de derrière » des bovins !!

c) En plus de ses nombreux éditos politiques, Point de Vue, AB continue à être très attentif à la vie des Palois et des permissionnaires comme en témoignent ses Carnets du Passant des 21, 22 et 31 octobre :

Le 21 octobre 1939, « Que la lumière soit :

En décidant simultanément que deux classes seraient renvoyées dans leurs foyers et que l'éclairage de guerre serait atténué dans toutes les localités où l'on a un peu exagéré les risques de bombardement, M. Daladier a marqué son souci de voir la vie économique se rapprocher le plus possible de son rythme de paix. S'il renvoie des hommes à l'arrière, ce n'est point évidemment pour qu'ils aillent ramper et trébucher dans des rues obscures, mais bien pour qu'ils reprennent leur travail au comptoir, au magasin et à l'atelier. Et comment travailler s'il n'y a pas de lumière? Car nous allons promptement nous trouver au retour à l'heure solaire, à l'heure « vieille », et, dès dix-sept heures, durant trois mois, il fera nuit. La reprise de l'activité économique est incompatible avec l'heure du coucher des gallinacés. Pour que les affaires marchent, il ne faut pas que les magasins soient privés de lumière – en fait, clos! - dès le milieu de l'après-midi ... Jusqu'à présent, l'obscurité totale - le « noir dehors » des Anglais – ne nous a surpris que vers 19 heures. Il s'agira dans un mois d'un décalage de deux heures.... Tant que des exigences impérieuses de sécurité semblaient justifier des mesures sévères celles-ci ont été acceptées, en maugréant parfois, mais acceptées tout de même. Maintenant que le chef de notre gouvernement et de notre défense nationale a déclaré officiellement qu'une certaine discrimination s'imposait, le public ne comprendrait pas qu'on le laisse plongé dans les ténèbres. Si, par hasard, des raisons techniques s'opposent, à Pau par exemple, au retour des conditions plus normales, qu'on le dise et qu'on s'explique. Car rien n'est plus opposé au tempérament français que l'obéissance « dans la nuit », c'est bien le cas de le dire. »

- Le 22 octobre 1939, « Heures d'ouverture » :

« Dans le livre premier de « Gargantua », Rabelais (1) rapporte que son héros, après qu'il eut vu pour la première fois le jour en passant par l'oreille de sa mère Gargamelle, ne se mit pas à crier comme les autres nouveau-nés. « Miès, miès! » mais bien « A boire, à boire! ». Sans doute est-ce par une lointaine répercussion que les soldats qui sont de grands enfants, s'inquiètent de ce qu'ils appellent « les heures de bistrot! » Non point tant qu'ils s'y rendent uniquement pour boire mais parce que le café, pour eux, est un lieu qui présente mille commodités. Par exemple, où un soldat peut-il faire sa correspondance tranquillement ? Au café! Dans les temps révolus, les soldats écrivaient leurs lettres sur un tambour - c'est du moins ainsi dans les livres d'images. Mais, à l'époque, peu de soldats savaient écrire ; maintenant il n'y aurait plus assez de tambours! Où un soldat en déplacement ou en permission peut-il attendre un autobus ou un train dont il ne sait pas à quelle heure ils passeront ? Au café! Où un soldat peut-il laisser une valise qui l'encombrera dans sa vie militaire ? Encore au café! Où un soldat peut-il passer quelques instants avec sa famille venue le voir, si cette visite coïncide avec un jour de pluie ? Encore au café ! Où un soldat peut-il consulter le Bottin ou l'annuaire des téléphones ? Toujours au café! Dame! C'est que notre homme ne peut pas fréquenter les halls et les salles de correspondance des grands hôtels qui sont hors de portée de la bourse d'un type qui gagne quinze sous-Auriol (2) par jour. D'où l'intérêt qu'il prend aux heures des bistrots! »

- (1) : Rabelais, un des auteurs préférés d'AB
- (2): « quinze sous-Auriol », Auriol ministre des finances, donc quinze sous de francs.
- <u>Le 31 octobre 1939</u>, quand AB rend un service juridique aux « réfugiés ». « <u>Doléances</u> ».

AB apprend par une lettre que « certains loueurs d'appartements en ont profité pour élever leurs prix ... par exemple 500 francs par mois pour deux pièces ... et subsidiairement, comme on dit au Palais (de justice), notre correspondant occasionnel s'étonnait que l'on fasse payer la taxe de séjour aux réfugiés ... l'auteur de la lettre précitée arrivait l'autre matin dans mes bureaux ... tout cela est très bien sur le papier (dit le visiteur) mais il faut que vous vous rendiez compte que vous avez arrivant à Pau, des gens qui, du jour au lendemain et sur l'invitation impérative des autorités militaires, ont dû quitter leur « chez eux » pour aller ailleurs. Ces gens sont souvent chargés de famille, d'enfants ou de vieillards, et en arrivant au lieu de leur future résidence, ils n'ont qu'un souci : trouver un gîte! Comment voulez-vous que, dans ces conditions, ils pensent à avoir recours au procureur de la République ou à une organisation locale. Tout d'abord, cela ne leur procurerait pas le logement désiré et, ensuite, dans une ville inconnue d'eux, leur ferait présager mille difficultés. Alors, ils se résignent et tendent le cou ? Quant à la taxe de séjour ... »

AB a donc le souci des réfugiés ... et déjà en 1914, il a écrit sur les réfugiés dans ses Carnets de guerre (cf le livre « André Bach. Carnets de guerre. Vie et mort d'un patriote de la Grande Guerre à Buchenwald » par C. Desplat, E. et JP. Carlier, Editions Cairns, 2013).

d) Le 11 novembre 1939, « Carnet du Passant ».

Le passant s'excuse de répondre avec retard à deux lettres anonymes. La première signé « un groupe de soldats de Pau quelque part en Moselle » pour rectifier des écrits de l'Indépendant. AB s'engage à se renseigner : « en attendant, nous les remercions de lire notre journal ». Le second correspondant est « un fidèle lecteur » qui se plaint des abus sur le prix de la viande. AB en est d'accord : « Mais que pouvons-nous y faire et qu'y peuvent y faire les pouvoirs publics si les abus ne sont pas signalés par ceux qui en sont victimes ... Ceci toujours en vertu du vieil adage « Aide-toi, le ciel t'aidera! » »

Ces lettres anonymes vont se multiplier dès 1940 et surtout après ... de très nombreuses lettres seront adressées aussi à la gestapo. Cette dernière « pratique » détestable est de tout temps.

- e) <u>Le 24 novembre 1939</u>. En dépit de l'actualité AB tient toujours sa « Chronique judiciaire ». Au Tribunal correctionnel, sous-titre « <u>La pauvre</u> fille » :
- « La fille A... <u>qui se livre à un commerce toléré et réglementé quoique réprouvé</u> (1), s'est rebellée envers les agents et a égratigné un de nos sympathiques gardiens de l'ordre. Me Janine Gabard plaide cette affaire de tout son cœur et elle obtient pour sa cliente le sursis de 15 jours de prison qui sont octroyés à cette dernière »
 - (1) : Souligné par nous

Nous avons déjà remarqué qu'AB n'emploie jamais le mot de « prostitution », ce mot est-il « diffamatoire », sanctionné devant la justice ? Si AB est indulgent pour cette « pauvre fille », c'est que son empathie pour celle-ci l'incite à lui donner facilement une « absolution laïque ».

- Sous-titre, « <u>Le mauvais lait</u> » : « les sieurs C... et G... de Buros sont poursuivis pour avoir, le premier, vendu du lait provenant de vaches atteintes de fièvre aphteuse et le second pour l'avoir acheté. C... soutient qu'il ignorait que les vaches dont il vendait le lait fussent malades car il se gardait bien de vendre le lait des vaches dont il connaissait le mauvais état ».

Il fallait au moins, pour cette importante affaire, deux ténors du barreau de Pau pour plaider et défendre l'un des accusés par Me Verdenal (et maire de Pau) et l'autre par Me Grimaldi, bien connu de tout Pau.

7) <u>DECEMBRE 1939 : Un localier en roue libre</u>

AB est mobilisé par les évènements politiques liés à la déclaration de guerre de l'Allemagne à la France, cf le B) ci-dessus. AB est bien présent à Pau et laisse son épouse publier une longue et élogieuse « Chronique Théâtre » signée « Guy Hubert ». Si Hubert est bien son nom de jeune fille, remarquons que le prénom « Guy » est masculin ; précédemment il écrit Germain (son prénom étant Germaine) qui devient Guy. Pourquoi ? Ainsi à l'époque cela faisait-il plus sérieux pour un journaliste d'être un homme plutôt qu'une femme ?

A noter qu'en page intérieure Charles Lagarde (responsable de la rubrique Sports) publie une suite sur « la guerre sans armes ou les mémoires d'un grand brancardier de la dernière guerre au 143ème Territorial ». Notons déjà que Lagarde est un ancien brancardier, qui de plus le 7 décembre écrit trois sous-titres très étonnants « Visite à l'arrière-front », « De l'Artois verdoyante au noir pays du charbon » et surtout « Tranchées de luxe ». Qu'en a pensé André Bach ?

En décembre 1939 le cycliste n'a fait que cinq sorties de 40 à 50 kms chacune, peut-être à cause d'une météo défavorable.

[NB: 1940 à 1943, cf le E) ci-après]